
LANGUE ET SOCIÉTÉ

LE TRIMESTRIEL DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

*LA FRANCOPHONIE :
LE FRANÇAIS,
LANGUE UNIVERSELLE*

*LE COMMONWEALTH —
L'ANGLAIS DANS LE MONDE*

POUR SOULIGNER LES DEUX SOMMETS DE CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT QUI ONT EU LIEU AU CANADA À L'AUTOMNE DE 1987, L'UN À QUÉBEC ET L'AUTRE À VANCOUVER, LE COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES PRÉSENTE CE TIRÉ À PART EXTRAIT DES NUMÉROS 20 ET 21 DE LANGUE ET SOCIÉTÉ PUBLIÉS EN SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE DE LA MÊME ANNÉE.

Dossiers
spéciaux

Automne et hiver 1987-1988

LANGUE ET SOCIÉTÉ

Ce tiré à part est publié par le Commissaire aux langues officielles* pour diffusion à l'étranger. Il est également destiné au Canada aux étudiants en sciences sociales et politiques, en linguistique, etc.

*Mandataire du Parlement, le Commissaire aux langues officielles a pour mission de veiller à ce que les organismes fédéraux se conforment à la fois à la lettre et à l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*. Adoptée en 1969, la *Loi sur les langues officielles* fait du français et de l'anglais les deux langues officielles pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada.

Langue et Société est une publication de la Directions des communications qui vise à refléter le vécu linguistique des Canadiens, à les informer des faits les plus pertinents à ce sujet et à favoriser le dialogue entre ceux et celles qui s'intéressent à la question des langues officielles.

Les opinions exprimées par ses collaborateurs de l'extérieur ne sont pas nécessairement celles du Commissaire et n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction totale ou partielle des textes de la revue peut être autorisée sur demande. Prière de s'adresser à Thérèse Boyer, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, Canada K1A 0T8.

LA FRANCOPHONIE : le français, langue universelle page 3
LE COMMONWEALTH — l'anglais dans le monde page 23

Ce tiré à part est également disponible en anglais
This offprint is also available in English

©Ministère des Approvisionnements et
Services Canada 1987
Imprimé au Canada
ISSN 0709-7751

COMMISSARIAT
AUX LANGUES
OFFICIELLES



OFFICE OF THE
COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES

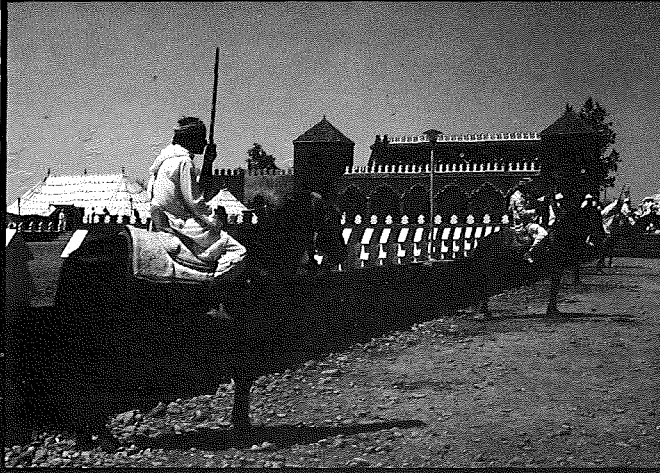
DOSSIER

S P É C I A L

LA FRANCOPHONIE



Michel Bailey



Maak Photographers Inc.

LE FRANÇAIS, LANGUE UNIVERSELLE

MESSAGE DU COMMISSAIRE 4

Michel Roy
CONCLUSIONS DU SOMMET
DE QUÉBEC 5

Makhily Gassama
LA FRANCOPHONIE ET L'AFRIQUE 6

Lucien Bouchard
LA FRANCOPHONIE
DES SOMMETS 8

Paul-André Comeau
OTTAWA-QUÉBEC ET
LA FRANCOPHONIE 10

Bernard Descôteaux
JEAN-MARC LÉGER:
LES ORIGINES
DE LA FRANCOPHONIE 12

Naim Kattan
HÉRITAGE ET PARTAGE 15

Michel Tétu
LA FRANCOPHONIE MONDIALE 16

Jean-Claude Corbeil
SOUVENT FRANÇAIS VARIE 18

René de Chantal
DU « FRANC »
À LA « FRANCOPHONIE » 20

*Ce dossier a été
élaboré sous
la direction
d'André Creusot.*

Message du Commissaire

« La promotion de la compréhension mutuelle entre les peuples est sans nul doute une des vocations de la culture française. »

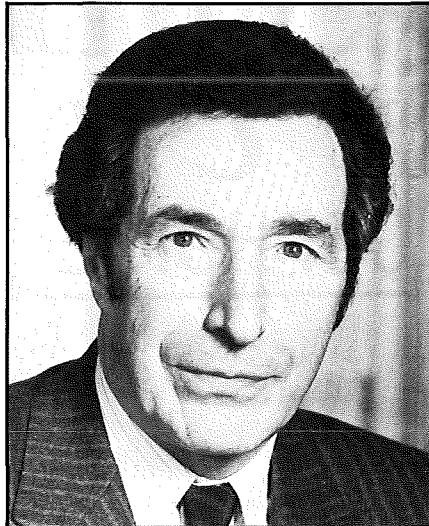
Cù Huy Càn, Chef de la délégation du Viêt-Nam, sommet de Paris.

La dualité linguistique du Canada renforce son identité tout en l'assurant d'une double ouverture au monde.

Jamais les rapports réels entre la dualité et l'égalité linguistiques canadiennes et ses deux grandes communautés de langue officielle n'auront été mieux illustrés que par la tenue, à six semaines d'intervalle, en sol canadien, du Sommet de la francophonie et de la Conférence du Commonwealth. C'est avec fierté que je salue, en tant que Commissaire aux langues officielles, les assises de ces deux grandes familles linguistiques.

La participation active du Canada à ces deux courants de civilisation et d'humanisme se situe dans le cadre des échanges continus entre les cultures, échanges qui caractérisent l'évolution de notre pays.

Langue et Société se devait de souligner à sa manière la tenue à Québec du deuxième sommet de la francophonie. De la même façon, notre prochaine livraison



consacrera un dossier à la langue anglaise au Canada et dans le monde à l'occasion de la Conférence du Commonwealth.

Le fait que le deuxième sommet de la communauté des pays francophones se déroule dans la cité de Champlain reflète bien la volonté des francophones du Canada et de l'État canadien de jouer un rôle à la mesure de leur pays au sein de la francophonie. Il se situe dans le droit fil de leur intérêt à l'égard des autres pays et régions du globe où l'on parle ou utilise le français. Le Canada ne voudrait pas de

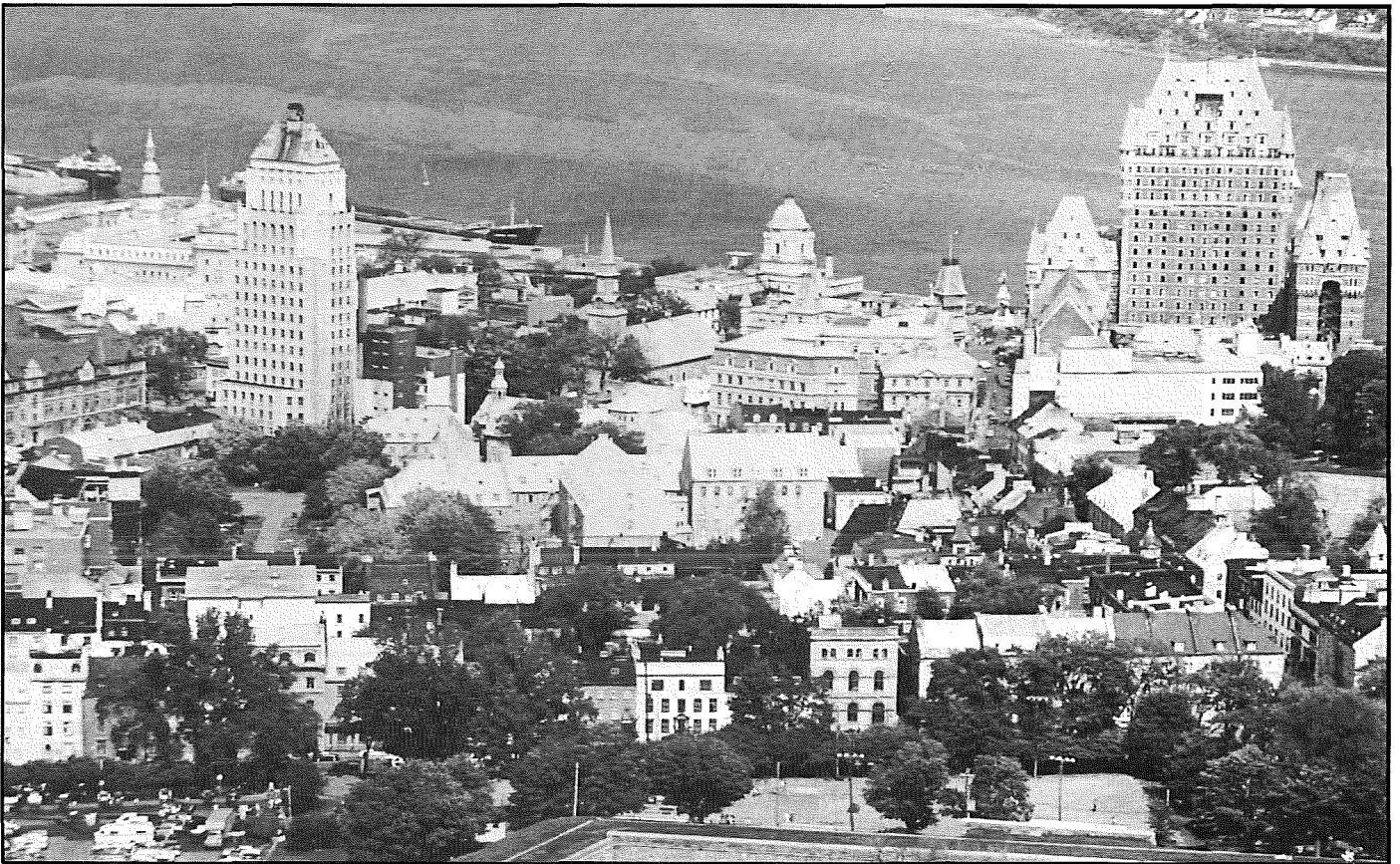
rapports à sens unique car il accepte pleinement la notion senghorienne d'une francophonie qui soit « un dialogue des cultures ». C'est sous forme de réciprocité que les francophones du Canada envisagent leur participation.

L'égalité dans la différence, telles sont les caractéristiques de cet humanisme fondé sur une parenté linguistique. Les collectivités francophones à travers le monde se reconnaissent des affinités et veulent tisser par leurs échanges les liens d'une communauté francophone internationale renforcée.

Dans ce dossier de *Langue et Société*, nous avons voulu rappeler certains aspects de la francophonie, aussi bien au Canada que dans le monde, sans chercher à cerner toutes les composantes de sa réalité et de sa problématique. Nous en évoquons certains volets politiques, géographiques, historiques et linguistiques, et nous souhaitons que les lecteurs se laisseront entraîner vers tel ou tel horizon du grand espace francophone.

Qu'il me soit permis de saluer ici les francophones du Canada et du monde entier, sans oublier les francophiles, et de former des vœux pour que les échanges effectués dans le cadre de la francophonie débouchent sur une compréhension mutuelle approfondie.

Cù Huy Càn
D'Iberville Fortier



Conclusions du sommet de Québec

Michel Roy*

Les pionniers de la francophonie recherchaient avant tout le dialogue des cultures, la mise en commun des idées, la conjonction des techniques, le mieux-être des peuples.

Paris, février 1986 : la première conférence des pays de la francophonie, venant après des années de patience et de déception, avait ouvert de généreuses perspectives et suscité l'espoir de la création éventuelle d'une communauté internationale des peuples de langue française. Le deuxième sommet qui vient de réunir à Québec les chefs d'État et de gouvernement de trente pays présente un bilan imposant dont il est au moins permis de tirer sans présomption une conclusion ayant valeur de constat : les peuples de cette francophonie incertaine et mal connue, par l'entremise de leur gouvernants, confirment la création d'un espace commun qui les regroupera désormais et se fixent quelques grands objectifs — coopération, échange, développement, concertation politique — qu'ils comptent atteindre par les voies de la solidarité et du partage.

Ces mots abstraits font sourire, peut-être, mais recouvrent en fait, plus qu'une simple évocation de vœux classiques, une réalité qui prend forme depuis le coup d'envoi de Paris.

Toutefois, sur le chantier du travail commencé, il importe de dissiper une équivoque aussi tenace que les vieilles légendes : cette nouvelle famille à l'intérieur de laquelle règne une foisonnante diversité de cultures, de langues, de géographie, de richesses et de contextes sociaux, plus accentuée encore qu'au sein du Commonwealth, n'a pas été fondée pour assurer la défense et promouvoir l'illustration de la langue française. Au vrai, cette préoccupation est étrangère à l'esprit des pionniers dont les plus célèbres se recrutent en Afrique (songeons ici aux présidents Senghor, Bourguiba et Hameni Diori) et qui recherchaient, souci d'humaniste avant tout, le dialogue des cultures, la mise en commun des idées, la conjonction des techniques, le mieux-être des peuples.

Il est vrai cependant que, de cet ensemble hétérogène, l'usage plus ou moins répandu

*Michel Roy est éditeur adjoint du quotidien *La Presse*, de Montréal.

commune favorisera la libre circulation des biens culturels, l'échange des connaissances scientifiques, le transfert et l'adaptation des nouvelles technologies. »

Voilà donc l'aspect novateur de la démarche. Les pères de la communauté, ayant éliminé toute référence à la grandeur de la culture et à la richesse de la langue françaises, ce qui eut accrédité l'hypothèse fâcheuse d'une volonté d'impérialisme culturel, ont tout naturellement choisi de mettre l'accent prioritaire sur la coopération et l'aide au développement sans pourtant perdre de vue le fait que



du français constitue la seule caractéristique commune grâce à laquelle peut naître et se développer la communauté dite francophone.

À cet égard, signalons que les chefs d'État et de gouvernement, dans la Déclaration de solidarité qu'ils ont adoptée (à la suggestion du Canada et du Québec) au terme de leur conférence de septembre, jugent opportun de rappeler au passage qu'ils seront, dans leurs entreprises futures, « inspirés par l'usage, à des degrés divers, de la langue française comme outil de connaissance, de dialogue, de développement et d'innovation ». Plus loin, dans cette même déclaration, les signataires reconnaissent que « l'usage d'une langue

l'accumulation des échanges, des partages et des transferts, dès lors qu'ils s'accomplissent en français, contribuera nécessairement à la promotion de cette langue. C'est une langue que connaissent et qu'utilisent encore à travers le monde quelque 150 millions de personnes.

Ce sont des objectifs analogues que poursuivent, chacune dans son domaine et à sa manière, de nombreuses organisations et associations créées surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale : Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (1950), Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (1961), Association internationale des parlementaires de langue

française (1967), Conseil international des radios-télévisions d'expression française (1964), etc. À l'échelon des États et des gouvernements devait naître l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française, fondée à Niamey en 1970, à une époque où nos opinions publiques étaient moins attentives aux idéaux de solidarité francophone qu'aux querelles politiques entre Ottawa et Québec quant au statut qui serait fait à celle-ci dans l'ACCT.

C'est dire que la francophonie, par ses associations et organismes non gouvernementaux, par des conférences ministérielles sur la culture, l'éducation et les communications, par des rencontres internationales de toute nature, existait déjà et s'exprimait sous diverses formes bien avant que ne soit convoquée en 1986 par le président Mitterrand la première grande conférence de la francophonie. Celle-ci avait franchi une étape capitale à Niamey, il y a dix-sept ans. Il aura fallu attendre ensuite une conjoncture propice à la réunion du premier sommet pour entreprendre l'édification d'une véritable communauté dotée de programmes dont la mise en œuvre sera assurée en français dans plusieurs champs d'activité.

Cette communauté en cours de structuration a vu le jour parce que les pays et les peuples qui la composent ont en commun l'usage d'une langue, officielle pour les uns, seconde sinon marginale pour les autres. Pour tous ces États, en particulier ceux du tiers-monde, la naissance d'un lieu politique appelé francophonie peut offrir, offre déjà depuis le sommet de Québec, une voie respectable, tout à l'heure prestigieuse peut-être, et d'utiles contrepoids sur l'échiquier des forces en présence dans le monde. Quant aux pays démunis du continent noir, ils trouvent là un autre comptoir de l'hémisphère nord qui consent à partager avec eux une partie des richesses de l'Europe et de l'Amérique. Tel est le dessein essentiel.

Mais en quoi, peut-on demander, l'emploi du français sera-t-il alors valorisé ? Il est évident que ce nouvel espace de coopération en favorisera la diffusion et la promotion puisque les transferts de technologie envisagés seront opérés en français qui est appelé à constituer, parmi les quarante pays et territoires de la francophonie, le véhicule obligé de la transmission des connaissances et des techniques. Il suffit de mentionner, pour mieux comprendre le phénomène, la création d'une agence

francophone d'images télévisées (dans un monde où elles demeurent massivement américaines et britanniques), l'extension du réseau TV5 au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe, les technologies appliquées à l'emploi et à l'enseignement de la langue, l'université sans mur qui aura son siège à Montréal et grâce à laquelle sera assurée la permanence des échanges de chercheurs et de professeurs entre le Nord et le Sud, l'enseignement à distance (à l'aide d'une technologie qui parlera français) et les banques de données et les ordinateurs.

Outil de connaissance et de développement, le français imprégnera ainsi l'espace francophone et s'imposera graduellement dans des pays qui, faute de coopération dans notre langue, étaient restés tributaires de la seule technologie américaine dans la langue du fournisseur.

« Aujourd'hui, écrit Claude Hagège, la vérité n'est pas que le français recule, elle est que l'anglais avance plus vite que lui. C'est le maintien du français à un bon niveau international qui apparaît comme un dessein rationnel, et non sa « victoire » sur l'anglais ».

Le français avancera un peu plus vite désormais. ■

La francophonie et l'Afrique

Makhily Gassama*

Pour s'ancrer dans le réel, la francophonie devra conjuguer le développement culturel et le développement économique.

Il est, en ce dernier quart de siècle, un certain nombre de réalités qu'il faut avoir le courage de reconnaître et de saluer respectueusement, en dépit du désespoir qui s'installe à cause de l'extension des zones de conflits sur notre planète, de la multiplication des guerres fratricides, de l'ingérence de certains États dans le déséquilibre d'autres états, de la sophistication des machines de destruction massive, du développement du terrorisme dont le terrorisme d'état, de la crise que traverse le multilatéralisme, de l'horrible détérioration des termes de l'échange : après des siècles de cohabitation conflictuelle, après la tournée tumultueuse du

général de Gaulle en Afrique, après vingt-cinq ans de l'accession de la majorité des pays africains à la souveraineté internationale, les anciens colonisés et les anciens colonisateurs, d'une commune volonté politique, ont accepté de se regrouper autour d'une même langue pour parler de coopération, ou plutôt pour mettre sur pied un nouvel ordre de coopération sauvegardant les intérêts et la dignité de chaque partie.

Il y a eu mieux : les autorités du Canada fédéral et celles du Québec, les autorités du royaume de Belgique et celles de la communauté française du même pays, ont réussi à transcender des attitudes internes pour s'unir à leurs frères et sœurs de langue. Les chefs d'État et de gouvernement, qui avaient accepté volontairement de se retrouver à Paris en 1986, à l'invitation du

président François Mitterrand, avaient posé là une pierre dont la contribution ne sera pas insignifiante dans l'élaboration d'un nouvel ordre de coopération.

La francophonie, avant tout, est fille de l'Afrique ; ce qui constitue toute sa vitalité et ce qui rend son avenir radieux. C'est de par notre obstination, nos convictions et notre volonté politique d'extraire de l'histoire de l'humanité tout ce qui peut entrer dans la construction matérielle et l'épanouissement social et spirituel de l'homme, que nous avons souhaité nous regrouper autour d'une langue dont nous apprécions hautement les vertus, surtout la beauté qui subjugué certes, mais quand même une langue qui avait été, en une

La francophonie, avant tout, est fille de l'Afrique ; ce qui constitue toute sa vitalité et ce qui rend son avenir radieux.

période donnée de notre histoire, un instrument redoutable d'asservissement. Si nos chefs d'État, sortis fraîchement de la colonisation, ont osé, c'est qu'ils ont l'intime conviction que nous avons merveilleusement réussi à dompter cette langue, à la rendre plus souple qu'elle

*Makhily Gassama est ministre de la Culture du Sénégal.

n'était, à la contraindre à exprimer des sentiments, des idées, à épouser les contours d'un univers pour lesquels elle n'était pas née. D'instrument d'asservissement, nous l'avions amenée à devenir une truelle pour bâtir un nouveau monde.

S'il est vrai que toute langue naît pour marquer la solidarité entre les éléments d'un groupe, pour rendre plus transparents les divers rapports susceptibles de souder ces éléments, s'il est vrai que les mots qu'ils emploient finissent par dépasser la simple utilité pour donner naissance à des sentiments, il faut reconnaître que toute communauté, constituée par l'usage et l'amour de la même langue, est une communauté vouée à l'efficacité ou à la lamentation. Or, ici, eu égard aux nombreuses et inextricables difficultés auxquelles notre monde est confronté, Africains, Américains, Asiatiques, Européens, nous avons opté pour l'efficacité.

Est-il donc surprenant que la francophonie, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, s'intéresse à tous les secteurs de développement en dépit des puristes aux visions réductrices, qui continuent à défendre la langue française comme s'il s'agissait d'un souffle divin qui évoluerait dans l'espace en dehors de l'homme, être de chair qui a besoin d'un minimum de confort pour agir, pour bâtir, pour chanter, bref pour subsister ?

C'est un fait unique dans l'histoire moderne qu'une quarantaine de peuples aient décidé de résoudre ensemble la problématique du développement économique en fondant leur action sur un prétexte culturel : l'utilisation d'une langue commune.

Oui, la langue française, pour nous Africains, pour nous Sahéliens auxquels le ciel semble oublier de jour en jour de sourire, sera une langue de développement économique et social ou ne sera pas. Les multiples interventions du chef de l'État du Sénégal, le président Abdou Diouf, au cours des deux premiers sommets, les récentes interventions des présidents Mathieu Kérékou et Mobutu Sese Séko, à Québec, nous donnent entièrement raison.

C'est un fait unique dans l'histoire moderne qu'une quarantaine de peuples aient décidé de résoudre ensemble la problématique du développement économique en fondant leur action sur un prétexte culturel : l'utilisation d'une langue commune. Les bâtisseurs de la franco-

phonie ont d'autant plus raison que l'homme est le seul être qui exige un développement intégral et simultané. La notion de priorité dans les politiques de développement met l'accent sur un faux problème. Le développement culturel sans le développement économique est un leurre : il vous déversera les peuples dans la rue. Le développement économique sans le développement culturel constitue un piège fatal pour le conducteur d'hommes : il vous créera une société anarchique qui fera naître des monstres. Rien dans le développement de l'homme ne peut souffrir l'attente, la hiérarchisation. Nous avons vu, en Afrique, durant ces deux décennies de notre indépendance, des idéologies s'écrouler parce qu'elles n'étaient pas soutenues par une solide base de développement économique ; nous avons vu des projets économiques les plus solidement bâtis, dont les succès semblaient scientifiquement certains, échouer à la grande surprise des experts parce que ces projets ont minimisé les valeurs culturelles des populations bénéficiaires.

La francophonie sera donc culturelle et économique ou ne sera pas, et la langue française sera sa sève pour la maintenir en vie, pour lui donner vigueur dans le souci permanent de servir des hommes libres et égaux, soudés par des liens de fraternité.

Pour que la francophonie devienne culturelle, elle est appelée à respecter et à entretenir judicieusement les différences. Toutes les communautés humaines qui existent aujourd'hui sur notre planète méritent respect et admiration puisque chacune, par la force de sa civilisation, a réussi à être présente au rendez-vous du

Le développement culturel sans le développement économique est un leurre : il vous déversera les peuples dans la rue. Le développement économique sans le développement culturel constitue un piège fatal pour le conducteur d'hommes : il vous créera une société anarchique qui fera naître des monstres.

XX^e siècle. Les civilisations fragiles ont été englouties dans les ténèbres avec les peuples qui les ont bâties. Les Africains en dépit de leur faiblesse économique, doivent leur présence parmi les autres nations à leur génie personnel, à leur obstination à vaincre les obstacles, en un mot à leur foi en l'homme. La francophonie, qui est synonyme de solidarité agissante, osera-t-elle faire fi de leurs valeurs de civilisation,

ces valeurs qui, telle une locomotive, les a arrachés patiemment des ténèbres pour les introduire dans les temps modernes ? Existe-t-il une civilisation prétendument universelle capable de les absorber, de leur faire oublier tout ce à quoi ils doivent leur présence dans le monde moderne ? Quelle civilisation osera, sans risques certains, se charger de leur âme et de leur devenir en ignorant leurs valeurs ? Quelles illusions !

Les plus grands du monde occidental, ce monde de plus en plus aveuglé par les performances scientifiques et techniques de l'esprit, ne s'y trompent pas. André Malraux, comme tout génie, savait se mettre au-dessus de la mêlée ; à la première assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française, à Versailles, le célèbre écrivain et homme politique avait tenu à saluer prophétiquement la naissance d'une « culture de la fraternité » : « Notre problème n'est nullement dans l'opposition des cultures nationales, mais dans l'esprit particulier qu'une culture nationale peut donner à la culture mondiale. » La culture francophone sera donc composée de l'ensemble de nos valeurs de culture et elle se bâtira comme un microcosme de la culture mondiale.

Personne ne saurait nier, aujourd'hui, l'existence d'une littérature francophone qui ne se confond pas avec la littérature française, qui est, au sein de la francophonie, une littérature nationale comme celle du Sénégal, du Québec ou du Zaïre.

Toutes les communautés humaines qui existent aujourd'hui sur notre planète méritent respect et admiration puisque chacune, par la force de sa civilisation, a réussi à être présente au rendez-vous du XX^e siècle.

La tâche sera ardue. Il s'agira, à travers nos projets, de développer l'enseignement et l'édition des meilleures créations de l'esprit dans le cadre multilatéral. L'existence d'une communauté organique comme la francophonie ne peut plus tolérer que l'enseignement, dans nos différents pays, évolue sans tenir compte de l'existence de littératures autres que la littérature nationale. Les meilleures productions littéraires de l'Afrique méritent d'être enseignées dans les écoles occidentales comme les grands auteurs français sont enseignés dans nos écoles. De même la littérature de langue française du Canada doit faire son entrée dans l'enseignement

en Afrique et en Europe. En un mot, il s'agit d'ouvrir l'ensemble de nos institutions aux valeurs de civilisation du monde francophone ; là est l'enrichissement réciproque ; là est la compréhension mutuelle ; là réside l'avenir de la langue française.

Il y a des conditions préalables ; nos différents projets dans ce secteur doivent soutenir les maisons d'édition du tiers-monde francophone ; elles sont appelées à coopérer entre elles vu l'étroitesse des marchés nationaux. Aussi, la coédition sera-t-elle encouragée tant entre les maisons d'édition du Sud qu'entre celles-ci et les maisons d'édition du Nord. Ce qui permettra aux différents partenaires de faire reposer leurs productions sur des marchés plus étendus, plus crédibles.

Pour atteindre ici nos objectifs, le marché du livre exige une meilleure organisation. Sous l'égide de nos organismes francophones, des concertations entre éditeurs, libraires, organes gouvernementaux deviennent indispensables non seulement pour organiser la circulation du livre et des produits annexes, mais aussi pour prendre des mesures sur les diverses taxes nationales qui mettent les productions de l'esprit hors de la portée du citoyen moyen de nos pays.

Nul n'ignore la vitalité des industries culturelles dans le monde développé ; son apport au développement économique des

pays occidentaux est considérable. La tendance générale est de minimiser le rôle que les industries culturelles sont appelées à jouer dans le développement économique des pays du Sud. Il est grand temps, dans l'intérêt de la francophonie, que les Africains cessent d'être considérés comme de vulgaires consommateurs de produits

La francophonie accusera des faiblesses considérables si elle n'associe pas à l'élaboration, à l'exécution et au financement de ses projets le secteur privé.

culturels importés. Les grands promoteurs des industries culturelles occidentales n'auront-ils pas intérêt à investir dans les pays du Sud de manière que ces derniers deviennent producteurs ou coproducteurs ? Il y a la production, il y a la diffusion ou la commercialisation ; ce qu'on perd d'un côté ne pourra-t-il pas être rattrapé ailleurs ? La francophonie, en d'autres termes, accusera des faiblesses considérables si elle n'associe pas à l'élaboration, à l'exécution et au financement de ses projets, le secteur privé. Cette démarche nous

paraît d'autant plus nécessaire que la francophonie, selon la volonté de nos chefs d'État et de gouvernement, doit désormais embrasser tous les secteurs y compris l'important secteur de la communication.

La francophonie, avons-nous dit, sera également économique. Une langue ne vaut que par sa capacité d'être un outil de développement ; compte tenu de la diversité des peuples qui l'utilisent, de la ferme volonté de ces peuples de s'épanouir dans un contexte devenu économiquement insupportable, la langue française doit désormais tendre vers l'ustensibilité. Il est aberrant de soutenir que la langue anglaise doit son expansion à des raisons autres que l'important développement de la coopération économique des États-Unis d'Amérique dans le monde. C'est précisément pour cette raison que nous avons salué unanimement la grande décision du Canada d'annuler les dettes contractées par les pays francophones d'Afrique et les projets mis en place pour soutenir la coopération multilatérale dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

Après les sommets de Paris et de Québec, la francophonie vient de sortir du rêve ; soutenue par des projets concrets, elle est devenue réalité ; elle instaure un nouvel ordre de coopération fondé sur « l'échange réciproque et constant », comme le disait le président Abdou Diouf. ■

La francophonie des sommets

Lucien Bouchard

Le sommet de Québec nous dira si les promesses faites au sommet de Paris ont été tenues.

Si le sommet de Paris a été une réussite, c'est d'abord qu'il a eu lieu. C'est aussi parce que, malgré un certain scepticisme, il a donné une nouvelle impulsion à la francophonie. Jusqu'alors, celle-ci avait suscité beaucoup d'espoirs, mais elle avait aussi beaucoup déçu et l'on attendait peu de résultats concrets de ce sommet de Paris. Or cette conférence a relancé l'idée d'une solidarité spécifique entre des peuples qui partagent une même langue et une même culture. Elle a même permis aux chefs d'État et de gouvernement de s'exprimer, ensemble, sur des sujets aussi importants que le Proche-Orient, l'Afrique australe et la situation économique mondiale. Elle a amorcé une nouvelle définition de la francophonie à travers la conception d'une

centaine de projets et nous a, enfin, conviés à un important rendez-vous, à Québec, en septembre 1987.

Le sommet de Québec ne doit pas décevoir. Après le succès du premier sommet, il se situe à un moment redoutable. Il doit apporter des réponses à plusieurs questions fondamentales qui ont été posées à Paris. Il se doit de proposer une nouvelle définition de la francophonie : l'actuelle conception présente l'inconvénient d'exclure un certain nombre de communautés — c'est ainsi que l'Algérie, l'Égypte et le Viêt-Nam ne se reconnaissent pas comme pays francophones.

Le titre qui a été donné provisoirement à cette réunion — Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français — n'a rien



Michel Belley

L'Arc de Triomphe

de particulièrement médiatique. Il faudra trouver une formule à la fois plus concise et plus vivante. La notion de francophonie doit elle-même trouver un contenu plus concret et davantage axé sur les technologies nouvelles. Surtout, la francophonie ne doit pas se confiner dans une attitude défensive ; ce n'est pas derrière une Ligne Maginot que se fera la promotion de la

Lucien Bouchard est ambassadeur du Canada en France et président du Comité d'organisation du sommet de Québec.



La porte Saint-Jean, à Québec

langue française. Non seulement s'agit-il de définir de nouveaux objectifs, mais aussi de nouvelles méthodes et de nouveaux modes de financement. Le sommet de Québec devrait traduire toutes ces préoccupations et pourrait être l'occasion d'énoncer une déclaration solennelle qui arrêtera les objectifs et les méthodes de ce genre de conférence.

Le sommet de Paris a déjà provoqué une grande effervescence. Le comité des « Sherpas », représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement, a élaboré un projet d'ordre du jour en deux parties. La première concerne la définition des grands objectifs de la francophonie et la discussion de questions politiques et économiques internationales. Aborder dans ce volet des sujets trop explosifs risquerait de faire éclater le début de communauté francophone qu'on s'emploie à construire. Mais il ne faut pas non plus se montrer trop timide : cette nouvelle solidarité, il convient de l'affirmer de façon significative. En somme, il s'agit de créer un véritable forum où les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français pourront adopter des positions communes sur quelques grands problèmes de l'heure.

La deuxième partie de l'ordre du jour s'intéressera aux projets de coopération technique. On pourrait craindre qu'à emprunter la voie de cette coopération, la francophonie ne s'éloigne de ce qui la fonde. Mais cette appréhension doit être dissipée, car la francophonie ne peut se dispenser d'agir sur ce qui pourra lui ouvrir les portes de l'avenir.

À Québec, les chefs d'État et de gouvernement voudront, tout naturellement, s'enquérir des suites données à leurs décisions de Paris. Ces dernières ont été regroupées par thèmes auxquels correspondent autant d'organisations souples appelées « réseaux ». Afin de garantir le caractère international de l'action, chaque réseau est placé sous la direction d'un responsable assisté de représentants d'autres gouvernements.

Par exemple, le réseau « énergie » aura notamment mis au point un manuel sur l'utilisation de l'énergie, créé un Institut de l'Énergie, et facilité la formation de spécialistes de l'industrie pétrolière avec la coopération de l'Université de Montréal — qui va ainsi recevoir des stagiaires de toutes les nations francophones.

Quant à l'agriculture, les chefs d'État et de gouvernement avaient donné des directives moins précises, mais le réseau a su pourtant préparer pour Québec des recommandations intéressantes, notamment en matière de formation d'agronomes.

Au chapitre des communications et de la culture, le menu était considérable ; aussi les réalisations seront-elles nombreuses : une nouvelle chaîne de télévision française entrera en opération en Amérique du Nord ; une banque francophone d'images pourra naître d'une agence proprement française ; deux expériences pilotes ont été lancées pour la formation à distance, transmise par satellite. Quant à la question du livre, elle est, on le sait, très épineuse ; mais, dans un premier temps, six ou sept ouvrages seront diffusés et vendus à prix modique dans les pays qui manquent de livres en français : ce sera peut-être le début d'une nouvelle collection.

Le Comité du suivi s'est préoccupé de l'état de la francophonie dans les milieux scientifiques et universitaires autant que dans les milieux de la coopération ; il a cherché à établir des interconnexions entre logiciens et à en faciliter l'accès. Pour la première fois, un inventaire des informations muséographiques des pays francophones sera présenté, en même temps d'ailleurs qu'un programme de diffusion scientifique en français. Un colloque a eu lieu à la fin de juin à Paris sur l'usage du français dans les institutions internationales. Un fonds a été institué pour favoriser la scolarisation d'enfants francophones.

Si le sommet de Paris a mis sur pied un Comité du suivi et des réseaux, il n'a pas prévu de financement. Ces structures très floues ont donc fonctionné de façon empirique

et bénévole. Grâce à un travail de concertation, on est parvenu à établir un modèle de fonctionnement pour le Comité du suivi et à définir les mandats des chefs de réseaux. L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) a ensuite affecté 30 p. 100 de son budget à la réalisation de projets du sommet de Paris.

Sans préjuger des décisions du sommet de Québec, on peut prévoir qu'il s'attachera à préciser le rôle de l'ACCT. L'Agence est un organisme très important ; c'est une grande réussite de la francophonie — peut-être la seule sur le plan international — puisqu'elle fonctionne depuis dix-sept ans. Elle doit donc être préservée et développée : c'est le vœu même des chefs d'État et de gouvernement, puisqu'ils ont décidé, lors du sommet de Paris, que des réformes devaient la rendre apte à assumer de plus larges responsabilités. À Québec, des propositions de réforme seront présentées, dont les unes ont un caractère purement administratif, certaines tendant à accroître son efficacité et les autres visant à affecter une plus grande partie des fonds disponibles au financement des programmes plutôt qu'au fonctionnement de l'organisme lui-même. Les chefs d'État et de gouvernement se pencheront donc, à Québec, sur les progrès de cette réforme. Le gouvernement canadien, quant à lui, souhaite que la formule actuelle soit maintenue au moins pendant une période de transition.

Le sommet de Québec constitue pour les Canadiens un symbole. C'est la première fois que le gouvernement fédéral, en coopération avec les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick, entreprend une opération d'une telle envergure. La démarche est délicate, mais sa réussite aura des conséquences importantes pour le Canada, autant sur la scène nationale qu'internationale.

Au pays, c'est la réconciliation nationale qui est en jeu. Une politique de coopération avec le Québec s'est engagée depuis deux ans, qui a déjà permis la tenue du sommet de Paris où le premier ministre québécois, représentant d'un gouvernement non souverain, a pu prendre place au sein d'un aréopage de chefs d'État. Il en a été de même du premier ministre du Nouveau-Brunswick. Cette nouvelle attitude du gouvernement fédéral a eu, d'autre part, des conséquences financières : ce sont désormais 19 millions au lieu de 7 qu'il affecte annuellement à la francophonie internationale.

Sur le plan international, la réunion d'un sommet renforce l'influence du Canada. Pour celui-ci, déjà membre du Commonwealth et du Groupe des Sept, la francophonie ouvre une voie d'accès à la scène internationale qui lui est à la fois naturelle et vitale. ■

Ottawa- Québec et la francophonie

Paul-André Comeau

Dans le concert des pays et gouvernements de langue française, les voix d'Ottawa et de Québec s'harmonisent...

L' Histoire, dit-on, ne s'écrit pas avec des « si ». Et pourtant, on peut légitimement s'interroger sur la concomitance de deux phénomènes : la mise en œuvre d'un volet « francophone » de la politique étrangère du Canada, et la montée du nationalisme québécois du début des années 60. Concomitance, le terme n'est pas gratuit. Il tient compte d'un fait historique important. Avant la vague d'accessions à l'indépendance en Afrique francophone, la diplomatie fédérale ne ressentait guère d'incitations à s'intéresser à des « États » dotés du statut de simple colonie, hissés, au moment de la fondation de la V^e République par le général de Gaulle, au rang des membres de la « communauté française ». Mais, s'il n'y avait pas eu l'aiguillon du séparatisme québécois, le gouvernement fédéral canadien se serait-il engagé — du moins à ce moment-là, et de la même façon — dans la voie qui mène à la convocation du deuxième sommet de la francophonie ? D'aucuns diront que non, pendant que les fédéralistes feront remarquer qu'Ottawa a bien vite découvert que sa participation à la francophonie était un pendant indispensable à son rôle au sein du Commonwealth.

Il est curieux et complexe ce cheminement vers la mise en place d'une concertation internationale où un État fédéral et l'un des États membres de cette même fédération ont joué, à certains moments, les empêcheurs de tourner en rond et, de façon soutenue, les promoteurs de pareille entreprise. Il serait prétentieux d'attribuer à la seule dialectique des relations Ottawa-Québec l'impulsion fondamentale d'une francophonie qui dépasse heureusement le stade des premiers balbutiements. Il est impossible de démêler l'écheveau des événements et péripéties qui ont jalonné la brève histoire de ce concert des nations francophones sans référence constante au dialogue original, souvent tendu mais fondamentalement fécond, entre la capitale fédérale et les autorités québécoises.

Le sommet de la francophonie, en voie d'institutionnalisation, s'inscrit dans le rapport plus global entretenu entre la France, les autres pays francophones du monde occidental et une quarantaine d'autres États où la langue et la culture françaises ont, à la faveur des mouvements de l'Histoire, trouvé droit de cité. Il ne résume pas, bien qu'il s'en inspire, le réseau des relations, des connivences et des solidarités que les francophones ont tissé par-



Paul Gérin-Lajoie

dessus les continents, parallèlement aux initiatives étatiques ou en marge de celles-ci. Aussi se tromperait-on sérieusement en ramenant à cette seule construction diplomatique l'objectif de la politique francophone du gouvernement canadien. Ce serait également faire injure à la réalité que de ne pas tenir compte des activités menées par le Québec au sein de cette francophonie mondiale.

Heurts et tâtonnements

Sur le continent nord-américain, la notion politique, à tout le moins son évocation, d'une francophonie internationale revient au premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec. C'est M. Paul Gérin-Lajoie, constitutionnaliste formé à Oxford, qui peut en revendiquer la paternité. Cette construction, dans laquelle on pouvait déceler une certaine analogie avec le Commonwealth, s'est imposée au moment où M. Gérin-Lajoie cherchait à établir les fondements juridiques des premières interventions du gouvernement québécois sur la scène internationale. Il est inutile de revenir sur cette théorie du prolongement vers l'extérieur des compétences exclusives détenues par le système politique québécois. Il faut souligner l'imbrication de cette notion, ultérieure-

ment de cette réalité, dans le processus de transformation, de modernisation du Québec. Au risque de commettre un anachronisme, on pourrait même parler, vingt ans plus tard, du début de l'« affirmation nationale » d'une société qui émergeait d'un splendide isolement.

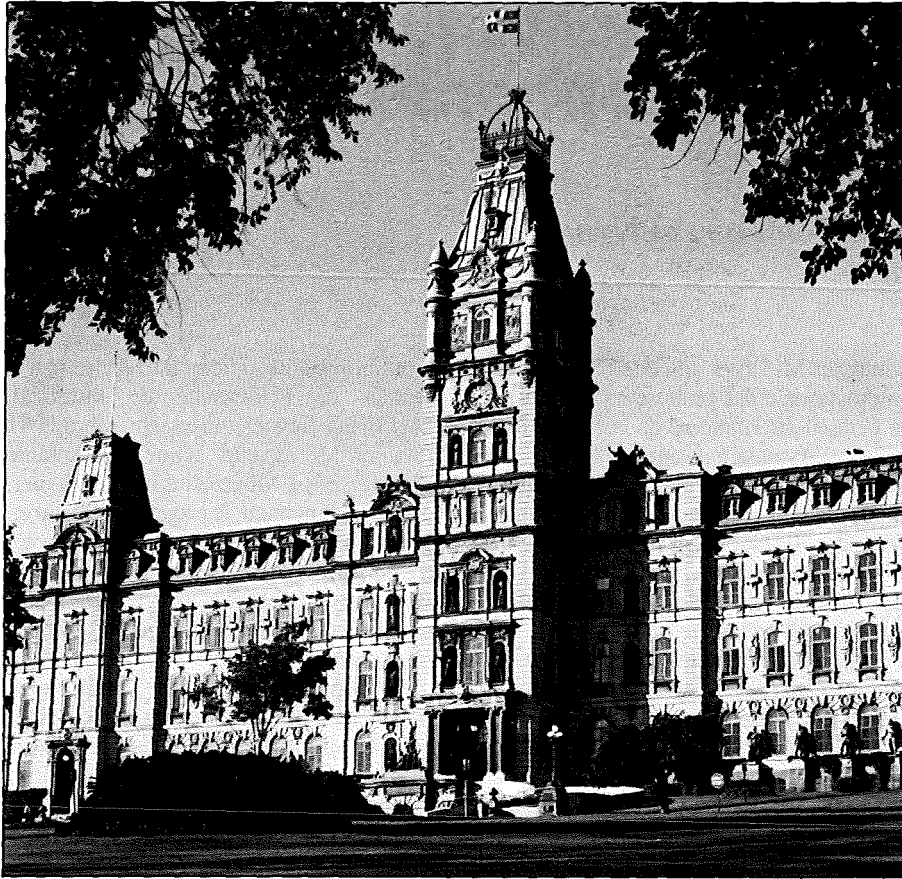
De façon concrète, ce regard québécois vers la francophonie ne s'est pas fixé uniquement sur Paris, bien que les premiers accords, les premiers échanges aient eu lieu avec le gouvernement de la V^e République. Rapidement, sous l'impulsion d'un mouvement nationaliste qui s'affirmait de multiples façons, des liens ont été établis avec d'autres pays francophones. Les premières démarches des fonctionnaires du Québec, effectuées sous le couvert de diverses formes de coopération, dans le domaine de l'éducation notamment, auprès de certains États africains fraîchement dotés de leur indépendance, ont suscité une réelle inquiétude au sein du ministère des Affaires extérieures du Canada.

En réaction, les responsables de cette diplomatie ont d'abord imaginé une parade sur le terrain, avant de pouvoir dessiner un véritable programme d'action destiné aux pays de langue française. Dans une joyeuse chevauchée, diplomates et politiques découvrent une Afrique jusque-là ignorée. Des raisons évidentes qu'expliquent une tradition bien ancrée et une non moins évidente hégémonie des mandarins anglo-saxons avaient facilité la mise en place de relations étroites avec les pays du Commonwealth.

Avant même la définition d'une authentique politique de coopération au développement, le Canada participait, notamment grâce au plan de Colombo, à l'effort de développement de certains pays anglophones, dont beaucoup étaient en Afrique. En un rien de temps, la diplomatie fédérale invente des programmes de subvention, ficelle à la hâte des mécanismes d'aide, installe des ambassades dans plusieurs États d'Afrique francophone ; c'est l'époque quelque peu débridée des « missions de père Noël », pour reprendre l'expression utilisée vers la fin des années 60.

C'est également en terre africaine que s'engagent tractations et manœuvres au sujet de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique. La période est fertile en coups d'éclat, en déclarations fracassantes. La tension s'installe dans les relations triangulaires entre Paris, Québec et Ottawa. Le recul du temps et un certain apaisement permettent maintenant de dégager les résultats concrets de ces querelles de drapeaux, de ces prises de position enflammées, mais peut-être davantage des

Paul-André Comeau est rédacteur en chef du journal *Le Devoir* (Montréal).



L'Assemblée nationale du Québec

efforts d'imagination des divers acteurs. L'Agence est née, qui préfigure la mise en place des sommets de la francophonie.

Innovation de taille, qui fait d'ailleurs figure de précédent en droit international public, le Québec se voit doter d'un statut original au sein de cette organisation internationale, celui de gouvernement participant, qui sera également attribué au Nouveau-Brunswick. Ce précédent facilitera d'ailleurs la mise au point du protocole qui établira, vingt ans plus tard, le sens et la forme de la participation du même gouvernement du Québec au sommet de la francophonie. En raison du rôle accru qui devrait incomber à cette agence par suite des décisions éventuelles du sommet de Québec, ce n'est pas un mince succès que d'avoir harmonisé, dans une entreprise de coopération internationale, les efforts et les énergies des deux ordres de gouvernement.

Un parallélisme actif

En marge de ces mouvements tortueux, d'autres initiatives permettent d'occuper le champ plus global des solidarités francophones. Aux interventions du secteur privé, qui bénéficient de précieuses subventions gouvernementales — telles la création de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, largement financée par Ottawa, ou la mise en place d'un ensemble impressionnant d'asso-

ciations et d'organismes non gouvernementaux (ONG) à vocation internationale — les gouvernements imaginent des prolongements institutionnels. Ainsi, à côté de la Communauté radiophonique des programmes de langue française regroupant les radios publiques de France, de Belgique, de Suisse et du Canada, on voit apparaître le Conseil international des radios et télévisions éducatives francophones, structure ouverte à l'ensemble des pays francophones imaginée par des fonctionnaires fédéraux pour favoriser échanges et coproductions.

Mais c'est probablement en regard de la coopération au développement que l'aiguillon d'une francophonie turbulente fait le plus rapidement sentir ses effets. Au sein de l'Agence de coopération et de développement international du Canada (ACDI), les pays francophones ont rapidement droit à une Direction. Les efforts de coopération, la mise en place de programmes, l'attribution d'enveloppes substantielles découlent d'une volonté politique qui entend assumer ce nouveau volet d'une diplomatie où se reflètent, et la réalité d'une dualité culturelle, et la profondeur de certains intérêts.

La route vers le sommet

Cette schématisation ne doit pas reléguer au rang de simples péripéties les événements majeurs qui disent la chronique des

relations entre Ottawa et Québec durant les années 70 et la première moitié de la décennie 80. L'élection d'un gouvernement indépendantiste à Québec en 1976 a non seulement accentué les tensions initiales, elle a installé au cœur de la diplomatie fédérale un sentiment d'urgence. Les résultats réels de ce heurt des visées entretenues dans les deux capitales ne se prêtent pas facilement à une appréciation objective. On a vu se multiplier initiatives et projets qui s'inspiraient surtout d'une politique d'« occupation » du terrain. On a assisté à l'enlèvement des pourparlers en vue de la convocation de ce fameux sommet de la francophonie vivement souhaité par certains leaders d'Afrique francophone.

C'est finalement à l'automne de 1985, en pleine campagne électorale sur la scène québécoise, que l'accord se concrétise entre Paris, Ottawa et Québec. Politiques et diplomates réussissent à élaborer un protocole savant qui concilie une conception précise de l'unicité de la politique étrangère du Canada et l'apport indispensable du Québec à cette francophonie en voie d'institutionnalisation. La porte est ouverte aux sommets de Paris, puis de Québec.

La convocation de tels sommets fait ressortir une dimension de la politique fédérale en regard de la réalité francophone à travers le monde. Cette politique ne peut pas faire abstraction de deux composantes qui, à des titres différents, en forment le substrat. Il s'agit évidemment de l'orientation envisagée et maintenue par les autorités québécoises d'un gouvernement à l'autre. Il s'agit aussi de la participation directe et impressionnante des sociétés privées et des ONG dans l'avènement de cette ère francophone chantée par le poète-président Léopold Senghor.

La vague d'indépendance en Afrique, les tensions entre Ottawa et Québec, la transformation des mentalités : autant de facteurs qui se sont rapidement conjugués pour favoriser l'insertion du fait francophone au sein de la diplomatie fédérale. À Québec, pareille préoccupation constituait l'une des raisons d'être du nouveau ministère des Affaires intergouvernementales. D'une réaction instinctive, on a évolué vers une formulation plus cohérente qui prend appui, dans un cas, sur la dualité canadienne, dans l'autre sur la spécificité québécoise. Rien n'est définitivement structuré. En marge des relations bilatérales, le bond a été impressionnant. En regard du concert des États qui composent la francophonie, des projets s'élaborent, qui devraient donner une nouvelle impulsion au dialogue Nord-Sud et, point de départ de toute cette aventure, permettre aux francophones du Québec et du Canada de verser leur contribution à cette entreprise tout en assurant leur propre développement culturel. ■

Jean-Marc Léger : les origines de la francophonie

Propos recueillis par Bernard Descôteaux

Le commissaire général à la francophonie au gouvernement du Québec lance un cri d'alarme.

Jean-Marc Léger ne veut pas jouer les prophètes de malheur, mais le cri vient spontanément, parti du fond du cœur : « Il faut faire vite. Nous n'avons pas cinquante ans pour agir. Si nous ne pouvons, d'ici cinq ou dix ans, créer l'irréversible, alors... »

Jean-Marc Léger, qui a derrière lui plus de trente ans de francophonie, de batailles et de luttes incessantes au service de cette idée, lance ce cri d'alarme, non pas parce qu'il manque d'énergie, mais parce qu'il voit se profiler à l'horizon — un horizon tout proche — un danger grave. Assez grave, selon lui, pour parler de « catastrophe pour l'humanité ».

« L'histoire s'accélère », dit-il dans l'entrevue qu'il accorde à *Langue et Société*. Le moteur de cette accélération est la montée vertigineuse des industries culturelles et des communications, avec en bout de piste, selon ses mots, « l'uniformisation et la stérilisation de la plupart des cultures et même de la créativité. Pour elle-même, comme pour les autres cultures, la francophonie doit développer des instruments pour pallier ce péril. »

Le temps d'agir

Pendant longtemps, le défi à relever était celui des structures, des institutions qu'il fallait créer pour donner corps à cette idée de francophonie. Aujourd'hui, alors que tout cela est bien engagé, l'heure de l'action a sonné. Cet apôtre de la première heure sait ce qu'il faut redouter au plus haut point à cet égard : la « francophonie des discours et des petits fours ». La menace est d'autant plus réelle que ce grand projet risque de devenir l'affaire exclusive des gouvernements et des administrations, sans apport de l'opinion publique, pense-t-il.

M. Léger rappelle que la francophonie n'a pas d'abord été l'affaire des gouvernements. « Un jour, les États ont dit : la réalité est là, qui s'impose à nous. Il faudrait que les gouvernements à leur tour se réunissent pour développer, structurer, affirmer cette idée. »

Au tout début, la francophonie était l'affaire d'organismes non gouvernementaux (ONG). Pendant presque vingt ans, de 1952 à 1970, « ce sont eux qui ont porté, incarné, illustré l'idée francophone », de

souligner M. Léger, qui cite l'Association internationale des professeurs de français, le Conseil international de la langue française, l'Association internationale des historiens et géographes, l'Association internationale des journalistes de langue française, l'Association internationale des parlementaires de langue française, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

L'idée de la francophonie n'était pas, au point de départ, plaquée artificiellement par les gouvernements sur la réalité. « Cela a surgi des profondeurs », de dire M. Léger qui voudrait que cela reste vrai, que les gouvernements ne soient pas les seuls à incarner cette idée.



Jean-Marc Léger

La germination

La francophonie fut pendant longtemps pour M. Léger un engagement personnel. Il y avait été amené par son métier de journaliste, ayant été associé en 1952 à la fondation de l'Association internationale des journalistes de langue française. En 1960, il en devenait le président et en étendait l'entrée aux journalistes africains. « Comme M. Jourdain, je faisais de la francophonie sans le savoir », dit-il.

C'est à cette époque que Jean-Marc Léger, pour le compte du journal *Le Devoir*, se demande pourquoi on ne créerait pas une association d'universités francophones semblable à celle qui existait au sein du

Commonwealth. L'idée est reprise par le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, qui en septembre 1961 invitera les recteurs d'une quarantaine d'universités à Montréal pour en discuter. Très spontanément, le projet sera retenu et, le 13 du même mois, trente-trois universités partiellement ou entièrement de langue française signeront les statuts de la nouvelle association, l'AUPELF, et en fixeront le siège à Montréal.

Beaucoup d'universités entretenaient déjà des relations bilatérales où toutes les grandes aires culturelles étaient présentes : le monde arabe, les Antilles, l'Occident, l'Extrême-Orient. Rapidement, l'AUPELF deviendra la plus importante des associations francophones, disposant d'un bureau européen à Paris en 1965, puis d'un bureau africain à Dakar en 1972.

La place du Québec

Le Québec devait jouer un rôle capital dans cette association. M. Léger, qui avait été choisi secrétaire général, rappelle que pendant que le Québec vivait la Révolution tranquille, une nouvelle génération d'universitaires, qui avait besoin d'air, besoin de ces liens avec l'étranger, joignait les rangs. L'AUPELF organisait des colloques qui permettaient aux universitaires québécois de tisser des liens avec des collègues d'ailleurs et de participer activement à l'édification de l'Association. Pendant les quinze premières années de l'AUPELF, leur apport intellectuel a été déterminant, estime-t-il.

Au même moment, l'État québécois commençait à manifester son intérêt pour la chose internationale suivant la théorie, définie par Paul Gérin-Lajoie, du prolongement extérieur des compétences constitutionnelles du Québec. Cet intérêt l'amena tout naturellement à donner un appui actif à l'AUPELF, notamment sur le plan financier. Celle-ci invitait toujours, en qualité d'observateurs à ses colloques, les gouvernements, lesquels y déléguaient des hauts fonctionnaires, et à l'occasion, des ministres. Si bien que lorsque le général de Gaulle

Bernard Descôteaux est correspondant du journal *Le Devoir* de Montréal, auprès de la galerie de la presse à Québec.



Masterfile

vit à faire inviter le Québec à la conférence commune des ministres de l'Éducation de France et des pays francophones d'Afrique, en 1968, à Libreville, ses délégués se retrouvèrent en terrain connu.

Cette conférence de Libreville aura été un point tournant dans l'histoire de la francophonie. Jean-Marc Léger y était le représentant de l'AUPELF qui, depuis 1965, participait à ces réunions à titre d'observateur. Mais le Québec était le premier État invité à élargir le cercle de ces réunions bisannuelles, réservées jusqu'ici à la France et à ses anciennes colonies d'Afrique. « C'était assez émouvant de voir notre drapeau flotter avec seize autres drapeaux, tous d'États souverains », dit M. Léger, en évoquant cette rencontre où le ministre québécois de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, avait fait l'objet d'une attention particulière.

Le gouvernement canadien ne laissa pas passer sans réagir ce qu'il considérait être un incident diplomatique grave, et il rompit ses relations avec le Gabon. À la conférence suivante, à Kinshasa, le Canada obtint d'être invité, et les délégués québécois durent prendre place au sein de la représentation canadienne. Évoquant les compromis faits par le Québec, M. Léger note « qu'on ne pouvait imposer à nos amis africains des sacrifices que nous n'étions pas prêts à faire nous-mêmes pour notre cause ».

Pourtant, le Québec se retrouvera à Niamey en 1969 à la conférence que le président du Niger, Diiori Hamani, convoque à titre de président de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) pour discuter du projet soumis en 1966 par Léopold Senghor d'institutionnaliser la francophonie. À cette rencontre ministérielle, on retient le principe de créer ce qui deviendra l'année suivante l'Agence de coopération culturelle et technique

*Il faut voir le français comme
une sorte de garant de
l'universel. Comme il est en
première ligne par rapport aux
autres langues face à l'anglais,
il a vraisemblablement un rôle
historique majeur à jouer.*

(ACCT). Un secrétariat provisoire sera formé pour définir les statuts de la future agence. Le nom de Jean-Marc Léger s'imposera comme secrétaire, « en raison surtout des succès de l'AUPELF », dit-il. Pendant un an, M. Léger deviendra un « vagabond de la francophonie », visitant tous les pays francophones pour obtenir leur adhésion au projet et définir leurs attentes. À l'exception de l'Algérie, de la Guinée, du Congo-Brazzaville et du Maroc,

tous participeront en mars 1970 à la conférence dite de Niamey II, chargée d'adopter les statuts et de lancer l'Agence.

Le principal problème qui se posait à cette deuxième conférence était le statut du Québec. C'était une question qui se jouait entre le Canada, le Québec et la France. Les Africains étaient « d'abord étonnés, puis un peu irrités par cette querelle de grands blancs » qui risquait de tout faire avorter, rappelle M. Léger. La France fut loyale envers le Québec et trouva le compromis qui permit à tous de se rallier. On le retrouve à l'article 3.3 de la charte de l'Agence énonçant que « dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des États membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence sous réserve de l'approbation de l'État membre » dont relève le gouvernement en question.

Ce compromis ouvrait en sorte une porte au Québec tout en laissant les gouvernements québécois et canadien régler entre eux les modalités de la participation québécoise. Cette négociation eut lieu en 1971 sans que le Québec fût capable de tirer tout le bénéfice de l'article 3.3 proposé par la France et accepté par le Canada à contrecœur. Gérard Pelletier, qui représentait le Canada, réussit à convaincre Ottawa

des conséquences d'un éventuel refus. Le feu vert ne vint que tard, dans la soirée du 19 mars, alors que la conférence était presque terminée et que certaines délégations avaient commencé à quitter Niamey. Tandis que tous attendaient cette réponse, qui ne semblait pas devoir venir, l'atmosphère était à la morosité, rappelle M. Léger. Le lendemain, 20 mars, la charte créant l'Agence put être signée. Vingt et un gouvernements y apposèrent leur signature. « Depuis, estime M. Léger, le Québec a su transformer son strapontin » pour occuper à toutes fins utiles la place d'un membre à part entière de cette organisation.

Le temps de l'essor

Le projet retenu à Niamey donnait à la francophonie son premier rejeton. On était loin cependant du rêve senghorien d'une francophonie organique, fortement structurée. L'enfant de Niamey sera au contraire de très petite taille, et ses moyens, presque dérisoires : un secrétariat d'une dizaine de personnes et un budget de 2,5 millions de dollars. Dix-sept ans plus tard, l'Agence correspond un peu mieux à la vision senghorienne. Elle a fait le plein de membres avec trente-neuf pays et gouvernements participants, et se prépare à devenir le bras politique et administratif de la Conférence biennale des chefs d'État et de gouvernement qui depuis 1985 a entrepris de se réunir régulièrement.

La modestie de l'entreprise s'imposait en 1970. « Les temps n'étaient pas mûrs », croit Jean-Marc Léger, qui deviendra tout naturellement le premier secrétaire général de la nouvelle agence. La France qui, quelques années auparavant, avait connu l'échec de la Communauté française réunissant autour d'elle ses anciennes colonies d'Afrique croyait, rappelle-t-il, qu'il fallait faire la preuve de la volonté des États de mettre sur pied une organisation efficace. Rien n'interdisait de penser qu'ultérieurement on pourrait envisager de couronner cette première expérience par des réunions périodiques de chefs d'État et de gouvernement. « Mais il fallait être réaliste », convient M. Léger.

La France avait toujours réagi prudemment devant les appels des pays africains à donner à la francophonie des institutions politiques. Elle ne voulait pas être en première ligne. « Mais, se souvient M. Léger, même des pays africains jugeaient par trop ambitieux le projet soumis par le président sénégalais en juin 1966 à l'OCAM », lequel couvrait presque tous les grands domaines de l'activité humaine — culture, science, économie et politique — ce qui impliquait la réunion au sommet des chefs d'État et de gouvernement. Le projet était ambitieux, mais Léopold Senghor « était un visionnaire. Il voulait donner force et autorité à

l'ensemble des pays francophones », de dire M. Léger.

Léopold Senghor reviendra à la charge en 1976 pour proposer la tenue d'un sommet des chefs d'État des pays francophones, voulant faire faire un autre pas à la francophonie. La question du statut du Québec à une telle rencontre repoussera la réalisation du projet jusqu'en 1986, en fait jusqu'à ce que le Québec et le Canada s'entendent à ce sujet.

Si ce sommet qui se tiendra en septembre à Québec, le second du genre, se pérennise, il apportera des modifications profondes et souhaitables à l'ACCT, espère M. Léger. Cette institution semble destinée à devenir le secrétariat de ces rencontres, quoique certains aient longtemps hésité, croyant qu'il était préférable de créer parallèlement un secrétariat politique. « La francophonie n'a pas assez de ressources pour qu'on prenne le risque d'une telle dispersion », affirme-t-il.

Être ou ne pas être

Le sommet de Québec sera capital pour l'évolution de la francophonie car, au-delà des structures, il y a des projets à réaliser. « Devant les dangers qui se profilent à l'horizon, il faut créer l'irréversible », de dire M. Léger, qui évoque le besoin de créer un espace audiovisuel francophone, de mettre en place un marché commun des produits culturels, et aussi d'éveiller l'opinion publique au moyen des médias et de l'école.

L'enjeu est beaucoup plus grand qu'il peut sembler à première vue. « La francophonie n'est pas seule menacée, dit-il. Il faut voir le français comme une sorte de garant de l'universel. Comme il est en première ligne par rapport aux autres

langues face à l'anglais, il a vraisemblablement un rôle historique majeur à jouer. Si les francophones n'arrivent pas à aspirer, pour l'ensemble des cultures, au renouveau de la créativité et à un rayonnement minimal nécessaire, les autres le pourront bien moins encore. »

Un échec serait à son avis catastrophique. « Nous serons tous victimes de la "clochardisation" des cultures. Pour le Québec, il y a le risque de la "cajunisation" », prévoit-il, ajoutant : « L'échec nous réduira à mener des combats d'arrière-garde, à colmater des brèches, à assister, impuissants et aveugles, à l'assimilation. »

Le Grand Prix de la francophonie

C'est au poète et dramaturge libanais Georges Schéhadé qu'a été décerné le premier Grand Prix de la francophonie créé à l'initiative du Canada. On se souvient que c'est à l'occasion du premier sommet de la francophonie que le Canada avait remis un fonds à l'Académie française. Enrichi depuis par deux industriels canadiens et par l'État français, ce fonds permettra également de souligner les contributions à la francophonie dans les domaines technologique, informatique et scientifique. C'est ainsi que l'équipe franco-canadienne des chercheurs Martial Bourassa et Jean-Paul Chachera s'est vu attribuer la Médaille de la francophonie pour l'ouvrage *La Maladie coronaire*.

Après TVFQ, TV5

Depuis de nombreuses années, la francophonie internationale se manifestait occasionnellement sur les écrans canadiens grâce à la Communauté des télévisions francophones. En 1979, à la suite des accords franco-québécois, c'est un canal entier du câble qui était consacré à un choix d'émissions des trois chaînes publiques françaises : TVFQ. « La télévision de France au Québec » était née.

L'idée d'offrir aux téléspectateurs francophones des productions d'autres pays de langue française fit son chemin et, en 1984, la Belgique, la France et la Suisse unirent leurs efforts pour diffuser les émissions de leurs télévisions publiques : TV5 voyait le jour en Europe. Le Canada et le Québec se joignirent officiellement au groupe en 1986, mais la diffusion demeurait limitée à l'Europe.

Dès le début de 1988, TV5 pourra recevoir son véritable acte de naissance intercontinental, puisque les émissions des cinq partenaires, diffusées au Canada par le satellite Anik C-3, pourront être captées au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Il reviendra ensuite aux télédistributeurs d'en faire bénéficier leurs abonnés. TV5 mettra l'accent sur une information variée, canadienne tout autant que mondiale, et elle ouvrira nos écrans à une présence africaine hebdomadaire.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que d'autres pays entrent dans la ronde des ondes et enrichissent davantage l'espace télévisuel francophone.

Héritage et partage

Naim Kattan

La francophonie, de par sa diversité, est un appel au respect des spécificités. Elle montre à l'humanité l'une des voies de l'avenir.

La francophonie est au Canada une mémoire. Elle est aussi une promesse. Être né francophone, c'est être l'héritier d'une grande civilisation, et au premier chef d'une langue infiniment riche. Comme toute langue, le français est substance et expression. Expression d'un peuple, désormais d'un univers, et substance d'une culture. Et cette culture, c'est Molière, Racine et Descartes, Baudelaire, Bergson... C'est bien sûr la France, mais c'est de plus en plus un monde. C'est Senghor et Cendrars, Alain Grandbois et Maeterlinck. L'héritage est immense et il devient planétaire.



L'Est

La France demeure, vu sa population, le foyer principal de la francophonie. C'est elle qui, de l'Afrique à l'Amérique, a essaimé et poussé des racines. Mais elle ne dispose plus seule du produit de son héritage ; elle n'est plus l'unique source ni l'unique dépositaire d'une richesse qui est devenue multiple. Le français est aujourd'hui une langue américaine, asiatique, océanienne et africaine aussi bien qu'européenne. Véhicule et instrument, mais aussi modalité et substance, legs commun que chacun des pays francophones à travers la planète enrichit et partage, et qui fait d'eux une vaste entité.

La source nord-américaine

Le fait francophone canadien, à la fois bénéficiaire et donateur, épouse chacune de ces dimensions. D'abord la source lointaine et proche, historique et présente : la France. En dépit des vicissitudes de l'his-

toire, de la brutalité des événements, de la rupture politique, les Français qui sont restés ici ont fait de cette terre leur patrie. Le lien avec la France, amour déçu, dépit et tristesse, nostalgie et colère, s'est maintenu, chargé de rêves, de malentendus et d'attentes. Et la Nouvelle-France est devenue le Québec, c'est-à-dire une terre d'Amérique. Ce nouveau foyer de la francophonie, le plus fort et le plus ample de l'Amérique du Nord, est désormais le point de ralliement des francophones dispersés sur le continent, et en premier lieu, de ceux du Canada. Car ce pays se veut, par ses lois et sa politique, un pays double, vivant sa dualité dans l'accueil, l'acceptation, sinon dans l'enthousiasme. Le fait est là : des francophones vivent, expriment la volonté de conserver et de faire fructifier leur héritage. La vitalité d'une culture se manifeste par la manière dont ceux qui la portent font face au défi, et l'on peut dire, par exemple, qu'Ontariens, Manitobains et Acadiens, loin d'accepter l'étiollement et l'absence, démontrent une volonté d'épanouissement.

Et c'est là une autre dimension de cette francophonie : il faut que la mémoire soit en état d'attente et d'accueil de la promesse si l'on veut qu'elle féconde le présent. C'est dans cet esprit de disponibilité et d'exploration que se tissent des liens nouveaux. Sans passer par un centre unique, les diverses communautés francophones réparties ici et là dans le monde se rejoignent dans leur volonté d'affirmer leur autonomie, de la bâtir dans un ensemble conforté par la puissance de ses éléments.

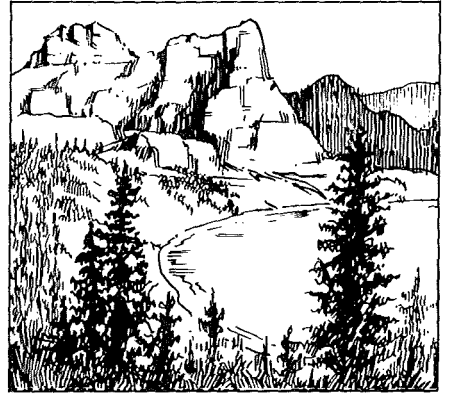
La manifestation de sa francité

Le Canada est lié par l'anglais aux États-Unis dans un rapport incertain, inquiet et inégal, et à la Grande-Bretagne dans une relation historique qui se mue en fidélité et mémoire. Face à son gigantesque voisin, le Canada anglophone ne représente plus qu'une minorité menacée d'absorption. Or, en manifestant vigoureusement leur francité dans le but de n'être pas assimilés, les Canadiens de culture française apportent à cette minorité de langue anglaise, qui elle-même les menace, le soutien dont elle a besoin pour ne pas disparaître dans le grand tout américain. Issu de l'alliance de deux minorités qui cherchent chacune à survivre, le Canada vit sa dualité dans la

tension. Et la fragilité. D'où la nécessité constante de redire le lien qui le fonde et l'unit devant le péril.

En affirmant son autonomie culturelle et linguistique, le Québec donne à toutes les communautés francophones du Canada ainsi qu'à l'État canadien lui-même le statut d'interlocuteur au sein de la francophonie mondiale, incluant la France. Les rapports entre les pays francophones consistent en des échanges fondés sur la liberté, et par conséquent sur l'égalité. Chaque partie apporte à l'ensemble sa richesse et y puise des ressources. Aussi est-il essentiel aux francophones du Canada d'être présents dans cet ensemble et d'établir des échanges directs avec l'Europe, la France bien entendu, mais aussi la Belgique et la Suisse, de même qu'avec le Maghreb, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et les Antilles.

L'aire d'influence d'une langue ne se résume pas à ceux qui l'ont apprise dès leur tendre enfance. Elle s'étend aussi à tous ceux, individus ou peuples, qui ont adopté cette langue et en ont fait un instrument de communication. C'est d'ailleurs ce qui



L'Ouest

permet de prendre la mesure de son universalité. Il importe que cette universalité soit reconnue par les francophones d'abord, car cela constitue une dimension de leur présence dans le monde.

Or, dans un nombre de pays, le français partage le territoire avec d'autres langues. Il n'y a pas là que menace, tension et conflit ; il y a aussi avantages évidents. C'est ainsi que les pays du Maghreb et du Moyen-Orient introduisent dans ce fonds commun de richesses de la francophonie la civilisation arabe, les pays d'Afrique, les cultures d'un continent, la Suisse, un lien avec la culture germanique, la Belgique, un rapport avec la culture néerlandaise, et le Canada, une longue fréquentation de la culture anglo-saxonne.

Naim Kattan est directeur du Service des lettres et de l'édition au Conseil des Arts du Canada.

La rencontre des spécificités

Dans les relations entre pays francophones, ce qui est le plus visible, ce sont les dimensions politiques et juridiques. Quoique essentielle, cette composante ne saurait faire oublier qu'à travers ces échanges, chacun des participants exprime son être : une histoire, une perception de soi, une vision du monde, une attente, une appréhension de l'avenir qui le distinguent des autres et informent sa culture propre. Et c'est à cette profondeur que se tissent les liens les plus significatifs et les plus durables.



Le Centre

Il n'est pas utopique de rêver d'un Canada servant de lieu de rencontre des peuples et des États de la francophonie, du Commonwealth et de l'Amérique anglophone, chacun reconnaissant les particularismes et la diversité d'autrui et s'en nourrissant. Ce serait là le point de départ d'un projet de civilisation mondiale qui préserverait l'authenticité des cultures, sauvegarderait leur spécificité face à la menace d'un universalisme vide, prélude à l'anonymat que risquent d'imposer par leur puissance les technologies nouvelles. Vue ainsi, la francophonie serait un appel à la diversité, à la défense de ce qui caractérise les peuples et les personnes. C'est l'une des grandes voies de l'avenir. ■

Antonine Maillet

Nommée en janvier 1987 au Haut Conseil de la francophonie, Antonine Maillet est la cinquième Canadienne, et la première Acadienne, à s'être mérité cet honneur. Le Haut Conseil, dirigé par le président François Mitterrand, regroupe trente-trois personnalités francophones des arts, des lettres et des sciences, représentant les cinq continents. C'est l'Acadie personnifiée qui entre au Haut Conseil, de la *Sagouine* à *Pélagie-la-Charrette*. Ce dernier roman, on s'en souvient, avait remporté le prix Goncourt en 1979.

La francophonie mondiale

Michel Tétu

Universelle parce qu'elle véhicule sur les cinq continents une multitude de cultures, la langue française s'est mise à l'heure de la science et de la technologie occidentales.

Réunions de chefs d'État, échanges culturels, accords économiques, la francophonie se taille peu à peu une place sur l'échiquier mondial. Pourtant, la notion même de francophonie reste mal définie. C'est qu'elle est récente et qu'elle recouvre bien des réalités. Certains y voient un simple regroupement des habitants de la planète qui parlent le français, alors que d'autres la considèrent comme un outil de développement culturel et économique. D'autres encore croient y déceler des intentions politiques plus ou moins avouables : la francophonie n'aurait pour objet que de faire contrepoids au Commonwealth, ou même cacherait les efforts de l'Hexagone pour maintenir sous sa coupe ses anciennes dépendances.

Le premier Sommet de la francophonie, qui s'est tenu en février 1986, aura eu le mérite de dissiper en partie cette ambiguïté. Dès son arrivée au pouvoir, peu de temps après, le premier ministre Jacques Chirac s'empresse de nommer une Secrétaire d'État à la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry, qui déclara au *Figaro Magazine* : « Il existe une conscience croissante de la francophonie. Le français n'est pas le monopole de la France. »

Deux problèmes se posent néanmoins lorsqu'on tente de cerner avec précision la réalité que recouvre la francophonie : d'une part, sa délimitation géographique et son poids démographique (en expansion ou en régression selon les paramètres des sondages et l'humeur des chercheurs), et d'autre part, la grande diversité qui se cache sous son apparente unité.

« Il existe une conscience croissante de la francophonie. Le français n'est pas le monopole de la France. »

Le français dans le monde

Le recensement de la population francophone du globe donne lieu, selon les sources, à des relevés fort différents : 100 millions, 120, 140, 150 millions, qui dit mieux ? Si l'on additionne simplement les populations des pays où le français est

utilisé peu ou prou, on atteindra le chiffre imposant — mais trompeur — de 380 millions ; trompeur, car contrairement aux pays d'Amérique du Sud, par exemple, où la majorité de la population parle la même langue, les pays dits francophones comptent des proportions extrêmement variables de locuteurs francophones. Leur nombre s'élèverait en fait à quelque 120 millions.

Quoi qu'il en soit, à l'échelle mondiale, le français se situe derrière le chinois (environ 935 millions de locuteurs), l'anglais (300 millions), l'espagnol (266 millions), l'arabe (166 millions), le bengali (160 millions) et le portugais (132 millions, dont 122 au Brésil).

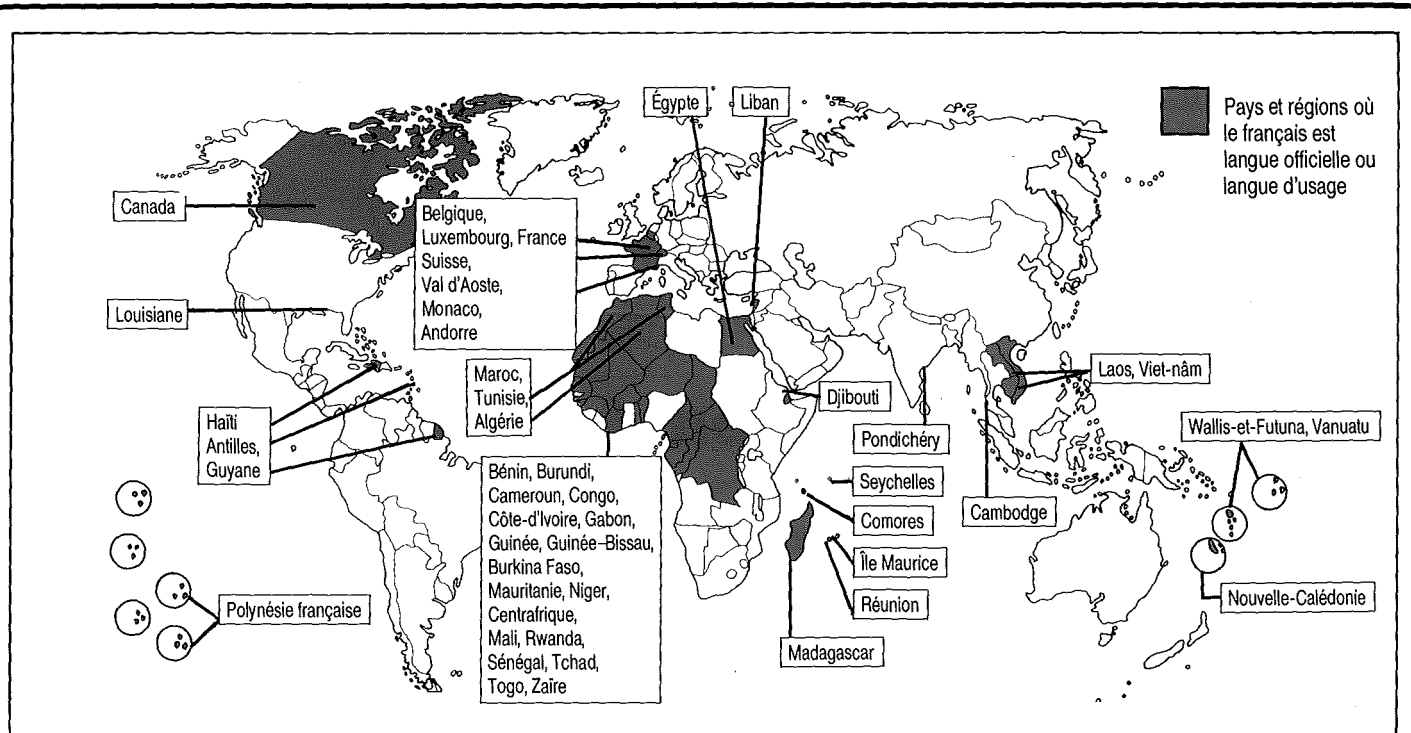
Pourtant, plus que ces dernières langues, le français a un rayonnement international — au même titre que l'anglais — puisqu'il est répandu sur les cinq continents. Le chinois n'est parlé que sur un seul continent, tout comme le bengali. C'est le cas également du malais-indonésien (122 millions de locuteurs), du japonais (121 millions) et même de l'allemand (118 millions).

On regroupe traditionnellement les pays francophones en cercles concentriques, selon la place qu'y occupe le français.

Le premier cercle est constitué des pays et des régions où le français est langue maternelle. Il s'agit de la France, d'une partie de la Belgique (Wallonie et Bruxelles), de la Suisse romande, du Luxembourg, du Val d'Aoste (Italie), de la principauté de Monaco et de quelques autres régions comme les îles anglo-normandes. À cela s'ajoutent le Canada français — largement concentré au Québec, mais présent presque partout au pays — et, pour une petite part, le nord-est des États-Unis et la Louisiane.

Le deuxième cercle regroupe les pays où le français est langue officielle ou langue d'usage. Il faut distinguer ici les pays et départements d'outre-mer créolophones, où la langue maternelle est très proche du français (Guadeloupe, Martinique, Haïti, Guyane française, Réunion, Maurice et Seychelles), des pays où le français est en contact avec une langue nationale beaucoup plus éloignée : certains pays d'Afrique noire (incluant Madagascar), le Maghreb

Michel Tétu est professeur titulaire, responsable des cours sur les littératures de la francophonie à l'Université Laval (Québec).



La francophonie mondiale

(Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) ainsi que le Liban.

Le troisième cercle comprend les pays où, pour des raisons historiques et politiques, se retrouvent des vestiges importants du français, qui est encore utilisé notamment pour les communications internationales, par exemple aux Nations-Unies. Mentionnons la Syrie, l'Égypte, certains pays de la péninsule indochinoise, la Roumanie et la Bulgarie.

Enfin, le quatrième cercle est celui des pays non francophones où le français est la principale langue seconde. On compte parmi eux plusieurs pays d'Amérique latine, où l'élite parle le français et où cette langue est enseignée à l'école et à l'université. Bien qu'on ne les retienne pas dans le compte des pays francophones, on estime néanmoins que 20 à 25 millions de leurs habitants parlent le français, ou sont à tout le moins capables de le lire.

Comme on l'imagine, il est extrêmement difficile de procéder à un recensement précis en dehors du premier cercle. Peu importe d'ailleurs ; l'universalité d'une langue ne se mesure pas au nombre de ses locuteurs. Si la langue française est universelle, ce n'est pas, n'en déplaise à Rivarol, parce qu'elle est « la seule qui ait une probité attachée à son génie », mais parce qu'elle véhicule des cultures vivantes multiples.

Unité et diversité du français

Lors de la V^e Biennale de la langue française, qui se tenait à Dakar en 1973, le regretté Maurice Piron avait déclaré fort à propos : « La francophonie est une arme à

deux tranchants. Elle rassemble les pays de langue française, mais cette union peut dégager un facteur d'unité aussi bien qu'un facteur de diversité. »

Si on laisse de côté l'aspect démographique, une question plus fondamentale demeure : quel français parlent les francophones pour véhiculer leur culture ? On évoque souvent un français standard, supposément universel, un français qui serait commun à tous. Mais c'est là un désir plus qu'une réalité.

« Les peuples d'expression française se sentent, par delà les intérêts économiques ou même politiques, unis par un lien spécial qui est intellectuel et aussi sentimental. »

Georges Pompidou

Les normes définies par l'Académie française ou illustrées par les écrivains de l'Hexagone furent sans doute universellement respectées au XIX^e siècle. Ce n'est pas sans fondement qu'un Antillais pouvait déplorer au début du XX^e siècle qu'après 100 ans d'indépendance, Haïti n'avait pour littérateurs que des hommes souhaitant qu'on puisse les lire en France sans deviner la pigmentation de leur peau.

À la même époque, les Anglo-Saxons du Nouveau Monde avaient pris leurs distances vis-à-vis de la mère patrie ; vers 1870, l'Académie royale d'Espagne avait établi un dictionnaire indiquant la provenance de chaque mot (Chili, Mexique, Argentine ou Castille). En français, par contre, les particularités locales et régio-

nales étaient systématiquement refoulées, à moins de trouver grâce au nom d'un certain exotisme.

Avec la Seconde Guerre mondiale et « l'ère des indépendances », l'hégémonie linguistique est battue en brèche. Véhicule des idées de liberté au XVIII^e siècle, la langue française était devenue très souvent la langue du colonisateur. Désormais, pour affirmer sa liberté, il fallait parler malgache, ouolof ou arabe, ou encore adapter le français aux réalités locales afin de nommer le pays, sa faune, sa flore et sa culture.

C'est ce que soulignait Maurice Piron à Dakar : « Faut-il rappeler que plus une langue se répand dans l'espace, plus elle tend à se particulariser ? L'éloignement géographique par rapport au centre directeur qu'est la France joue alors dans l'évolution linguistique un rôle comparable à celui d'un accélérateur... Cette diversité que prend ainsi le français parlé suivant les lieux où il se parle est certes un inconvénient sur le plan de la communication, et si les divergences s'accroissent, elles risqueraient de créer des zones d'opacité. » D'où la proposition qu'il faisait alors d'établir un inventaire général des « usances » de la francophonie.

Ces idées portèrent leurs fruits. Au début des années 70, le *Petit Larousse* ne comportait que quatre mots d'origine africaine ; une dizaine d'années plus tard, les quatre principaux dictionnaires français rivalisaient d'ouverture en accueillant belgicisms, helvétismes, canadianismes, africanismes, etc.

Mais avec l'expansion et la diversification du français, ses qualités propres ne

tendent-elles pas à se réduire, sinon à disparaître peu à peu ? Comme le soulignait le linguiste André Martinet : « Dans cette affaire, les qualités intrinsèques des langues en présence paraissent jouer un rôle fort limité. » Le rayonnement d'une langue ou la disparition d'un dialecte n'ont en effet rien à voir avec leurs qualités respectives. Ne dit-on pas qu'une langue, c'est un dialecte avec une armée ?

Les nouvelles technologies risquent de modifier l'équilibre linguistique à l'échelle mondiale.

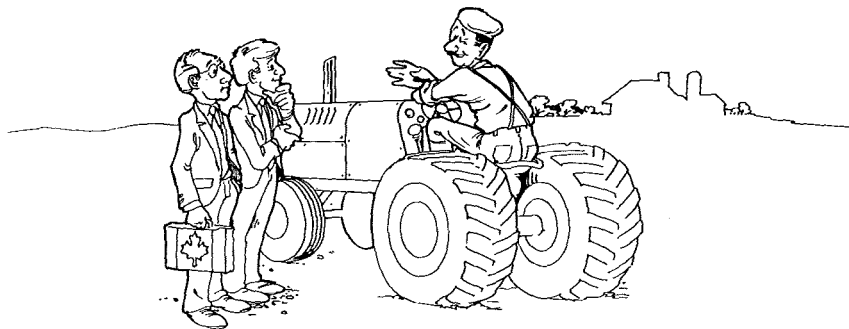
Le français de l'an 2000

Quelle sera la position du français en l'an 2000 ? Serons-nous 240, 260, 300 millions à le parler, parmi le milliard de locuteurs d'une langue latine et les 6 milliards d'habitants de la planète ?

Parce qu'il a évolué pour accueillir de nouvelles cultures, et notamment la culture technologique et scientifique de l'Occident contemporain, le français a de bonnes chances de demeurer l'une des deux principales langues internationales. Après avoir connu un recul constant pendant une cinquantaine d'années, il reprend aujourd'hui du terrain grâce à l'énorme poussée démographique africaine et aux progrès de l'enseignement au sein des populations peu scolarisées. Par ailleurs, les nouvelles technologies, telle la traduction informatisée, vont certainement jouer un grand rôle au cours des prochaines années, et risquent de modifier l'équilibre linguistique à l'échelle mondiale.

Il reste au français l'avantage d'être implanté sur les cinq continents, d'être par conséquent présent dans la plupart des organisations internationales et de suivre tous les mouvements culturels mondiaux. Mais il devra mettre tous les atouts de la francophonie dans son jeu, et faire front commun avec les autres langues latines afin de résister à l'envahissement de l'anglais.

Comme le déclarait au *Point*, le 27 avril 1987, l'ancien chef de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay, Thierry de Beauco : « Le français est aujourd'hui une langue universelle en ce sens qu'elle exprime une pluralité de passions, de religions, de cultures... Il faut réintéresser les intellectuels français à cette évidence que la chance de leurs mots d'exister, leur chance de penser, c'est justement qu'ils aient ce rayonnement international grâce à la nouvelle francophonie. » ■



Souvent français varie

Jean-Claude Corbeil

La langue française est « le bien commun de tous ceux qui la parlent et nous aurions tort d'enfermer sa défense et illustration dans les limites de la France ».

Valéry Giscard d'Estaing

Le titre de cet article me vient du souvenir d'une conversation avec un collègue allemand. Nous participions à un colloque sur la lexicographie du français au Québec. Bien entendu, il y était sans cesse question de la relation entre les usages propres au Québec par rapport au français hexagonal et de la manière dont les mots québécois devaient ou ne devaient pas apparaître dans les dictionnaires « français », avec force arguments à la défense de l'une ou de l'autre opinion. À la fin de la journée, en sortant de la salle, je croise ce collègue qui me pose cette question toute simple : « Pourquoi un francophone n'a-t-il pas le droit d'être de quelque part ? » Tout le problème est là pour la francophonie.

Distinguer les problèmes

À partir du moment où la langue française est devenue une langue de diffusion internationale, partagée à des titres divers par plusieurs pays, on ne peut plus l'envisager comme si elle appartenait en propre à la France et était, conséquemment, sous le contrôle exclusif des institutions françaises. Dans le monde d'aujourd'hui, quand on discute de langue française, il faut distinguer soigneusement au moins trois problèmes différents. D'abord, le français en France et la relation entre l'usage admis comme norme, les usages régionaux, et les langues régionales telles que l'alsacien, le breton, le basque, l'occitan : c'est la question interne. Ensuite, la relation entre le français de France et celui de chaque pays qui en fait usage, notamment ceux où il est langue maternelle : c'est une question à la fois interne, puisque chaque pays est en droit de définir sa propre norme du français, et une question externe, puisque cette norme nationale ne peut pas s'éloigner

trop de la norme des autres pays. Enfin, la relation entre le français comme langue européenne et la ou les langues nationales

Tous les francophones ne parlent pas français de la même manière, pas même à Paris, encore moins dans les pays à la périphérie de la francophonie.

des pays où il a été introduit par la colonisation : donc une question de définition d'une forme acceptable de bilinguisme fonctionnel français/langues nationales et, par suite, de statut du français dans ces pays.

Atténuer les différences

En tant que langue commune, le français assure l'intercommunication internationale de tous ceux qui en font usage, qu'ils soient francophones ou non. Il y a donc grand intérêt à maintenir une relative uniformité de la langue, donc à réduire la variation linguistique.

Pourquoi ? Les raisons sont multiples et touchent surtout la prononciation et le vocabulaire, très peu la syntaxe, pour ainsi dire pas la morphologie. Sur le plan phonétique, le terme « accent » englobe d'une manière vague divers phénomènes de prononciation et d'intonation. Chose certaine, tous les francophones ne parlent pas français de la même manière, pas même à Paris, encore moins dans les pays à la périphérie de la francophonie. Je ne vois ni comment

Jean-Claude Corbeil est secrétaire général du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée (Montréal).

ni pourquoi il pourrait en être autrement et je ne suis pas certain qu'on doive s'en préoccuper beaucoup, du moins si les écarts de prononciation ou d'intonation sont minimes.

En vocabulaire, c'est plus nuancé, plus complexe, en ce sens qu'on passe tout doucement des variantes indispensables aux variantes stylistiques. En ordre décroissant de nécessité, on peut distinguer :

- a) Les mots correspondant à des institutions particulières, propres à un pays ou à une région : institutions politiques, administratives, économiques. Par exemple, au Québec, les cégeps et les cégépiens (niveau d'enseignement entre le secondaire et l'université), le caucus des députés d'un parti politique (réunion stratégique à huis clos), les caisses populaires (coopératives bancaires) ; en Belgique, le bourgmestre et les communes à facilité ; en France, les arrondissements, la carte grise ou les syndicats d'initiative.
- b) Les mots correspondant à des réalités dont l'existence, ou l'importance, est propre à un pays ou à une région. On pense immédiatement à la flore (l'épinette du Québec, le baobab d'Afrique), à la faune (la perchaude ou le capitaine), à la climatologie (la poudrière du Québec et les oueds du Sahara), à la cuisine (les tourtières du Lac-Saint-Jean et les couscous du Maroc), aux vêtements, à l'habitation, etc. Mais le même phénomène existe aussi dans les vocabulaires de spécialités, où les différences d'équipement, de mode de production, de procédures administratives entraînent des différences de termes correspondant à des différences de notions. Par exemple, la comptabilité au Québec, en France et en Belgique ne se fait pas de la même manière, d'où une terminologie à la fois commune et particulière à chaque pays, en mots et en définitions.
- c) Les variantes proprement synonymiques, c'est-à-dire l'existence de deux ou de plusieurs mots pour désigner la même chose, par exemple week-end et fin de semaine, moufle et mitaine, bonnet et tuque, cake et gâteau aux fruits, septante et soixante-dix, chaussette et bas, efface et gomme à effacer, minoune et clou ou tacot, et une foule d'autres du même genre, source inépuisable de blagues, de confusion (le déjeuner est à quelle heure ?) et surtout de discussion (qui a raison, qui a tort, où est le dictionnaire, lequel, celui-ci est meilleur que celui-là. Ce n'est pas dans le dictionnaire ! Et puis après! Scénario connu).

Accepter le pluralisme

Jusqu'à maintenant, les Français ont eu tendance à imposer leur usage comme

langue commune, surtout l'usage bourgeois urbain, et à considérer qu'ils étaient, en somme, les modèles de la langue française et que les autres n'avaient qu'à parler comme eux. Simplification naïve et un peu outrageante. Je me souviens d'une promenade dans la campagne française avec un collègue, linguiste lui aussi. Nous rencontrons un paysan (nous dirions un cultivateur), monté sur son tracteur, avec qui nous discutons politique. Après un moment, il s'arrête et me dit, très sérieusement, avec un magnifique accent du terroir : « Vous parlez drôlement bien français pour un Canadien, vous ! » Sa réflexion est intéressante : elle marque un sens profond de la sécurité linguistique chez ce paysan, sûr de lui et de son droit ; mais elle est aussi inquiétante, parce qu'elle révèle une forme spontanée d'impérialisme linguistique, chez une personne qui, pourtant, n'a rien à y voir.

Pour ma part, je suis aujourd'hui convaincu que notre avenir comme communauté linguistique exige le changement de cette attitude. Nous devons admettre l'existence des accents et des différences de

L'école, les dictionnaires, les grammaires devront tenir compte de la pluralité des usages de la langue française et de leur égalité.

vocabulaire, cesser de rêver à un français unique, le même pour tous, cesser surtout ce jeu irritant des remarques sur la manière de parler de l'un et de l'autre.

À la place de l'uniformisation linguistique, nous prônons pour l'avenir de la francophonie une stratégie de la variation linguistique, et donc une stratégie de communication, en deux temps : premier temps, privilégier la langue commune et donc apprendre à neutraliser les variantes ; second temps, admettre et accepter les différences, ce qui implique un esprit d'accueil à l'égard de ce qui nous surprend. Les mouvements de cette stratégie, du pôle de la neutralisation des variantes vers celui de leur utilisation, dépendent des relations entre les interlocuteurs, de la compétence linguistique de chacun, enfin des circonstances de la communication, y compris l'objet de la conversation. C'est une stratégie de souplesse et de bon sens, où le jugement de chacun est mis à contribution. C'est la seule manière d'éviter les deux extrêmes qui nous guettent : l'impérialisme linguistique de Paris qui compromet la richesse de la francophonie par l'appauvrissement de chaque région ou pays, et le folklorisme linguistique militant qui, lui,

menace l'intercompréhension des francophones. Au fond, nous n'avons pas le choix. Il nous reste à changer l'idéologie de l'unification linguistique et les institutions qui en découlent, dont l'objectif est l'uniformisation de la langue. L'école, les dictionnaires, les grammaires devront tenir compte de la pluralité des usages de la langue française et de leur égalité, et se faire ainsi le véritable reflet de la francophonie mondiale.

Comme Québécois et Canadiens, nous sommes contraints à une stratégie de la variation linguistique, pour exprimer ce que nous sommes et maintenir le contact avec les autres. Nous savons qu'il en est de même pour tous ceux qui, comme nous, sont périphériques. Nous poursuivrons ce destin linguistique dans le même esprit, seul ou avec ceux qui le partagent avec nous. ■

Les voix du passé

La reconstitution de la voix de Louis XIV et de Napoléon souligne, de façon concrète et sans doute plus frappante que n'importe quel traité de linguistique, l'évolution phonétique du français. Le Centre Pompidou à Paris nous entraîne ainsi dans un voyage dans le temps où l'on retrouve par exemple le « r » roulé ou la prononciation « moué » pour « moi » dans la bouche de Louis XIV. Les accents régionaux sont illustrés par la voix de Napoléon, pleine des intonations de son île natale. Les films nous ont habitués à associer à ces personnages (et à leurs contemporains) une langue moderne — rien n'est plus faux, bien entendu, et l'histoire nous offre autant de variété linguistique que la géographie.

Des livres pour les francophones

Sous le titre accrocheur « Ici on livre » se cache une opération lancée en France au printemps dernier, et visant à collecter quantité de livres en bon état. Romans, livres éducatifs ou scientifiques, romans policiers et autres trouveront ainsi une deuxième vie dans les bibliothèques des pays francophones les plus démunis. Ce geste illustre la volonté des chefs d'État de la francophonie d'axer leurs actions sur le concret et la coopération.

Du « franc » à la « francophonie »

René de Chantal

Quel spectacle captivant que l'évolution des mots à travers les âges !



Au commencement était le Franc. Ou plutôt les Francs, l'une des nombreuses tribus qui occupaient la rive droite du Rhin.

Dès le III^e siècle, certains de ces Francs avaient pris l'habitude de franchir le Rhin et de venir piller la Gaule romaine avant de s'y établir à partir du V^e siècle.

Si les Francs de la rive droite du Rhin furent progressivement absorbés, ceux de la rive gauche, au contraire, finirent par donner leur nom à tous les sujets du roi des Francs, de sorte que la Gaule fut désormais connue sous le nom de France, laquelle s'appelle toujours en allemand *Frankreich*, le « royaume des Francs ».

Puisqu'elle est riche d'enseignements, c'est l'histoire de ce mot *franc* que nous voudrions retracer ici.

Suivons la piste

Au départ, *Franc*, *Franque* ou *Frank*, *Franke* désignaient l'ensemble des tribus germaniques qui envahirent la Gaule. Le prestige de ce nom était si considérable qu'au moment des Croisades, les Orientaux appelaient *Francs* tous les Européens qui y participaient. Un souvenir de cette époque a survécu jusqu'à nos jours, puisque *Franc* désigne depuis ce moment-là l'Européen occidental qui habite ou s'adonne au négoce au Levant. L'espèce de jargon composé de turc, d'arabe et de langues romanes qu'utilisaient les marins et les commerçants qui fréquentaient les ports de commerce situés sur les côtes orientales de la Méditerranée s'appelait la *langue franque* — que l'on retrouve en anglais sous la forme latine de *lingua franca*.

Telle une montagne

L'adjectif *franc* a deux versants. Il signifie en premier lieu « qui est libre », par opposition à *serf* ou *esclave*. Ainsi, *affranchir un serf*, c'est le rendre *franc*, c'est-à-dire libre. De là, le mot a désigné « ce qui n'a ni gêne, ni entrave », d'où l'expression *avoir les coudées franches*. Cette idée se retrouve dans l'appellation *corps franc* : « Une unité légère d'infanterie dotée d'une certaine autonomie, spécialement entraînée pour exécuter isolément des missions délicates. » En somme, le *corps franc* (dont ceux qui en font partie s'appellent des *francs-tireurs*), c'est déjà, pour utiliser un mot... portugais, un *commando*.

Vieilleseries que tout cela ? Pas du tout. Au soccer, un *coup franc* est un coup tiré sans opposition de l'adversaire. Enfin,

*Au moment des Croisades,
les Orientaux appelaient Francs
tous les Européens qui
y participaient.*

l'acception d'absence de gêne ou d'entrave s'est enrichie d'une nouvelle nuance à mesure que l'État multipliait ses exactions ; en effet, le mot a acquis le sens d'« exempt de charges, de droits, de taxes, d'impôts » ; ainsi de *ville franche*, *franc de taille*, on en est venu à parler de *franc de port* à propos des lettres, et de *port franc*, où l'on ne paie pas de droits.

Le deuxième versant de *franc*, c'est de signifier « ce qui est net, sans hésitation, qui est vrai, complet, qui s'exprime ouvertement ».

La notion de loyauté, d'absence de dissimulation, est à la base de l'expression *franc parler*, ou *jouer franc jeu*. Même les animaux participent à cette belle qualité, puisqu'on dira d'un cheval qui tire de lui-

même sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet, qu'il est *franc du collier*. Par un juste retour des choses, l'expression repassera de l'animal à l'homme, puisqu'on peut l'appliquer à quelqu'un qui agit de manière ouverte, sans réticence.

Il est intéressant de noter qu'au Canada, le mot *franc*, dans l'expression *bois franc*, s'emploie pour désigner les bois durs.

Une origine modeste

Un rameau issu de *franc*, *Francia*, *France* aboutit à *français*, pour désigner non seulement ce qui est de la France, mais aussi sa langue, le *français*, grâce à l'expansion d'un modeste dialecte de l'Île-de-France, le *francien*, qui finit par rayonner sur toute la France, une fois réalisée l'unification politique du pays.

Cette langue, qui est maintenant parlée aux quatre coins du monde, a trouvé ici et là des appellations amusantes, voire péjoratives, selon les régions, pour nommer celui qui la parle ; ainsi, dans le Midi de la France, on trouve *franchicot*, *francimant* et *franciot*, qui désignent un Français du Nord ou un Français qui ne comprend pas le provençal, ou encore un Méridional qui affecte de parler français. En Belgique, le mot *fransquillon* a cette même connotation péjorative dans la bouche des Flamands. Quant à *frankaoui*, il était employé par les pieds-noirs, avant l'indépendance de l'Algérie, pour désigner les Français de la métropole.

L'usage a le dernier mot

Laissons de côté tous les autres surgeons de la même souche pour arriver à ses deux plus récents fleurons : *francité* et *francophonie*.

La plus ancienne attestation de *francité* remonte à 1943, quand un écrivain suisse, Henri de Ziegler, cherchant à définir cette sorte de patrie supranationale constituée par les « parlants français » à travers le monde, écrivit : « Je devais peu à peu concevoir, en dehors de ma patrie, ou plus exactement en elle et en dehors d'elle à la fois, une idéale nationalité : la langue, la culture française, la "francie" ou la "francerie", ou la "francité", comme on voudra. » On retrouve ensuite le mot sous la plume de Roland Barthes en 1957, à côté de *basquité* et de *sinité*.

Quant à *francophonie*, les attestations du mot sont rares avant 1962, année où la revue *Esprit* consacrait un numéro au

René de Chantal est directeur des relations internationales en matière d'éducation au ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

« français, langue vivante », qui fait un sort à francophonie sous la plume de divers auteurs, parmi lesquels Senghor. Dès l'avant-propos, les éditorialistes Jean-Marie Domenach et Camille Bourniquel annoncent leur intention de « prendre la mesure de la francophonie, sans l'enfermer », croient-ils utile de préciser, « dans une visée nationale, sans en faire quelque habile revanche d'un impérialisme frustré ».

Si pour trois des auteurs de ce numéro d'*Esprit*, le mot sert à décrire cette communauté des pays de langue française qui essayait alors de se constituer, pour Senghor, la perspective était tout autre. Il précisa d'ailleurs sa pensée lors d'un discours retentissant qu'il prononça à l'Université Laval, en septembre 1966, sur le thème : « La francophonie comme culture ». Après avoir rappelé qu'il avait « pris l'initiative de la francophonie », il la définit en ces termes : « C'est un mode de pensée et d'action : une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions. Encore une fois, c'est une communauté spirituelle : une *noosphère* autour de la terre. Bref, la francophonie, c'est, par-delà la langue, la civilisation française ; plus précisément, l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la culture française. Que j'appellerai la *francité*. »



Voilà donc la première fois que sont confrontés *francophonie* et *francité*. On a l'impression que Senghor, en les rapprochant l'un de l'autre, hésite devant ces deux mots. On comprend son embarras, lui qui avait employé le mot *francophonie* en 1962 dans le sens d'une réalité spirituelle, beaucoup plus qu'un ensemble socio-culturel : en d'autres termes, pour Senghor, *francophonie* désigne un esprit, un humanisme nourri de valeurs culturelles françaises — la *francité* en somme — alors que *francophonie*, depuis 1962, lui avait échappé et, conformément à la liberté qu'ont les vocables d'évoluer, avait rapidement acquis le sens d'« ensemble des pays francophones ».



Le président de la Tunisie, Habib Bourguiba — l'autre parrain de la francophonie — avait émis en 1965 le vœu que s'établisse entre les pays où le français est langue officielle et ceux où il est langue de travail « une sorte de Commonwealth ». C'est en définitive cette notion d'une communauté des pays francophones qui allait s'imposer. Plus tard à Ottawa, en février 1968, il déclarait : « Nous nous sommes aperçus que l'usage d'une même langue est générateur d'une mentalité commune à tous ceux qui la parlent. C'est de cette communauté d'esprit que peut procéder ce qu'on a appelé la francophonie. »

Quant à *francité*, on aurait pu croire que le discours de Senghor à Québec en 1966 allait lui assurer la pérennité ; plusieurs Canadiens s'y sont d'ailleurs employés. Mais il semble bien que l'usage, méfiant du caractère qualitatif de *francité*, ait tranché définitivement en faveur de *francophonie*.

Les emprunts

Quels commentaires peut-on tirer de ce rapide survol de l'histoire du mot *franc* ?

Le premier qui vient à l'esprit concerne le mythe de la « pureté » de la langue française. À toutes les époques de son histoire, mais plus particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, il s'est trouvé des puristes pour dénoncer avec énergie le danger que représentait à leurs yeux l'emploi de mots hérités du vieux fonds provincial français, ou empruntés aux langues étrangères.

Or, est-il besoin de le rappeler, parler de pureté en linguistique est aussi sujet à caution que parler de pureté quand il est question de races. Le français, par exemple, est issu d'un fonds primitif roman qui reposait sur un substrat gaulois auquel est venu

s'ajouter un apport germanique. Le français est donc le mélange du latin vulgaire apporté par les légionnaires de Rome, du celtique gaulois et du franc parlé par des Barbares venus d'outre-Rhin.

Une langue s'enrichit par l'exploitation de son propre fonds, mais aussi par l'emprunt aux langues étrangères. Il est donc vain de vouloir la figer dans un état que d'aucuns jugeraient parfait, parce que le système serait hermétiquement clos ; autant vouloir l'embaumer. Une langue vivante est animée d'une pulsion, d'un mouvement, d'un dynamisme qui l'apparentent à un organisme vivant. Un organisme qui participe pleinement aux vastes cycles de la matière, qui est sensible à son milieu, mais qui l'influence à son tour dans un échange continu d'actions et de réactions.

Cette conception écologique s'applique surtout au lexique. Le français est à l'origine la langue des Français ; mais elle est aussi la langue de millions de francophones hors de l'Hexagone. Comme la contribution des Africains, des Belges, des Suisses et des Canadiens à la définition et au rayonnement de la *francophonie* n'a pas été négligeable (sans parler de leur apport au concept politique de la francophonie et aux moyens dont elle dispose), il paraît éminemment souhaitable que des « régionalismes » de tous horizons viennent s'ajouter au trésor de la langue française. C'est dans ce sens qu'on pourrait interpréter la séduisante formule que Senghor utilisait dans son discours de Québec, quand il conviait les francophones du monde au « rendez-vous du donner et du recevoir » que constitue la francophonie. ■

Francophones d'Amérique

Le X^e Rassemblement des francophones d'Amérique s'est tenu en juin à Québec. Six cents délégués d'associations dévouées à la cause de la francophonie se sont ainsi retrouvés pour leur sommet, quelque deux mois avant celui des chefs d'État. Ce X^e Rassemblement a été marqué par la publication d'un cahier spécial sur la francophonie, tiré à 1,5 million d'exemplaires et diffusé dans tous les journaux francophones d'Amérique. Organisées par le Secrétariat permanent des peuples francophones, ces assises auront permis aux participants de situer les enjeux des sommets de Paris et de Québec dans une perspective nord-américaine et de renforcer la solidarité des francophones d'Amérique.

Au commencement étaient Senghor et Bourguiba

« À mon humble avis (...) il est souhaitable qu'il y ait, je ne dis pas "des langues françaises" hors de l'Hexagone, mais des variantes, des "belgicisms", des "sénégalismes", et j'en passe. »

Léopold Sédar Senghor

La francophonie est née en Afrique et par l'Afrique. Grâce aux présidents Senghor et Bourguiba, prise de conscience, élan de solidarité et volonté d'accord ont fait que les possibles sont devenus des réalités.



Léopold Sédar Senghor

« Je n'ai pas inventé la francophonie, elle existait déjà », disait avec humour et modestie le président Senghor. Cet « espace linguistique commun pour la rencontre des hommes et des cultures », cette « communauté intellectuelle ou spirituelle dont la langue nationale, officielle ou de travail est le français », ce « dialogue des cultures », voilà — dès le début des années 60 — ce qui constitue aux yeux du politique visionnaire et du poète prophète, les éléments clés de la francophonie.

« La francophonie ne s'oppose pas, comme certains le craignent, aux cultures

nationales, à la négritude ou à l'arabisme. Pour nous, c'est une greffe sur notre culture (...) Nous pensons en termes de symbiose, en termes de complémentarité », précise-t-il en 1967. Il poursuit : « La francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. »

En 1969, il affirme : « La francophonie est une volonté humaine sans cesse tendue vers une synthèse et toujours en dépassement d'elle-même pour mieux s'adapter à la situation dans un monde en perpétuel devenir. »

Même vision ambitieuse, même largeur de vue chez le président Bourguiba : « La "francophonie" représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail, mais parce qu'elle rend les uns et les autres participants à un même univers culturel, parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous », affirme-t-il en 1965.



Habib Bourguiba

Cet espace, où prospèrent « liberté, concertation, entraide », n'est pas une vague idée imprécise et abstraite : « Vous savez peut-être que le réalisme a toujours inspiré mon action, de la résistance à la conduite des affaires de mon pays. Je puis donc dire que je ne m'emploierais pas à promouvoir l'idée de francophonie, si je n'en avais pas puissamment et profondément éprouvé la réalité, une réalité qui précède toute formulation », déclare-t-il à Montréal en 1968.

Dans le même discours, le président Bourguiba dit du français : « Il est à ce point générateur d'une mentalité commune, que tous ceux qui le parlent habituellement se reconnaissent une communauté d'esprit. Comment, dès lors, la langue française, dont je soulignais le caractère "structuralisant" à l'échelle d'une communauté nationale, ne l'aurait-elle pas été à une échelle plus vaste : à l'échelle de toutes les communautés qui la parlent, l'utilisent dans la vie quotidienne, au niveau du travail et, plus encore, au niveau des relations internationales ? Surtout lorsque la langue a été pour elles, à des titres divers, un instrument à la fois de contestation et d'affirmation. Surtout lorsque, par surcroît, parallèlement mais à travers ce vecteur, ces communautés, ces pays, ces nations, ces États dans lesquels elles s'inscrivent, se reconnaissent tant d'aspirations, de perspectives, de besoins communs. » ■

La Superfrancofête

En août 1974, la Vieille Capitale avait été choisie par l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) pour la tenue du Festival international de la jeunesse francophone, mieux connu sous le nom familier de Superfrancofête. À cette occasion, Québec avait été pendant une semaine le centre du monde de la jeunesse francophone. Des milliers de délégués venus de vingt-cinq pays ont participé à quantité de manifestations artistiques, culturelles et sportives, concrétisant ainsi pour la première fois la richesse et la diversité de la grande famille francophone. Le point fort de cette semaine de fraternité fut sans conteste le concert des trois bardes québécois de stature internationale, Leclerc, Vigneault et Charlebois. Trois générations artistiques, trois formes de « paroles » qui ont fait vibrer la foule par les accords de leurs sensibilités et de leurs rythmes.

POUR SOULIGNER LA TENUE DE LA CONFÉRENCE
DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU
COMMONWEALTH À VANCOUVER,
DU 13 AU 17 OCTOBRE 1987

DOSSIER SPÉCIAL

LE COMMONWEALTH — L'ANGLAIS DANS LE MONDE

LE MOT DU
COMMISSAIRE 24

David Dalby
LA NOUVELLE
LINGUA FRANCA 25

Stuart Beaty
UN TOUT PLUS GRAND
QUE LA SOMME DE
SES PARTIES 27

Clyde Sanger
LE COMMONWEALTH
AU CANADA : 29

AU-DELÀ DE
LA POLITIQUE

LA VOIE DU
COMMONWEALTH

T.K. Pratt
L'ANGLAIS
CANADIEN 32

Norman Snider
LE CANADA ANGLAIS ET
LA CULTURE AU FIL
DU TEMPS 34

Charles Haines
LES ACCORDEURS DU
BON TON 36

Lyn Howes
L'ANGLAIS, BIEN
D'EXPORTATION 38

*Ce dossier a été
élaboré sous la
direction de
Stuart Beaty.*

Le mot du Commissaire

D'Iberville Fortier

À la différence de la francophonie, qui ne célébrait à Québec en septembre dernier que son deuxième sommet, le Commonwealth, ce club solidement établi, n'a pas l'habitude d'attirer l'attention sur la langue commune à ses membres. De toute évidence, le Commonwealth ne se définit pas comme l'ensemble des pays où l'on parle anglais, puisque de nombreux pays anglophones, dont l'un des plus importants du monde, les États-Unis, n'en font pas partie. Du reste, la réussite historique qu'est le Commonwealth ne peut s'expliquer par aucun facteur isolé, fût-ce le cricket, la reine ou l'amour de la langue. Pourtant, un lien subtil, mais vital, n'unit-il pas les plus nobles valeurs véhiculées par la langue anglaise et les principes de l'internationalisme et de la négociation qui régissent le Commonwealth d'aujourd'hui ? « Le génie de la langue française », fameux

outil de la civilisation, a inspiré des milliers d'ouvrages ; le génie de la langue anglaise, pour omniprésent qu'il soit, risque, quant à lui, de passer inaperçu.

À l'occasion du sommet de Québec, *Langue et Société* offrait dans sa dernière livraison un dossier spécial sur la francophonie. Bien que nous soyons conscients des différences entre les deux organismes, il nous a semblé que la rencontre des dirigeants du Commonwealth à Vancouver en octobre dernier pouvait susciter une réflexion comparable sur l'accès privilégié dont bénéficie le Canada, en raison de sa dualité linguistique, à deux grandes collectivités internationales, et sur les richesses de l'héritage dont nous pouvons nous réclamer en vertu de la « filière anglaise ».

La projet de refonte de la *Loi sur les langues officielles*, présentement devant le Parlement, reconnaît pour la première fois l'engagement du gouvernement canadien à

« promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne », c'est-à-dire, à la fois à chérir et à développer notre dualité linguistique. Ainsi, la société canadienne a la chance de pouvoir disposer, si elle le désire, de toutes les ressources des deux grandes langues que sont le français et l'anglais. Dans le présent dossier, nous examinons la situation sans parallèle de l'anglais dans le monde aujourd'hui et nous analysons quelques-uns des avantages que cela entraîne pour notre société.

Au moment de saluer les dirigeants du Commonwealth et le difficile travail de réconciliation qu'ils cherchent à effectuer dans un monde déchiré par les dissensions, peut-être convient-il de remercier le destin qui a accordé à notre pays, en même temps que d'incalculables ressources linguistiques, le bon jugement qui nous permet d'en profiter. En tant que francophone québécois, je risque de m'attirer bien des foudres en déclarant l'admiration que j'ai toujours éprouvée pour la langue anglaise. Mais je n'ai aucune crainte à proclamer la joie que je ressens à participer au dialogue national et international découlant de l'existence de nos deux langues officielles. ■



Le centre de conférences Place Canada où se sont tenues la plupart des séances de la Conférence du Commonwealth.

Tourism British Columbia

La nouvelle lingua franca

David Dalby*

L'anglais, ce rameau de l'arbre germanique, sert aujourd'hui de langue de communication partout dans le monde.

Le langage ne sert pas uniquement à communiquer. Il informe également notre identité sociale et culturelle. Chacun de nous a besoin de se sentir membre d'une communauté, et les traits propres à une langue contribuent à cette identification de façon on ne peut plus fondamentale. Quand une langue étend son aire de diffusion, elle est poussée vers le maintien de ses caractéristiques propres ou vers la création de différences régionales et sociales, que ce soit sous forme de langues différentes ou de variétés à l'intérieur de la même langue. Les forces de divergence linguistique font ainsi contrepoids aux forces de convergence, comme dans l'expansion coloniale du latin, qui a laissé derrière lui un réseau de différents idiomes romans, ou dans l'expansion mondiale des langues de l'Europe de l'Ouest, qui ont donné naissance à une riche variété de créoles. La tendance à se ramifier d'une langue est également apparente dans la survie inattendue de deux langues celtes, le gallois et le breton, à quelques centaines de kilomètres seulement de Londres et de Paris.

Dialectes ou idiomes

Nous avons l'habitude de parler de dialectes ou même de patois à l'intérieur d'une langue, mais ces termes ont une connotation péjorative. Nous pouvons arriver à une meilleure redéfinition des subdivisions à l'intérieur d'une même langue en leur donnant le nom d'« idiomes constituants », souvent plus nombreux que les « dialectes » au sens traditionnel du terme. Chaque idiome d'une langue peut être distingué des autres par la façon de prononcer les mots, c'est-à-dire par l'accent, et souvent par le vocabulaire et la grammaire. Nous nous attachons habituellement en premier lieu à l'idiome parlé autour de nous pendant notre petite enfance, voire à celui que nous entendons avant même de naître, et par la suite à notre langue en général.

Au cours des derniers siècles, beaucoup de langues ont adopté un idiome écrit, plus

ou moins uniforme, qui est pris aujourd'hui comme norme pour l'harmonisation des idiomes parlés. Ce processus d'alignement a été facilité par la scolarisation du peuple, et il en résulte que le vocabulaire et la grammaire de la majorité des idiomes régionaux de l'anglais britannique sont en train de converger vers un anglais « correct » écrit. Il y a néanmoins toujours une résistance, parmi les locuteurs de beaucoup d'autres idiomes régionaux et de classe, à la prononciation « admise » de l'anglais soi-disant correct.

Une tradition éclectique

L'anglais parlé, y compris l'anglais britannique, n'a jamais existé sous une forme commune et unique. La grande diversité des idiomes parlés dans les régions ou par certaines classes de la société dans les îles Britanniques ne provient pas des divergences d'une ancienne norme quelconque, mais du mélange d'idiomes germaniques variés apportés d'au-delà de la mer du Nord par les Saxons, les Jutes et les Angles dès le V^e siècle, et plus tard par les Danois et les Norvégiens. Ensuite, l'invasion normande à partir de 1066 a deux effets bénéfiques sur l'anglais en le préparant à son rôle ultérieur de langue mondiale. En accélérant la fin d'une tradition écrite ancienne de l'idiome de Wessex, elle déblaye le terrain pour la création d'un nouvel idiome écrit, reposant surtout sur les idiomes parlés à Londres et dans les Midlands. Au cours de ce changement, l'anglais se trouve dégagé de la plupart de ses anciennes complexités grammaticales et subit massivement l'influence du français, portail linguistique des civilisations française et méditerranéenne. Il en résulte non seulement l'accroissement énorme du lexique anglais, mais aussi un éclectisme important. Qu'elle soit écrite ou parlée, la langue anglaise n'a pas cessé d'emprunter des mots étrangers sans contrainte et possède aujourd'hui le plus grand vocabulaire connu de toutes les langues du monde.

Comment cette langue, autrefois limitée à un archipel, au large de l'Europe, a-t-elle pu devenir le principal moyen de communication mondiale ? Il est évident que la suppression graduelle des barrières qui

empêchaient la communication internationale ne pouvait qu'encourager la sélection d'une seule langue, mais les facteurs déterminants de cette sélection font penser à un jeu de hasard. L'expansion de l'anglais peut être analysée comme une longue suite d'événements historiques, à partir de la mort de Jeanne d'Arc en 1431, jusqu'à la victoire des Alliés en 1945.

Langues de colonisation

Il y a cinq siècles, pour des raisons historiques et géographiques, le monde s'ouvre à l'exploration, à la colonisation et au commerce des peuples d'Europe occidentale vivant en bordure des mers. Leur langue, il va de soi, voyage elle aussi. L'espagnol, le portugais et le néerlandais s'installent chacun dans trois ou quatre « nouveaux » continents, mais déjà au XVIII^e siècle, le français et l'anglais l'auront emporté sur les autres et seront les deux langues les plus largement diffusées autour du monde. La rivalité qui oppose depuis toujours la France et l'Angleterre les pousse à se poursuivre sur tous les continents. Par une ironie du sort, le facteur décisif qui fait pencher la balance en faveur de l'Angleterre (et de la langue anglaise) dans le monde est l'exclusion des Anglais d'Europe continentale. Les événements qui ont lieu à la fin du XV^e siècle seront déterminants pour l'avenir de l'anglais. La vie et la mort de Jeanne d'Arc accélèrent l'expulsion définitive des Anglais de France en 1475 ; l'imprimerie est introduite en Angleterre par Caxton en 1476 ; l'anglais remplace le français comme langue des archives du Parlement anglais en 1489 et le Nouveau Monde est « découvert » en 1492. Ainsi les deux Amériques offrent-elles d'immenses débouchés au moment même où les énergies de l'Angleterre sont détournées de l'Europe, après que la France se fût libérée enfin de l'occupation anglaise, comme l'Angleterre, de la domination linguistique française.

La première langue mondiale

Les grandes lignes de l'expansion ultérieure de l'anglais sont bien connues : son extension comme langue maternelle en Amérique du Nord, en Australie et en Afrique du Sud, son établissement comme langue officielle ou seconde dans le sud de l'Asie et dans différents pays d'Afrique et d'Océanie, et son adoption comme première langue étrangère dans la majorité des autres pays du monde. Également évidente est la double base de son expansion mondiale : l'Empire britannique et les États-Unis. Au début du XX^e siècle, l'anglais rivalise déjà avec le français dans son rôle de langue diplomatique, et depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale,

*David Dalby est directeur de l'Observatoire linguistique/Language Watch, Cressenville, France.



Mort du roi Harold.
Tapisserie de Bayeux.

sa place comme première langue de communication mondiale n'a pas été sérieusement contestée.

Après 1945, d'aucuns s'attendent à ce que le déclin de l'anglais accompagne l'éclipse de l'Empire britannique. En Inde, on espère qu'il aura cessé d'être langue officielle autour de 1970, mais la rivalité qui règne entre langues indiennes rend cette prévision vaine. En fait, depuis leur indépendance, beaucoup d'États multilingues autrefois britanniques ont vu le renforcement de l'anglais chez eux, surtout en Asie australe et en Afrique. Ce dernier continent, avec sa multiplicité de langues vernaculaires, est aujourd'hui recouvert presque entièrement par un échiquier d'États, dont les uns utilisent l'anglais comme langue officielle, et les autres, le français. Aux Philippines, l'anglais a même remplacé l'ancienne langue coloniale, l'espagnol, comme moyen de communication entre ethnies, et il est évident que l'attraction de l'anglais pour beaucoup d'États multilingues tient à son utilité sans pareille dans les communications internationales.

En considérant les forces qui ont propulsé l'anglais en avant, n'oublions pas les tendances contraires à l'œuvre qui ont encouragé la différenciation de ses idiomes dispersés. L'implantation mondiale de ces idiomes traduit l'apport de locuteurs venant de différentes parties des îles Britanniques. Les idiomes parlés à Terre-Neuve, par exemple, ont des liens apparents avec ceux d'Irlande et du sud-ouest de l'Angleterre, tandis que ceux d'Australie sont linguistiquement proches des idiomes parlés dans le sud-est de l'Angleterre. D'autres influences proviennent de locuteurs qui ont abandonné leur propre langue en faveur de l'anglais, comme l'influence des immigrants allemands sur les idiomes américains, par exemple.

Une révolution qui réunit

Sans l'avènement des télécommunications et du transport aérien, les différents parlers anglais déjà implantés autour du monde auraient continué de se différencier. Les livres, la correspondance et le transport maritime auraient ralenti le processus, mais au début du siècle dernier, il était tout à fait réaliste pour le lexicographe américain Noah Webster d'imaginer qu'un jour l'anglais de l'Amérique du Nord et celui d'Angleterre seraient aussi différents l'un de l'autre que le néerlandais ou le danois de l'allemand. La radio, le cinéma, la télévision, le téléphone et l'avion ont arrêté ce processus, et la tendance à converger des dialectes anglais dans le monde est maintenant plus forte que leur tendance à diverger. Des américanismes autrefois inconnus ailleurs sont aujourd'hui utilisés à travers le monde anglophone, et l'Amérique du Nord est actuellement la source la plus prolifique de mots nouveaux pour la langue en général.

En conséquence, l'anglais « correct » écrit peut être considéré aujourd'hui comme un seul idiome qui se caractérise par un énorme vocabulaire commun et par des différences relativement minimes entre ses foyers de Grande-Bretagne et d'Amérique du Nord. L'anglais « correct » parlé, par contre, comprend toujours différents idiomes, variant d'un pays à l'autre, chacun se caractérisant par l'accent, des expressions familières ou des mots particuliers. Le soi-disant *Oxford English*, qui a servi pendant longtemps à identifier les membres de l'élite, est en train de perdre son caractère affecté pour se fondre dans un idiome non seulement parlé par la bourgeoisie britannique, surtout dans le sud-est de l'Angleterre, mais aussi adopté largement dans le monde comme modèle de prononciation. Un idiome américain sans caractère régional (*Network Standard*) est également utilisé à cette fin, mais les différences qui le séparent du modèle britannique vont cer-

tainement en diminuant. Nous assistons à l'heure actuelle à l'émergence d'un anglais parlé international.

Une force centrifuge existe néanmoins toujours, surtout dans les diverses couches sociales. Parmi les parlers populaires qui se portent toujours bien à côté d'idiomes régionaux corrects, on peut citer le *cockney* de Londres, le *glaswegian* d'Écosse, le *strine* d'Australie et le *singlish* de Singapour. Au cours du XX^e siècle, le *cockney* s'est répandu dans les milieux populaires du sud-est de l'Angleterre presque comme un défi au rayonnement de l'anglais correct. Une autre source de différenciation linguistique se trouve dans les idiomes créés par les locuteurs d'origine africaine, obligés d'abandonner leur langue maternelle pendant l'esclavage. Ces différentes formes d'anglais parlées par les Noirs, et surtout les créoles des deux côtés de l'Atlantique, se ressemblent beaucoup. La Jamaïque et le Nigeria exerceront probablement, par leur musique populaire, une influence déterminante sur la forme que prendront ces divers idiomes.

La planification créatrice

Les langues évoluent naturellement, et la planification linguistique devrait répondre aux tendances et aux situations que l'on observe. Aucune langue (ni aucun dialecte ou parler) n'est fondamentalement supérieure aux autres. Chacune présente des avantages différents. Dans le cas de l'anglais, nous pouvons encourager l'équilibre et le respect mutuel des divers idiomes. Il y va de l'intérêt des communications mondiales de soutenir la tendance vers un anglais correct parlé, plus international. Mais il y va aussi de l'intérêt de l'identité régionale, de la créativité individuelle et de l'expression culturelle de soutenir également les idiomes moins « conventionnels » et d'encourager une fertilité linguistique périphérique qu'on pourrait appeler « l'anglais libre ». Dans l'intérêt de l'enseignement, surtout dans les communautés où l'anglais correct et l'anglais libre se côtoient, il est important que les professeurs et les élèves sachent que les deux formes existent, et qu'ils soient capables de les utiliser séparément.

Pour ce qui est de la relation qu'il y a entre l'anglais et les autres langues, si le reste du monde a décidé de donner la priorité à l'apprentissage de l'anglais, les pays et les communautés anglophones se doivent d'accorder une place importante à l'étude des autres langues dans leurs programmes d'enseignement. Ici comme ailleurs, l'héritage linguistique multiple du Canada le dispose à soutenir un équilibre propice à la création des tendances centripètes et des tendances centrifuges qui sont au cœur de l'évolution naturelle des langues. ■

Un tout plus grand que la somme de ses parties

Stuart Beaty*

Quarante-neuf États indépendants œuvrent de concert à l'accroissement de la sécurité internationale.

Le Commonwealth est né d'une suite de compromis et d'aménagements qui ont fait qu'il était parfois plus facile de dire ce qu'il n'était pas que ce qu'il était. Au tournant du siècle, 12 p. 100 à peine des sujets de l'Empire britannique étaient européens, sans même parler d'anglophones. Il s'agissait essentiellement de colonies blanches autonomes telles que l'Australie, le Canada et le Cap, le sous-continent indien tout entier, placé sous l'autorité directe de la Grande-Bretagne, et une multitude d'autres colonies et possessions aux noms exotiques, acquises au fil des siècles.

Le XX^e siècle a été marqué par l'émergence, d'ailleurs laborieuse, d'un Commonwealth fondé sur une communauté d'expérience et d'intérêts. Au fur et à mesure que le siècle nouveau avançait, les rêves d'une fédération impériale permanente ont progressivement cédé le pas aux réalités de la défense mutuelle et des avantages commerciaux. Le Premier ministre indien Nehru a déclaré un jour que le Commonwealth semblait « surtout prospérer dans l'adversité », et force est de reconnaître que certains des liens qui unissent les membres du Commonwealth ont été forgés au cours de deux guerres mondiales pendant lesquelles Africains et Australiens, Indiens, Canadiens et habitants des îles Fidji ont combattu et sont morts pour la même cause.

C'est en pleine Deuxième Guerre mondiale, lors d'un discours d'acceptation d'un doctorat *honoris causa* de l'Université Harvard, que Winston Churchill s'est laissé aller à quelques réflexions sur le patrimoine commun dans le domaine du droit, de la langue et de la littérature qui, pour lui, sous-tendait l'alliance anglo-américaine et l'« association fraternelle » toute entière du Commonwealth qui commençait à se dessiner. À ses yeux, « l'anglais de base » (qui faisait alors l'objet de nombreux travaux à Harvard) constituait « la source

de ce qui pourrait fort bien être un fleuve puissant, apportant fertilité et santé à ses riverains...un avantage pour de nombreuses races, et une aide à l'édification de notre nouvelle structure de défense de la paix. » Churchill savait depuis longtemps qu'un jour viendrait où la sécurité mondiale exigerait de nouvelles formes de coopération internationale et plus d'empressement à subordonner les intérêts nationaux à ceux d'un « tout plus grand ». Ce tout existe aujourd'hui : c'est le Commonwealth.

Le Commonwealth moderne

Le Commonwealth d'aujourd'hui est une « association volontaire », souplement structurée, de quarante-neuf États indépendants, qui se consultent et coopèrent par l'entremise de réseaux gouvernementaux et non gouvernementaux en majorité sans caractère officiel. Ceux-ci s'appuient sur l'usage de l'anglais comme langue de travail commune et sur des méthodes administratives, juridiques, gouvernementales, éducatives et autres, similaires. Le Statut de Westminster de 1931 a concrétisé en droit l'indépendance du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pays auxquels il accordait un statut égal à celui de la Grande-Bretagne au sein du « Commonwealth britannique ». En 1949, en accédant à l'indépendance, l'Inde a décidé de devenir une république tout en conservant ses liens avec le Commonwealth. Cette décision a marqué le début du Commonwealth moderne dont le nombre des États membres a crû rapidement de la fin des années 40 aux années 60, alors que de nombreux pays asiatiques et africains

Le Canada et le Commonwealth

La vie du Canada a été profondément influencée par le développement du Commonwealth. Celui-ci nous a aidés à nous adapter aux nouveaux rapports avec la Grande-Bretagne que créait la disparition de son empire ; il nous a donné des associés asiatiques et africains avec lesquels nous partageons les traditions politiques et juridiques héritées des Britanniques et avec qui nous pouvons communiquer en anglais ; il a renforcé nos liens historiques avec les Antilles et les pays anglophones. Chose peut-être plus importante encore, le Commonwealth a révélé au Canada les problèmes des pays en développement et lui a offert la possibilité d'un apport important sur le plan de l'aide technique et de l'aide au développement. Tout récemment, c'est lui qui a inspiré au Canada l'idée de chercher à établir des liens institutionnels analogues avec le monde francophone.

Le Canada et les Canadiens ont joué un rôle majeur dans les affaires du Commonwealth depuis ses débuts, et ce qu'est aujourd'hui le Commonwealth, il le doit beaucoup à la politique des décideurs canadiens. L'évolution de l'association et celle de l'indépendance politique de notre pays sont intimement liées. On a même dit que l'idée du Commonwealth est née du rapport de 1839 de lord Durham sur les causes du mécontentement des colonies canadiennes. En se dotant d'un régime parlementaire et en élargissant son autonomie coloniale, le Canada a indubitablement donné l'exemple au XIX^e siècle. Il convient tout particulièrement de souligner le succès des efforts de Robert Borden, en 1919, pour obtenir une représentation distincte aux négociations du traité de Versailles, et l'insistance avec laquelle Mackenzie King réclama une déclaration de pleine autonomie, qui devaient déboucher sur le Statut de Westminster en 1931.

Le Canada s'est toujours montré partisan du développement du Commonwealth moderne. La condamnation de l'apartheid en Afrique du Sud prononcée par le Premier ministre John Diefenbaker en 1961, qui devait pousser ce pays à se retirer du Commonwealth, a encouragé d'autres membres africains à continuer à en faire partie ou à y entrer. Le Canada a vigoureusement appuyé la création du Secrétariat en 1965 et c'est un de ses diplomates, Arnold Smith, qu'on a désigné pour occuper le poste de premier secrétaire général. C'est également le Canada qui a proposé d'importantes modifications au style et à l'organisation des réunions des chefs d'État et de gouvernement au cours des années 70, afin qu'elles demeurent sans formalisme excessif et conservent leur utilité, tout en étant solidement étayées par des réunions de hauts fonctionnaires.

*Stuart Beaty est conseiller, projets spéciaux, au Commissariat aux langues officielles. Il a dirigé la publication de ce dossier.



Le Commonwealth

1 Antigua, Barbuda	8 Grande-Bretagne	15 Ghana	22 Lesotho	29 Nouvelle-Zélande	36 Sierra Leone	43 Trinité-Tobago
2 Australie	9 Brunei	16 Grenade	23 Malawi	30 Nigeria	37 Singapour	44 Tulavu
3 Bahamas	10 Canada	17 Guyana	24 Malaysia	31 Papouasie-Nouvelle Guinée	38 Salomon	45 Ouganda
4 Bangla Desh	11 Chypre	18 Inde	25 Maldives	32 Saint-Christophe-Nevis	39 Sri Lanka	46 Vanuatu
5 Barbade	12 Dominique	19 Jamaïque	26 Malte	33 Sainte-Lucie	40 Swaziland	47 Samoa occidentales
6 Belize	13 Fidji	20 Kenya	27 Maurice	34 St-Vincent, Grenadines	41 Tanzanie	48 Zambie
7 Botswana	14 Gambie	21 Kiribati	28 Nauru	35 Seychelles	42 Tonga	49 Zimbabwe

devenaient également indépendants. Ces dernières années, plusieurs petits pays de la mer des Antilles, de l'Océan indien et du Pacifique ont pris leur place au sein de l'association. Environ la moitié des membres actuels sont de petits États dont la population est inférieure à un million d'habitants, mais au total, le Commonwealth représente à peu près le quart de la population mondiale et le tiers des membres des Nations unies.

Les réunions biennales des chefs de gouvernement marquent le point culminant du processus de consultation, mais il existe également de nombreux programmes de coopération permanente qui bénéficient de l'aide du secrétariat du Commonwealth. À la différence des Nations unies, le Commonwealth n'a pas de charte ou de constitution écrite et ne fonctionne pas à coup de votes ou de décisions qui lient les participants. Tout se passe sous forme d'échanges de vue entre égaux, dans une atmosphère de liberté et de détente, afin d'éviter dans la mesure du possible la tentation de plastronner qui nuit parfois au dialogue sur la scène internationale.

Par-dessus tout, le Commonwealth est un moyen de mettre en commun l'expérience de chacun des membres et de discuter de points de vue divergents. Un consensus au sein du Commonwealth peut créer le leadership moral et pratique qu'exige le

règlement des grands problèmes de notre époque : la condamnation du racisme, un partage plus équitable des ressources économiques, la sécurité des petits États, et l'intégration des femmes comme membres à part entière de la société et de son développement. Le Commonwealth a joué un rôle important dans les vastes efforts de décolonisation entrepris dans les années 60, et il est, aujourd'hui, le fer de lance des efforts internationaux déployés pour mettre fin à l'apartheid et pour amener l'avènement d'un gouvernement représentatif et non raciste en Afrique du Sud.

Lorsqu'une action concertée du Commonwealth s'est avérée impossible, le jeu des consultations a souvent eu un effet de modération. Le secrétaire général, Shridath Ramphal, a dit du Commonwealth que c'était « une organisation dont la mission était de créer l'harmonie là où existaient les différences et même les oppositions, dans le cadre de la communauté ». Les avatars de l'histoire veulent que les membres du Commonwealth aient assez de points communs pour que leur dialogue soit fructueux, tout en étant suffisamment divers pour pouvoir exprimer de nombreux points de vue et susciter une quête créatrice de solutions. C'est cette capacité de « favoriser les rapprochements » qui donne au Commonwealth son importance et son dynamisme.

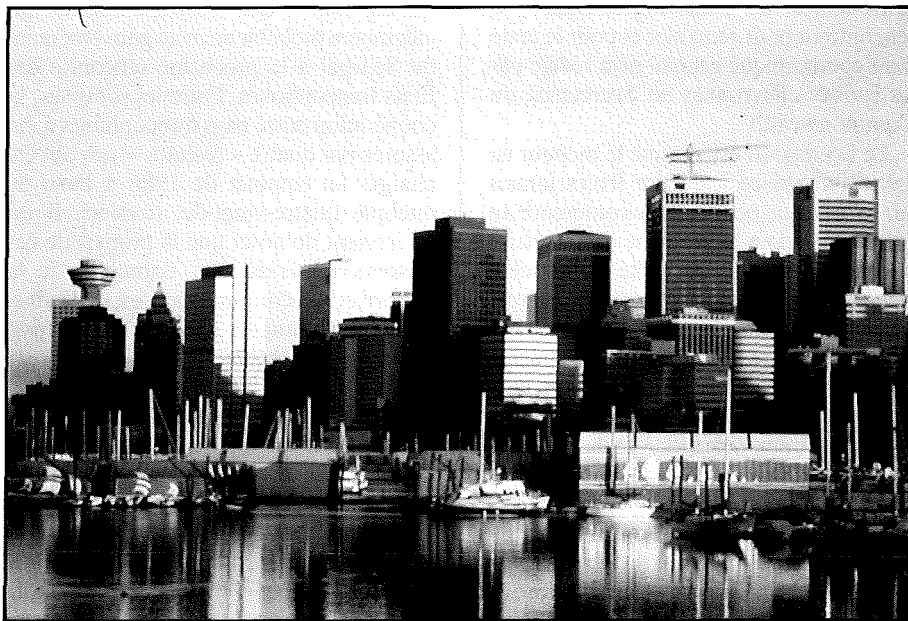
Le Commonwealth des peuples

Au-delà de l'organisation officielle, il existe un Commonwealth « non officiel » extrêmement actif d'organisations non gouvernementales, vaste réseau international d'environ 200 organisations professionnelles, culturelles et de service, qui en sont l'âme véritable. Citons, entre autres, la Commonwealth Association of Architects, le Commonwealth Engineers Council, le Commonwealth Legal Bureau, qui couvrent pratiquement tous les domaines de l'activité humaine. L'Association of Commonwealth Universities et la Commonwealth Parliamentary Association créent des liens institutionnels manifestes. La Commonwealth Foundation encourage ces associations professionnelles et autres et leur accorde bourses et subventions. N'oublions pas non plus les Jeux du Commonwealth, qui ont lieu tous les quatre ans, et les Commonwealth Arts Festivals qui les accompagnent et qui illustrent l'esprit d'amitié et le caractère multiracial du Commonwealth sous des formes visibles, populaires et attrayantes. En fait, l'esprit du Commonwealth revêt des formes aussi nombreuses qu'utiles et les liens qui unissent ses membres peuvent avoir une puissante force de cohésion dans les périodes de grande tension. ■

Le Commonwealth au Canada

Les pays membres du Commonwealth se sont réunis à Vancouver du 13 au 17 octobre. Clyde Sanger nous dit ce qui en est ressorti et nous explique le fonctionnement de l'organisation. Autrefois directeur du Service d'information du Secrétariat du Commonwealth, M. Sanger poursuit aujourd'hui à Ottawa une carrière d'écrivain et de journaliste.

Au-delà de la politique



Tourism British Columbia

Vue de Vancouver

A en croire les journaux, la question des sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud a accaparé toute l'attention des chefs des pays du Commonwealth réunis à Vancouver. En fait, ceux-ci n'ont consacré que quatre heures et demie de leurs séances de travail à la discussion de ce sujet, ce qui n'a pas empêché les journalistes de s'attacher à cette question lors des nombreuses conférences de presse. De la même manière, le cas tout à fait particulier de l'appartenance des îles Fidji — ou plus exactement, comme il en fut finalement convenu, de leur exclusion du Commonwealth — a surtout été discuté et réglé en petits groupes, avec le concours des cadres supérieurs du Secrétariat.

Un simple coup d'œil au communiqué de la réunion — il comportait 118 para-

graphes — permet de se faire une meilleure idée de la remarquable diversité des activités auxquelles les quarante pays ont participé et donne un aperçu des nombreuses questions à propos desquelles ils ont cherché (la plupart du temps avec succès) un terrain d'entente.

Quelques moments saillants des débats

Au cours de la conférence de Vancouver, les chefs de gouvernement du Commonwealth se sont mis d'accord, entre autres, sur une déclaration d'une page au sujet du commerce mondial, qui témoigne de vues identiques face aux négociations du GATT. Ils y déplorent la spirale ascendante de mesures protectionnistes et réclament en particulier une réforme de toute la politique agricole, génératrice à leurs yeux, de

distorsion commerciale, tant sur le plan intérieur qu'international. Ils veulent que des mesures soient prises dans le domaine agricole. Cette critique de la politique de la Communauté économique européenne dans ce domaine n'est pas de nature à plaire à la France.

L'une des décisions du sommet a été de confier à un groupe de spécialistes l'étude des effets des réformes de structure sur les femmes. Le Commonwealth tient maintenant des réunions triennales des ministres de la Condition féminine. Ceux-ci estiment que les mesures draconiennes que de nombreux pays en développement sont obligés de prendre, par suite des pressions exercées par le Fonds monétaire international pour dévaluer leur monnaie et réduire les services sociaux, seront particulièrement préjudiciables aux femmes. Le groupe dont ils ont retenu les services leur fera part de ses conclusions, puis les communiquera aux ministres des Finances, avant de soumettre son rapport aux premiers ministres lorsqu'ils se réuniront à Kuala Lumpur en 1989. Il s'agira probablement d'une enquête approfondie qui pèsera lourd dans la balance.

Il a été aussi question à la conférence de Vancouver de l'évolution de la situation depuis que 119 pays ont signé la Convention sur le droit de la mer, il y a cinq ans. Dans le cas notamment du problème de l'exploitation minière du fond des mers, les progrès sont évidents ; l'Inde a annoncé officiellement son intention d'être « premier investisseur » d'un gisement sous-marin, et la plupart des chefs d'État ont demandé à tous les pays de signer la convention et de procéder sans tarder à sa ratification. Pour pouvoir être appliquée, la convention doit en effet être ratifiée par soixante États ; or, jusqu'à présent, il n'y en a que trente-deux qui l'ont fait. Après avoir joué un rôle important dans les négociations jusqu'en 1982, le Canada a poursuivi l'affaire avec plus de mollesse, en dépit du fait qu'il ait d'énormes avantages à retirer de ce traité, lequel couvre absolument tout, depuis la pollution de l'Arctique jusqu'à la gestion des pêches de la côte atlantique et aux mesures concernant le saumon.

Autre point marquant de la réunion : l'accueil enthousiaste réservé au rapport Briggs (voir page 41) qui propose la création d'une petite agence chargée de réunir les nombreux organismes qui s'occupent de télé-enseignement au Canada : (TVOntario, l'Université d'Athabaska et le British Columbia Knowledge Network). Rajiv Ghandi a qualifié ce rapport de lucide, et ajouté qu'il dénotait beaucoup d'imagination. Les ministres de l'Éducation du Commonwealth avaient déjà dit de la proposition Briggs qu'elle était « pratique

et qu'elle serait probablement très utile ». Quant au gouvernement canadien, il a proposé quelques améliorations de détail et a offert 12 millions de dollars pour constituer le fonds de lancement nécessaire pour les cinq premières années du réseau. Neuf autres pays au moins (y compris le Brunei, dont le sultan est l'homme le plus riche au monde) ont promis de contribuer ; ce n'est donc pas l'argent qui manque. L'assemblée a adopté le plan canadien de création de cinq équipes régionales, et Vancouver a été choisie comme siège de l'équipe de coordination. Optimiste, Flora MacDonald a déclaré qu'elle espérait que les émissions produites par le réseau seraient également en français afin de répondre aux besoins de la demi-douzaine d'États du Commonwealth où vivent un grand nombre de francophones.

Au-delà des barrières linguistiques

Les manifestations culturelles organisées à l'occasion de la conférence de Vancouver ont été une heureuse initiative. Au lieu de passer, comme d'habitude, une heure à attendre l'arrivée des chefs d'État aux cérémonies d'ouverture, journalistes et visiteurs ont eu l'agréable surprise d'un récital du Vancouver Chamber Choir.

Certaines de ces manifestations transcendaient les barrières linguistiques. Une exposition-concours de 260 photographies sur la vie dans le Commonwealth, *Images*, a été présentée au superbe musée d'anthropologie. Le lauréat de cette exposition, l'Anglais Paul Trevor, y présentait des photographies en noir et blanc de pèlerins dans un sanctuaire hindou de Tamil Nadu. On peut voir là un bel exemple d'osmose culturelle.

La manifestation la plus remarquable et la plus joyeuse a sans doute été le festival des percussionnistes auquel participaient en plus de quelque soixante magnifiques exécutants, des danseurs et des chanteurs de dix pays. Le Canadien John Wyre, chargé de la direction de ce concert, avait eu l'heureuse idée de créer un dialogue musical ininterrompu entre les formations, lesquelles sont demeurées sur scène pendant deux heures mémorables. Voir l'Australien Colin Offord, l'ingénieur créateur de guimbardes, s'avancer d'un pas lent et rythmé, les chevilles garnies d'anneaux cliquetants pendant que s'agitait, en contrepoint, la souple silhouette du joueur de tambour ghanéen Abraham Adzinyah, et surtout entendre le joueur de tabla indien Pandit Sharma Sahai « converser » avec deux joueurs de tambour du Sri Lanka, jusqu'à ce que, tout à coup, ces tempos soient repris et magnifiés par les tambours métalliques de Sainte-Lucie et d'Antigua, tout cela fut un spectacle inoubliable. ■

La voie du Commonwealth

La réunion de Vancouver a montré une fois de plus comment, même dans des circonstances politiques difficiles, le Commonwealth poursuit sa marche, en grande partie parce que la structure de ses sommets est bien établie. Après une réunion plénière publique et les échanges d'amabilités préliminaires, les chefs d'État et de gouvernement entreprennent une série de séances à huis clos au cours desquelles ils discutent de la situation politique mondiale. Ces séances sont suivies, plus tard, d'un débat sur la situation économique, après quoi, on passe à l'examen des questions principales des divers programmes du Commonwealth. Entre-temps, les hauts fonctionnaires se rencontrent pour remanier et polir le texte d'un communiqué général déjà rédigé par les scribes chevronnés du Secrétariat du Commonwealth.

Le Secrétariat est comme le metteur en scène d'une pièce de théâtre. Il n'est jamais sur les tréteaux pendant une conférence au sommet, sauf en la personne du secrétaire général, sagement assis à côté du président du pays hôte. Il peut cependant exercer beaucoup d'influence sur l'orientation des discussions, sans pour autant déterminer le contenu précis des déclarations. Le choix des chefs d'État et de gouvernement invités à s'adresser aux délégués lors de la séance plénière, le premier jour, est, par exemple, de la plus haute importance : comme leurs déclarations feront vraisemblablement la manchette des journaux, elles risquent d'influer autant sur la détermination de l'ordre du jour que sur le ton des débats.

Des mois avant le début d'une réunion du Commonwealth, Marlborough House, le siège londonien du Secrétariat, est le cadre d'actives consultations en vue de l'établissement de la liste des orateurs de la séance inaugurale. En 1979, au sommet de Lusaka, à un moment crucial de l'affaire de la Rhodésie, le Premier ministre australien, Malcolm Fraser, avait été l'un des quatre hommes d'État invités à prendre la parole à l'assemblée plénière publique, ce qui lui avait valu de devenir l'un des acteurs importants des négociations qui suivirent. La même année, le Jamaïcain Michael Manley avait amorcé officiellement le débat économique, et l'éloquence avec laquelle il avait exposé les problèmes d'un pays en développement ne disposant que d'un nombre réduit de produits pour obtenir des devises étrangères, avait eu un effet réel sur les discussions.

Si cette stratégie fleure la manipulation, elle ne dépasse pas certaines limites. La liste

des orateurs de la séance inaugurale doit être approuvée par le président, et dans la pratique, seuls y figurent les anciens, à moins qu'un nouveau venu n'appartienne à l'une des grandes nations présentes. Vancouver a accueilli douze chefs de gouvernement qui n'étaient pas présents au sommet de Nassau en 1985, mais tous représentaient de petits pays.

Le Secrétariat

Ce qui distingue le Commonwealth de la francophonie, c'est l'existence d'un secrétariat permanent. Le Canada et le Québec (ou le Canada-Québec) ont assuré, cette année, le secrétariat du Sommet de la francophonie à Québec, responsabilité qui incombera probablement au gouvernement du Sénégal à la prochaine rencontre des États francophones. Entre les sommets, la coopération entre pays francophones a été assurée par quatre « réseaux », qui ont été chargés au sommet de 1986 à Paris de quelque quatre-vingt-dix dossiers. Il est intéressant de noter que la plupart de ces dossiers relevaient des domaines de la culture et des communications, des industries de la langue, et de l'information scientifique et technique.

En revanche, le Secrétariat du Commonwealth comprend plusieurs sections qui s'occupent d'une foule de domaines : droit, santé, etc. La structure de ces divisions a été élaborée de 1965 à 1975, alors que le Canadien Arnold Smith occupait le poste de secrétaire général ; c'est d'ailleurs à la même époque que le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique a été constitué. Un autre Canadien, Jean-Marc Léger, a été le premier secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique créée en 1970.

La section juridique, par exemple, malgré un personnel peu nombreux dirigé par le Néo-Zélandais Jeremy Pope, s'est attaquée à de multiples tâches, notamment au programme de formation de rédacteurs juridiques lancé en 1974 dans de nombreux pays du Commonwealth. Au fil des ans, plus de 300 personnes ont été ainsi formées, souvent dans les régions, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique sud. Pour les petits pays, ceux de la mer des Antilles par exemple, une unité juridique régionale a été créée pour conseiller les participants. C'est un domaine où une langue commune et des cultures diverses ouvrent la voie à la coopération.

La section juridique comprend également une subdivision affectée au crime commercial et à la lutte contre la fraude

internationale. Elle s'occupe aussi du problème croissant des rapt d'enfants emmenés par un parent dans un autre pays.

Avec ses quelque 420 employés, originaires d'une trentaine de pays, le Secrétariat est un bien petit organisme pour accomplir toutes les missions qui lui sont confiées par les chefs de gouvernement et les ministres de la Santé, de la Justice, des Finances, de l'Agriculture et de l'Industrie, lors de leurs réunions périodiques. On a donc pris l'habitude de faire appel à des spécialistes de différents pays à qui l'on confie l'étude des problèmes courants et la rédaction de rapports qui, d'après les normes d'autres organisations internationales, sont d'une très grande franchise. Si ces rapports font l'unanimité et si leurs auteurs peuvent se permettre d'être aussi francs, c'est parce qu'ils utilisent la même langue de travail et ont une même tournure d'esprit. À ma connaissance, jamais les définitions ne donnent lieu à des discussions d'ordre sémantique.

*Le Secrétariat du
Commonwealth comprend
plusieurs sections qui s'occupent
de santé, de droit, d'éducation,
de développement rural, et
d'une demi-douzaine d'autres
volets autour desquels
s'articulent les programmes
de coopération entre
pays membres.*

Sous l'autorité du secrétaire général actuel, Shridath Ramphal, le Commonwealth a su présenter des rapports originaux sur des questions économiques. L'un des premiers traitait de la possibilité de créer un fonds commun pour constituer des réserves d'un certain nombre de produits de base, en cas d'urgence. Une autre équipe, dirigée par Dudley Seers, a conçu les plans de redressement de l'Ouganda après les horreurs du règne d'Idi Amin. En 1983, le professeur Gerald Helleiner de Toronto, qui avait également fait partie de la mission Seers, à la tête d'un autre groupe, a recommandé une réforme du système monétaire et commercial international dans un rapport intitulé *Towards a New Bretton Woods*. En 1984, une équipe dirigée par lord Lever soumettait une étude jugée excellente sur les problèmes de l'endettement, au moins un an avant que la question ne commence à être largement discutée.

Le rapport Kirby

Cette étude fort utile, œuvre de quelques-uns des cerveaux et des compétences les

plus remarquables du Commonwealth, s'intéresse particulièrement à la jeunesse. Pendant un an, un groupe de spécialistes, placé sous la direction de l'Australien Peter Kirby, a étudié les problèmes du chômage chez les jeunes. Deux Canadiens, André Juneau et Carl Wright, en faisaient partie. Discuté à Vancouver, ce rapport recommande certains aménagements de structure dans les pays en développement pour mettre fin à une urbanisation déséquilibrée qui incite les jeunes à abandonner la ferme familiale.

Le rapport Briggs

De son côté, le rapport d'une équipe dirigée par lord Asa Briggs, qui s'est intéressée aux besoins de la jeunesse étudiante, recommande un programme ambitieux de coopération dans le domaine du téléenseignement et propose à cette fin la création d'une université du Commonwealth. Il ne va cependant pas jusqu'à recommander une université qui recruterait des étudiants et assurerait leur formation ; plus modestement, il propose la constitution d'un petit personnel professionnel et administratif — une soixantaine de personnes au bout de cinq ans — et la mise en place d'un budget d'environ 17 millions de dollars.

Il semble étrange qu'une proposition aussi modeste ait inspiré à M. Ramphal la déclaration suivante : « Il est rare qu'un groupe de grands et de sages de ce monde présente un rapport manifestant à la fois tant d'imagination et de sens pratique ». La raison en est que le rapport Briggs est fondé sur une expérience considérable des pays du Commonwealth. Il fournit un grand nombre d'exemples, y compris l'« université sans murs » en Grande-Bretagne, l'université de l'Athabaska au Canada, le travail par satellite effectué aux Antilles et dans le Pacifique sud, et les classes par radio d'Australie. Il démontre, de manière convaincante, la convergence des divers médias — imprimés, bandes magnétiques, techniques vidéo (TV Ontario a droit à un satisfecit), et recommande une association entre universités, puisque ce sont elles qui connaissent le mieux les besoins locaux.

Jeunes leaders

À l'invitation du Canada, des jeunes de moins de trente-cinq ans, représentant trente-six pays du Commonwealth, qui s'étaient déjà signalés dans diverses sphères d'activité — affaires, religion, etc. — se sont réunis à Ottawa en septembre dernier. Il s'agissait manifestement là d'une initiative intéressante destinée à donner un sens au Commonwealth et à le rendre attrayant pour les jeunes qui seront appelés à modeler son avenir. ■

Nassau, 1985

- Nous (membres du Commonwealth) nous engageons, ainsi que les nations que nous représentons, à travailler sans relâche à l'avènement d'un monde qui ne sera plus marqué par le désordre et le recours à la puissance comme instrument de concurrence, mais qui obéira aux principes de la coopération internationale et du respect des droits de tous les peuples et de toutes les nations, fondement nécessaire d'une paix durable et du développement économique et social.
- Nous réaffirmons notre engagement aux principes et aux préceptes de la Charte des Nations unies et à l'objectif de renforcement de cet organisme afin d'en faire l'instrument central de paix, de sécurité et de coopération entre les nations. Comme nous rejetons nous-mêmes catégoriquement le recours, ou la menace du recours à la force, comme moyen de règlement des différends, nous demandons instamment à tous les gouvernements de s'employer à renforcer les institutions qui contribuent au règlement pacifique des différends entre nations et qui sont les défenseurs de la paix.
- Nous réaffirmons notre fidélité aux principes de l'autodétermination, de l'absence de racisme, de la liberté et de l'égalité des êtres humains, ainsi que de la coopération entre les nations au service de l'entente, du développement et de la paix dans le monde, qui ont guidé le Commonwealth pendant toute son évolution.
- Nous nous engageons à participer pleinement aux efforts destinés à donner une nouvelle impulsion à la coopération internationale en matière de développement ainsi qu'aux efforts concertés pour régler les problèmes cruciaux de l'inégalité économique dans le monde.
- Nous invitons la communauté mondiale à élaborer un cadre de sécurité collective fondé sur la confiance mutuelle et la communauté des intérêts. Toutes les nations ont un enjeu dans le désarmement. Nous croyons donc à l'urgence d'un accord en faveur du renversement de la course aux armements et souhaitons une réduction importante de ceux-ci et leur destruction ultime.
- Nous invitons tous les peuples et toutes les nations à s'unir dans un effort universel pour atteindre ces objectifs.

L'anglais canadien

T.K. Pratt*

Ce n'est plus le parler de la mère patrie. Ce n'est pas non plus celui des Américains.

J'ai dû récemment changer de bureau. « Qu'est-ce que c'est ? » dit avec mépris l'ami qui m'aidait à déménager, désignant la bibliographie d'Avis et Kinloch, *Writers on Canadian English*, et le manuel de Ruth McConnell, *Our Own Voice: Canadian English and How It Is Studied*. « L'anglais canadien », dit-il, en laissant tomber ces livres dans une boîte, « ça n'existe pas ! »

Je le comprenais. Les autres anglophones du Commonwealth, lorsqu'ils nous entendent prononcer le « r » après une voyelle ou donner un « a » ouvert aux mots comme *dance* ou *half*, nous prennent d'habitude pour des Américains. Les Américains eux-mêmes ne remarquent pas toujours la voyelle tendue de notre *out*, *shout* ou *house*. Ils voient en nous des compatriotes originaires d'un autre État.

Ne serait-il pas plus exact, alors, de parler d'« anglais de l'Amérique du Nord », au sein duquel on distinguerait les dialectes régionaux du Sud américain, de Boston, de Terre-Neuve ou d'ailleurs ? Les Canadiens eux-mêmes savent bien qu'à ce chapitre comme à bien d'autres, ils ne sont pas Américains. Les nuances entre l'anglais américain et l'anglais canadien sont subtiles, mais elles constituent une somme qu'on ne peut négliger.

La prononciation canadienne des voyelles de *out* et de *dive* constitue l'une des variations auxquelles nous sommes le plus sensibles, de façon consciente ou non. Il arrive aux Américains de la remarquer. Ainsi la plupart des Canadiens, s'ils ouvrent la voyelle de *wife*, ils lui donnent une prononciation plus tendue dans le pluriel *wives*. Ce trait, qui existe dans d'autres pays, est si répandu dans le nôtre que les linguistes l'ont appelé le « haussement vocalique

canadien » (allusion à la position élevée de la langue qu'il implique).

L'anglais canadien se distingue également par sa prononciation de certains mots en « â ». Ni les anglophones du Commonwealth, ni ceux des États-Unis ne font rimer, comme nous, *pod* et *pawed*, *cot* et *caught*, la première syllabe de *coffee* et de *cough*. Les Canadiens se démarquent particulièrement, ici, des Américains qui émettent un son très ouvert dans les premiers mots des paires en question.

De même, les Américains omettent-ils en général le « y » qui précède le son « ou » dans certains mots. Ainsi *news* se prononce pour eux « nouze », et non « nyouze ». À cet égard, les Canadiens parlent comme les Britanniques, et le maintien de la prononciation de l'Angleterre se manifeste également dans les terminaisons en *île* (*sterile* se termine en « â-il » plutôt qu'en « il »), les syllabes en *ti* (*anti* et *multi* se terminent en « i » plutôt qu'en « aille »).

Les liens étroits de l'anglais canadien avec l'anglais des îles Britanniques apparaissent aussi sur le plan du lexique. Ainsi le Canadien n'ouvre pas un *sack* de pommes mais un *bag* ; il lave le fruit sous le *tap* (robinet) et non sous le *faucet* ; les stores qu'il ouvre ne sont pas des *shades* mais des *blinds*, et le lendemain de Noël ne s'appelle pas, pour lui, *the day after Christmas* mais *Boxing Day*. D'autre part, les Canadiens ont tout naturellement adapté des mots britanniques à leurs propres besoins : tel est le cas de termes politiques comme *reeve* (président d'un conseil municipal), *riding* (circonscription électorale) et *by acclamation* (qui se dit d'une élection sans concurrent).

Les Canadiens ont eux-mêmes inventé un certain nombre d'expressions dont *baby bonus* (allocation familiale) et *sleeper pass* (terme de football désignant l'envoi du ballon à un joueur qui s'est employé à passer inaperçu). Certains des termes cités par le *Dictionary of Canadianisms* font aujourd'hui partie de l'anglais interna-

tional : ainsi *portage* et *cache*, reflets de la présence française au Canada. Cette présence donne parfois une saveur toute particulière à l'anglais de notre pays. Certains noms propres, par exemple, sont expressément conçus de façon à convenir aussi au français par inversion de l'ordre habituel des mots : *Revenue Canada*, *Theatre New Brunswick*.

Le mot *eh* — mais s'agit-il vraiment d'un mot ? — est caractéristique, lui aussi, de l'usage canadien-anglais. « *Nice day, eh ?* » dira-t-on (ce qui pourrait se rendre, en français : « Fait beau, hein ? »). Bien sûr, Américains et locuteurs du Commonwealth emploient aussi cette utile interjection, mais ils y ont moins souvent recours que les Canadiens, notamment pour la ponctuation d'un récit ; un Canadien dira, par exemple : « *We was bootin'er down the Trans Canada, eh, when I look in the mirror, eh, and I sees this flashing red light, eh, and she was gainin', eh ?* » (l'équivalent québécois de cet exemple à peu près intraduisible serait une phrase entrecoupée de « tsé ? »). Dans cet exemple et dans beaucoup d'autres, on constate que les différences entre l'anglais canadien et l'anglais américain sont plutôt affaire de quantité que de qualité. Le *pop* (boisson gazeuse) est universel au Canada, régional aux États-Unis ; le mot *cupboard* a un sens plus large ici, englobant souvent ce que les Américains appellent *closet*. À n'en pas douter, l'anglais du Canada est essentiellement de l'américain ; mais il possède néanmoins des traits qui lui donnent une saveur propre.

L'apport loyaliste

On pense souvent que l'introduction de la langue anglaise au Canada remonte uniquement, comme ce fut le cas dans le reste du Commonwealth, à la conquête et à la colonisation britanniques. En fait, elle s'est effectuée de deux façons. C'est d'abord aux États-Unis, dans les colonies de la côte atlantique, que l'anglais s'est répandu au XVII^e et au XVIII^e siècles. Les divergences par rapport à l'anglais britannique s'y manifestèrent aussitôt : dans certains cas, l'américain se montrait novateur (création de mots comme *blurb*, prière d'insérer), dans d'autres, conservateur (absence des modifications qui allaient toucher l'anglais britannique, par exemple la chute du « r » après une voyelle). Il se montrait également capable d'assimiler avec enthousiasme les mots d'origine étrangère : amérindienne (*moose*, orignal), française (*prairie*), espagnole (*mosquito*, moustique), hollandaise (*cookie*, biscuit), allemande (*semester*, semestre). La fusion des différents dialectes britanniques des colons, et de tous ces éléments disparates, a formé un nouveau parler où l'on a pu, peu à peu,

*T.K. Pratt est professeur au Département d'anglais de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown).

My boat was near to Gagetown and was bound to land and one fastened to the wall of the camp... Canada is also used. Cp DC - n 1-5 for more.

The areas of mainland North America located east of the St. Lawrence River... The Dominion of Canada (including Newfoundland and Labrador) the MANLAND... 1791-1800... 1800-1867... 1867-1982... 1982-1999... 1999-2000... 2000-2001... 2001-2002... 2002-2003... 2003-2004... 2004-2005... 2005-2006... 2006-2007... 2007-2008... 2008-2009... 2009-2010... 2010-2011... 2011-2012... 2012-2013... 2013-2014... 2014-2015... 2015-2016... 2016-2017... 2017-2018... 2018-2019... 2019-2020... 2020-2021... 2021-2022... 2022-2023... 2023-2024... 2024-2025...

in the vicinity of Green's Island, on the early morning... and if they get a sudden fish would come home... and if they get a sudden fish would come home... and if they get a sudden fish would come home...

canadian n. An Indian from eastern North America who migrated to Newfoundland... cp CANADIAN, MOUNTAIN... 1774-1800... 1800-1867... 1867-1982... 1982-1999... 1999-2000... 2000-2001... 2001-2002... 2002-2003... 2003-2004... 2004-2005... 2005-2006... 2006-2007... 2007-2008... 2008-2009... 2009-2010... 2010-2011... 2011-2012... 2012-2013... 2013-2014... 2014-2015... 2015-2016... 2016-2017... 2017-2018... 2018-2019... 2019-2020... 2020-2021... 2021-2022... 2022-2023... 2023-2024... 2024-2025...

canadian s. Comb. canadensis cake, type of sweetened bread baked for party on 2 February... cp CANADIAN, MOUNTAIN... 1774-1800... 1800-1867... 1867-1982... 1982-1999... 1999-2000... 2000-2001... 2001-2002... 2002-2003... 2003-2004... 2004-2005... 2005-2006... 2006-2007... 2007-2008... 2008-2009... 2009-2010... 2010-2011... 2011-2012... 2012-2013... 2013-2014... 2014-2015... 2015-2016... 2016-2017... 2017-2018... 2018-2019... 2019-2020... 2020-2021... 2021-2022... 2022-2023... 2023-2024... 2024-2025...

Le dictionnaire «Newfoundland English»

Le dialecte de cette région comprenait plus d'éléments typiques du sud-est de l'Angleterre que le parler des Loyalistes installés ailleurs au Canada. Mais c'est surtout l'influence des dialectes écossais, et dans une moindre mesure, irlandais, qui a donné à l'anglais des Maritimes son caractère distinctif.

En réalité, ce dialecte offre moins de variations par rapport à la norme que les dialectes qu'on trouve dans d'autres pays anglophones ; de plus, il est à peu près absent des villes. Mais il n'en présente pas moins de nombreux traits intéressants. Il contient notamment des expressions courantes en Écosse telles que *stormstayed* (retenu à la maison par une tempête). D'autres, plus inusitées, d'origine irlandaise comme le mot *clart* (mauvaise ménagère). Certains mots viennent des Micmacs (*pung*, sorte de traîneau tiré par un cheval), des Acadiens (*aboiteau*, digue comportant des vannes), des Loyalistes (*double runner*, mot désignant différents types de traîneau). Rien d'étonnant, par ailleurs, à ce que quantité de mots se rapportent à la pêche : *fiddler* (petit saumon), *flake* (plateforme de séchage), *lolly* (glace molle). Le parler populaire offre aussi de nombreuses images savoureuses et crues : diarrhée se dit *flying axehandles* (manches de hache volants), une neige tardive, *poor man's fertilizer* (l'engrais du pauvre).

Certains mots, *aunt*, *calm*, *vase*, *wash*, comportent dans les Maritimes une prononciation particulière qui n'est pas loin, dans certains cas, de constituer un véritable accent régional. De même le « o » se dit « ou » dans *once*, *lovely*, *does*, et le son « z » devient parfois « ss » dans *present*, *result*, *position*. À l'Île-du-Prince-Édouard et au Cap-Breton, le « i » se prononce souvent « oi » : *A good woife is sugar and spoice* (« une bonne épouse est un grand bienfait. »)

Si la langue de Terre-Neuve comprend quelques-unes de ces caractéristiques, il faut néanmoins reprendre l'histoire à partir du début pour comprendre sa formation. L'anglais y provient en effet de deux dialectes, l'un irlandais, l'autre du sud-ouest de l'Angleterre, qui s'écartaient au départ de l'anglais londonien, et les 400 ans d'isolement relatif qu'il a connu ont créé un parler régional très différent de l'anglais canadien courant.

L'anglais de Terre-Neuve se distingue par sa grammaire même. Signalons notamment la présence de formes de conjugaison archaïques (*clom* pour *climbed*, passé de grimper), de possessifs comportant un *n* final (*hisn*, son ou sa) ; de l'emploi de *be* pour une action continue (*I be watching* au lieu de *I am watching*, je suis en train de regarder) ; de l'emploi d'*after* pour indiquer l'accomplissement d'une action (*I'm just*

after finishing my dinner, j'achève de dîner). Mais ce sont les sons de l'Irlande et du sud-ouest de l'Angleterre que l'on remarque en premier. Quant au lexique, il comprend des mots très anciens tels que *bavin*, bois d'allumage, et des créations récentes comme *screech* (variété de rhum embouteillé à Terre-Neuve).

Avant que s'estompent les différences

Ainsi, à l'exception des dialectes des Maritimes et de Terre-Neuve, le Canada n'offre guère de parlers « régionaux » ; les particularités régionales dont on peut constater l'existence proviennent souvent de métiers propres à la région plutôt que de l'évolution interne de la langue. C'est le cas de « highrigger », mot de l'industrie forestière désignant, en Colombie-Britannique, l'ouvrier qui travaille au faite des arbres, et du verbe « sodbust » qui dénote, dans la Prairie, l'exploitation agricole. Cependant, il existe des variations qui ne sont pas géographiques, et les chercheurs s'intéressent de plus en plus, aujourd'hui, à celles qui marquent l'anglais canadien.

Ainsi on a constaté, par exemple, que les différences entre le parler des femmes et celui des hommes sont beaucoup plus importantes qu'on ne l'aurait cru. Les chercheurs tentent aujourd'hui de vérifier une hypothèse largement répandue selon laquelle les femmes, lorsqu'elles ont à choisir entre l'anglais courant et les formes divergentes, sont beaucoup plus enclines que les hommes à choisir la norme. D'autre part, une étude menée récemment dans la région d'Ottawa est venue souligner la relation entre certaines habitudes linguistiques et la classe sociale du locuteur. Enfin, deux études de même type, effectuées l'une à Toronto, l'autre à Vancouver, ont indiqué que le « haussement vocalique » propre aux Canadiens se fait de plus en plus incertain chez les jeunes. Autrement dit, l'anglais canadien se transforme.

Que nous réserve l'avenir ? Nos dialectes régionaux survivront-ils ? Je crois, pour ma part, que la plupart des traits distinctifs des Maritimes disparaîtront, et que même ceux de Terre-Neuve se feront beaucoup moins marqués. Je ne saurais attribuer une date à ce changement, mais tous les travaux portant sur la langue de ces régions font état d'une poussée irrésistible vers l'homogénéisation de l'anglais. Quant à notre dialecte national lui-même, qu'advient-il de lui face à l'américain ? Je pense que l'on peut escompter, au-delà de l'avenir immédiat, la survie et même l'épanouissement de l'anglais canadien. Pourquoi ? Tout simplement parce que les Canadiens de langue anglaise ne désirent pas s'américaniser davantage, et que la parole, de façon consciente ou non, sera toujours l'expression d'une mentalité. ■

distinguer trois grands dialectes, ceux du Nord, du Centre et du Sud.

Le dialecte américain du Nord et du centre nord est d'un grand intérêt pour les Canadiens, car il constitue le fondement de l'anglais parlé dans notre pays. Son expansion au Canada date de la fin du XVIII^e siècle, lorsque quelque 30 000 loyalistes se sont installés après 1776 dans les Maritimes, en Ontario et au Québec, fondant de nouveaux villages ou assumant un rôle important dans ceux qui existaient déjà. Puis, quelque vingt ans plus tard, une seconde vague d'environ 120 000 Loyalistes a déferlé sur l'Ontario.

Ces anglophones loyaux à la Couronne entretenaient d'importants liens politiques et économiques avec leur mère patrie, et l'anglais des gens cultivés de ce pays était pour eux auréolé de prestige. Mais leur langue, déjà, était américaine. C'était l'anglais parlé dans le nord des États-Unis à la fin du XVIII^e siècle. Tous les immigrants venus par la suite au Canada, et même ceux d'origine britannique ou irlandaise dont le nombre a vite dépassé celui des Loyalistes, se sont conformés à ce modèle en un remarquable exemple d'assimilation culturelle.

L'assimilation s'est poursuivie lors de la colonisation de l'Ouest. Entreprise par des colons originaires de l'Ontario et du nord des États-Unis, elle assurait la dissémination du même modèle qui devait susciter l'adhésion des immigrants arrivés par la suite. C'est ce qui explique l'extraordinaire uniformité de l'anglais canadien à travers l'immense territoire qui va du Québec à la Colombie-Britannique, uniformité d'une extension sans parallèle dans le monde.

Le fruit de l'exogamie

Dans les Maritimes, les choses se sont passées de façon un peu différente. Les Loyalistes y sont venus moins nombreux, et avant tout, de la Nouvelle-Angleterre.

Le Canada anglais et la culture au fil du temps

Norman Snider*

Il a suffi d'un climat propice pour que les arts et les lettres rendent généreusement et voient leurs produits se répandre hors de nos frontières.

C'est Edmund Wilson qui, en 1965, « découvrit » le Canada anglais en tant qu'entité culturelle d'envergure internationale. A l'époque, Wilson était peut-être l'homme de lettres américain le plus en vue. Son œuvre critique s'appuyait largement sur les liens entre littérature et société. Il se trouva également que Wilson avait négligé pendant des années de déclarer à l'État ses revenus. Poursuivi par le fisc, il chercha refuge au Canada.

Ainsi naquit un ouvrage désormais classique : *O Canada: An American's Notes on Canadian Culture*. Non seulement Wilson y présentait-il à tout le monde anglophone ce qu'il tenait pour une réussite culturelle impressionnante, mais il analysait cette culture en fonction de la société dont elle était issue. Délaissant le cinéma, le théâtre, les arts visuels et la danse, il se concentra presque uniquement sur la littérature. Or depuis ses observations de 1965, que de chemin parcouru par la littérature canadienne-anglaise, à laquelle cinéma et télévision ont fini par emboîter le pas. Nous reviendrons sur ce dernier point.

La traversée du désert

Quoique Wilson trouvât beaucoup à admirer au Canada anglais, il fut frappé des difficultés considérables qui entravaient le développement culturel. Ainsi, malgré la réussite d'écrivains tels que Stephen Leacock et Bliss Carman, il lui sembla que le climat social décourageait l'expression artistique. En outre, le Canada était culturellement isolé du reste de monde. Pour les lecteurs anglophones des autres pays, il n'était pas seulement indifférent aux arts, il y était hostile. Wilson voyait dans les bourgeois calvinistes du Canada anglais

*Norman Snider, de Toronto, est l'auteur de *The Changing of the Guard*, de plusieurs scénarios de film et de nombre d'articles de revue et de journal.

des gens pour qui le but principal de la vie était de travailler dur et de gagner de l'argent. Les artistes ? Des mauviettes et des fumistes, des gens sans travail régulier. Wilson ne fut d'ailleurs pas le seul observateur à remarquer ce paysage culturel rebutant. Wyndham Lewis en dressa également un tableau sombre dans *Self-Condemned*, qui relate la vie artistique dans le Toronto des années 40.



Edmund Wilson

Pourtant, dans cette terre en apparence inculte, Wilson trouva une récolte peu négligeable : deux romanciers importants, Morley Callaghan et Hugh MacLennan, Northrop Frye dans le domaine de la critique, et en poésie, Irving Layton, F.R. Scott et Douglas LePan (malgré sa perspicacité, Wilson semble avoir oublié des poètes aussi accomplis qu'Earle Birney et A.M. Klein). Son appréciation enthousiaste de Callaghan, qu'il compara à Tchekhov et à Tourgueniev, relança la carrière de cet auteur aux États-Unis, où il avait connu un certain succès dans les années 20 et 30, et raffermir sa réputation au Canada.

Du terroir à la scène internationale

On ne peut guère douter du fait que Morley Callaghan fut le premier romancier canadien moderne de langue anglaise. Toutefois, bien qu'il ait sans contredit participé à

l'essor de la culture littéraire du pays, sa place véritable est grandement ignorée. À cause de son style caractéristique des années 20, il fut comparé à tort à ses amis plus cosmopolites : Ernest Hemingway et Scott Fitzgerald. Dans une perspective canadienne, Callaghan ressemble davantage au romancier Theodore Dreiser, écrivain qui produisit un œuvre considérable dans l'isolement et l'incompréhension. Bien que les romans et les récits de Callaghan soient plus dépouillés et austères que ceux de Dreiser, les deux auteurs partagent ce ton naturel des œuvres arrachées à un milieu provincial et illettré. Très différents de Callaghan, les romanciers canadiens des générations suivantes tels que Mordecai Richler et Margaret Atwood lui ont rendu hommage en prouvant qu'il était possible de vivre au Canada, d'écrire à propos des Canadiens et de jouir pourtant d'un large public.

La situation décrite par Wilson en 1965 a évolué. La scène littéraire canadienne-anglaise déborde de vitalité et compte des réussites exceptionnelles si l'on considère la population relativement restreinte du pays. Citons chez les romanciers, outre Richler et Atwood, Timothy Findley, Robertson Davies, Robert Kroetsch, W.P. Kinsella, Brian Moore, et la regrettée Margaret Laurence. Chez les auteurs de nouvelles, Alice Munro, Norman Levine et John Metcalf. Chez les poètes, Leonard Cohen, Michael Ondaatje et Susan Musgrave. À l'instar de Callaghan, les meilleurs écrivains canadiens font preuve d'une puissance et d'une indépendance d'esprit remarquables.

Si ces écrivains sont lus avec grand intérêt à New York ou à Londres, et même à Rome, Tokyo ou Stockholm, ce n'est pas parce qu'ils sont Canadiens, mais bien parce que leur façon d'aborder la condition humaine est attrayante en soi. L'abolition actuelle des frontières par les télécommunications sied particulièrement bien aux intérêts culturels du Canada anglais et favorise son rapprochement avec le reste du monde.

Or, paradoxalement, le travail de ces écrivains est également profondément ancré dans leur milieu. La petite ville d'Ontario d'Alice Munro, le Montréal de Mordecai Richler, l'Ouest de W.P. Kinsella ou le Toronto de Margaret Atwood sont dépeints en détail. Tandis que Morley Callaghan s'intéresse à la destinée individuelle, et situe souvent son œuvre dans un lieu indifférencié de l'Amérique du Nord, les Davies, Richler, Atwood et Munro donnent fréquemment, et presque à outrance, dans la couleur locale.

Ce n'est sans doute pas par hasard que ces auteurs se sont révélés au moment même où le Canada atteignait une certaine

maturité politique. Stimulés par la montée bouillonnante du nationalisme culturel, au Québec, les écrivains canadiens-anglais se persuadèrent encore plus de l'intérêt de transposer sur le plan littéraire leur expérience. De toute évidence, tant de bons livres par tant d'auteurs ne peuvent qu'attester la maturité artistique du Canada anglais. Sa littérature n'a plus besoin d'être « découverte ». Les livres parlent d'eux-mêmes. *Joshua Then and Now* de Richler, *Studhorse Man* de Kroetsch, *Black Robe* de Moore, *Life Before Man* d'Atwood : autant de réussites individuelles de très grand calibre.

Prophètes en leur pays

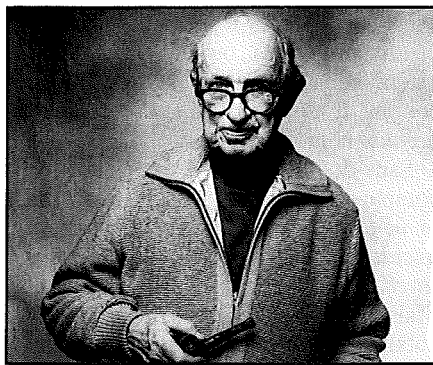
Le climat a bien changé depuis l'époque de Wilson. Un milieu littéraire beaucoup plus ouvert s'est développé, grâce notamment au soutien du Conseil des Arts du Canada et des organismes provinciaux similaires, aux cours de création littéraire offerts par un réseau universitaire plus complet, à une industrie de l'édition en plein essor, à l'éclatement des médias. Si la situation s'est à ce point améliorée, c'est en grande partie grâce aux subventions que l'État accorde à l'édition. Voulant préserver l'honneur de nos écrivains, d'aucuns refusent d'attribuer ce progrès aux gouvernements, nonobstant les millions que ceux-ci ont injecté dans les arts, et le fait que plus d'un écrivain talentueux a été encouragé à même l'argent des contribuables. En réalité, bien que tel ministre ou fonctionnaire ait pu commettre des impairs, on a toujours veillé scrupuleusement à ce que l'écrivain exerce son métier en toute liberté. Certes, la réussite des écrivains canadiens n'est due qu'à eux-mêmes, et il est clair que, vu leur grand talent, ils se seraient manifestés de toute façon. Il n'en reste pas moins que l'État leur a fourni un milieu propice. Comblé par des milliers de lecteurs, l'écrivain canadien-anglais n'est plus un excentrique mais une personne illustre, au même titre que les autres célébrités de son pays.

Le Canada à l'écran

En 1965, le cinéma canadien-anglais en était encore à ses balbutiements. Il a connu depuis une croissance remarquable. S'il ne peut encore soutenir la comparaison avec le cinéma australien, par exemple, il a néanmoins produit de nombreux réalisateurs de talent tels que Don Owen, Allan King, Ted Kotcheff, Don Shebib, Norman Jewison et Philip Borsos, ainsi qu'un auteur de stature internationale, David Cronenberg. Des films tels que *La Mouche*, de même que *Grey Fox* de Borsos et *L'Apprentissage de Duddy Kravitz* de Kotcheff ont connu à travers le monde un succès considérable, tant auprès de la critique que du grand public. Il faut souligner ici que Cronenberg

a poursuivi sa carrière presque en dépit de la politique adoptée par la Corporation de développement du film canadien et Téléfilm Canada. Les deux organismes ne voulaient rien entendre du fantastique et de la science-fiction (qui ont pourtant inspiré des films tels que *Nosferatu* et *2001*), leur préférant, avec un bel esprit de clocher, la bonne vieille tradition canadienne du film documentaire, et l'adaptation respectueuse de classiques de la littérature comme *Two Solitudes* de MacLennan.

Au lieu de cela, Cronenberg, dans des films comme *Scanners*, *Videodrome* et *Rabid*, a développé un style qui combine les tactiques de choc et le sombre romantisme d'un William Burroughs au détachement d'un Stanley Kubrick. Le public canadien mit du temps à l'accepter. Les bonzes de la critique doutaient de la légitimité de la science-fiction comme genre



Nigel Dickson

Morley Callaghan

cinématographique, et acceptaient mal le regard clinique que Cronenberg posait sur la maladie. Si, au départ, ce dernier a pu apparaître comme une « erreur de la nature » au sein du milieu cinématographique canadien-anglais, son œuvre n'en porte pas moins la marque de ses origines. Ainsi ses préoccupations concernant la technologie informatique rejoignent celles de McLuhan, de Gould, d'Innis et de Grant. Ses villes sont, de manière évidente, nordiques, et la lumière qui éclaire son œuvre n'est pas la lumière italianisante qui baigne les œuvres de cinéastes américains contemporains tels que Coppola ou Cimino, mais bien une lumière dure, claire, vive, incontestablement canadienne.

La tradition documentaire, bien implantée au Canada depuis les beaux jours de John Grierson, pionnier de l'Office national du film, s'est perpétuée à la CBC, le réseau anglais de Radio-Canada. Les réussites cinématographiques de cette dernière ont été quelque peu limitées, vu son mandat qui est de présenter des sujets canadiens à un public canadien. Cependant, son film sur le chef syndical Bob White, qu'elle a produit en collaboration avec Robert Collison, était de la même facture

que *Warrendale* de King et *Mills of the Gods* de Beryl Fox, de longs métrages documentaires dont la réalisation, ces dernière années, avait été grandement négligée. Dans le domaine des émissions dramatiques, les succès de la CBC ont souvent été inspirés de sujets historiques. C'est le cas du film de Martin Lavut sur le rôle du Canada dans l'holocauste européen, *Charlie Grant's War*, ou de la coproduction canadienne-anglaise *Going Home*, sur l'agitation des troupes canadiennes, au pays de Galles, après la Première Guerre mondiale.

Quoique le Canada anglais ait réalisé en grande partie les promesses qu'Edmund Wilson voyait en lui en 1965, bien des difficultés subsistent. Certes, les festivals et les lectures publiques qui ajoutent à l'animation de nombreuses villes viennent témoigner d'un nouveau climat plus favorable à la littérature et au cinéma. Mais l'apparition de nouveaux talents et l'appui soutenu du gouvernement ne peuvent suffire au maintien de cette vitalité culturelle, qui exige également un soutien enthousiaste à l'échelle du pays.

La barrière linguistique entre le Québec et le Canada anglais semble parfois insurmontable. Alors que le reste du pays réagit favorablement aux productions québécoises, qu'il s'agisse de films comme *Le Déclin de l'empire américain* ou de romans tels que *Le Matou*, les Québécois, eux, restent en général indifférents aux succès du Canada anglais. Maintenant que le Québec s'intéresse davantage aux modèles culturels américains et délaisse quelque peu ceux d'Europe, il serait on ne peut plus cocasse qu'il découvre au sud de nos frontières l'art du Canada anglais.

Et l'avenir

Au Canada anglais comme partout ailleurs, la vie artistique repose sur l'engagement du public. Il est facile de mesurer les progrès accomplis depuis 1965 ; on peut même affirmer qu'il s'agit là d'une de nos réussites nationales. Toutefois, la société mercantile des années 80 laisse craindre un retour aux conditions hostiles que déplorait Edmund Wilson. Au début de la présente décennie, les coupures dans les subventions publiques ont été douloureusement ressenties par le milieu artistique canadien. Les réalisations du Canada anglais dans les domaines de la littérature, du cinéma et de la télévision sont le résultat d'une dure lutte, de maints combats solitaires et de victoires individuelles héroïques. À l'ère de l'information, le prestige d'un pays repose en grande partie sur celui de ses artistes. C'est à tous ceux et celles qui ont à cœur la culture du Canada anglais qu'il appartient de s'assurer qu'il n'y aura pas de retour au désert du passé. ■

Les accordeurs du bon ton

Charles Haines*

Aimer sa langue, c'est s'efforcer de l'employer correctement.

Quel est l'état de la langue anglaise ? Pour certains puristes, la déchéance actuelle est complète. Impossible de tomber plus bas. Peut-être faudrait-il leur rappeler que c'est l'omniprésence de la langue qui rend les tares linguistiques si visibles aujourd'hui. La radio et la télévision bavardent sans répit ; les annonceurs, dans les aéroports et les supermarchés, nous abreuvent de mots ; les revues, les journaux et les livres représentent une immense activité commerciale. Il y a cent ans, les gens n'étaient pas aussi nombreux à s'exprimer en public. Et plus il y a de gens qui parlent, plus il y a d'erreurs.

Certaines fautes, s'il s'agit bien de fautes, nous paraissent plus barbares que d'autres. Ainsi *between you and I, there's four people in the room* et *if he would have told me* (erreurs grammaticales dont la dernière correspond à peu près en français à « s'il m'aurait dit ») suscitent la réprobation de tous les bons puristes ; mais quelques-uns, et non des moins exigeants, ont pourtant renoncé à la lutte contre *hopefully* (l'emploi de *hopefully* pour *it is hoped*, « on espère que », est souvent tenu pour une faute).

Bottom-line, scenario, closure, prestigious, shelf-life et *state of the art* (c'est-à-dire, en français : « résultat net », « scénario », « fermeture », « prestigieux », « longévité » [d'un produit], « [technologie] de pointe »), tout ce jargon affligeant finit par nous hébéter. Pourtant, seuls les puristes naïfs pensent que les fautes et les barbarismes sont nés de la dernière pluie. Dans Roméo et Juliette, de Shakespeare, Mercutio, l'ami de Roméo, dénonçait déjà le parler extravagant de Tybalt :

La peste soit de ces grotesques zézayants qui posent à l'excentricité, de ces accordeurs du bon ton ! « Par Jésus, voilà une fine lame ! un vaillant homme ! une bonne putain ! » Allons, n'est-il pas lamentable que nous soyons ainsi affligés de ces mouches étrangères, de ces gens à lancer la mode....

*Charles Haines est professeur à l'Université Carleton (Ottawa). Il a été pendant deux ans l'« arbitre de la langue » à l'émission « Morningside » de la CBC.

Une chaise n'est pas une table

En simplifiant à l'excès, on dira qu'il existe deux grands domaines linguistiques : le lexique, au sein duquel on choisit les mots, et la syntaxe, selon laquelle on les agence. Ceux qui veulent faire campagne contre les abus de langage peuvent ainsi choisir de s'attaquer en priorité aux erreurs de vocabulaire telles que la confusion de *infer* et *imply*, *flaunt* et *flout*, *whose* et *who's*, *it's* et *its* (*infer*, « déduire », et *imply*, « impliquer », ou le son *it's*, « c'est », et *its*, pronom neutre au génitif), ou chercher plutôt à exterminer les fautes de construction comme *is different than*, *the reason is because* et *to boldly go*.

Sans doute faudrait-il également tenir compte des erreurs de prononciation, dont on ne trouve pas d'équivalent dans l'écrit : *nucular* (*nuclear*), *libary* (*library*) et *twelf* (*twelfth*) sont particulièrement exaspérants. Mais les oreilles délicates s'offusquent tout autant d'*applicable*, *despicable* et *exquisite* lorsqu'on accentue la deuxième syllabe et non la première. Et il y a pis encore : l'interjection au hasard de mots inutiles, comme les *you know* et *like* qu'on entend si souvent aujourd'hui (« *How's the weather?* » « *It's you know like raining* » (« Quel temps fait-il? — Tsé, j'veux dire, il pleut »).

Admettons qu'il y ait, en fin de compte, un bon et un mauvais emploi du langage, un anglais correct et un anglais fautif. Ne faut-il pas reconnaître, en effet, même si la politique, la psychologie, la philosophie et la langue convergent dans la formule d'Orwell : « La guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage », qu'une chaise n'est pas une table et qu'une vache n'est pas un bœuf ? Cela étant dit, on peut penser que les auteurs des textes diffusés dans les aéroports avaient intérêt à savoir ce qu'est le mauvais usage et comment l'enrayer.

La langue en récréation

Aux fins d'une correction immédiate, il n'est pas essentiel de remonter très loin pour trouver l'origine de nos maux linguistiques. Certains estiment qu'en Amérique du Nord, tout au moins, c'est en 1961 que le déclin a commencé. Cette année-là, en effet, G. & C. Merriam fit paraître la troisième édition de son *Webster's New International Dictionary (Unabridged)*, œuvre de lexicographie descriptive et non normative com-

pilée par Philip Gove. On ne consulte pas la troisième édition du Webster pour savoir de façon infaillible ce qui est correct en anglais et ce qui ne l'est pas ; on s'y reporte pour savoir ce que dit la majorité, ou plutôt ce qu'elle disait autour de 1960. Bien sûr, la troisième édition ne prétend pas que tout ce qui existe est bon, mais nombreux sont les utilisateurs qui en ont tiré cette conclusion.

Le dictionnaire descriptif a contribué à répandre l'idée qu'il valait mieux mal s'exprimer que ne pas s'exprimer du tout. En effet, d'après l'un de ses cinq principes lexicographiques, c'est la langue parlée qui constitue l'essence même de la langue (ce principe n'élimine pas seulement les œuvres littéraires, mais même les notes de service). La grammaire, plus précisément la grammaire latine, et le latin lui-même, sous prétexte que personne ne le parle, ont donc été écartés il y a vingt-cinq ans du programme des écoles et des universités. Résultat : quand un professeur d'université conseille aujourd'hui à un étudiant



Charles Haines

d'employer moins d'adjectifs, il arrive souvent qu'on lui réponde : « C'est quoi un adjectif ? »

Sans doute justifie-t-on l'abandon du latin et de la grammaire normative en affirmant que la langue est un organisme vivant dont on ne peut contrôler la croissance, et sans doute la comparaison établie avec les plantes, les animaux et les humains est-elle d'une fraîcheur désarmante ; mais encore pourrait-on ajouter quelques réflexions sur l'émondage des arbres, le brossage du poil, l'entretien des ongles et des cheveux. Que l'on emploie en Europe des expressions comme *Passport Control*, passe encore. Mais quand on se prend à dire sérieusement : « *if he'd pulled the trigger, he may have killed me* » (littéralement : « s'il avait tiré, il m'a peut-être tué »), il est temps de comprendre qu'il ne s'agit pas là de croissance, mais de tumeur maligne.

La croissance et le changement doivent indubitablement être régis. Il faut simplement savoir dans quelle mesure, et par qui. Il ne s'agit pas, sous couleur de réclamer un dictionnaire normatif, de prôner la création d'une académie. Il s'agit plutôt d'écouter Confucius :

Si les mots ne sont pas corrects, on ne dit pas ce qu'on veut dire ; si on ne dit pas ce qu'on veut dire, on ne fait pas ce qui doit être fait ; si on ne fait pas ce qui doit être fait, la moralité et l'art se dégradent ; si la moralité et l'art se dégradent, la justice ne s'y retrouve plus ; si la justice ne s'y retrouve plus, les gens vivent dans une grande confusion.

C'est l'omniprésence de la langue qui rend les tares linguistiques si visibles aujourd'hui.

L'expression juste

Comment en arriver à rendre les mots corrects ? La réponse est simple : par l'amour de la langue.

Si les locuteurs de l'anglais aimaient leur langue, s'ils aimaient l'expression juste comme ils aiment le goût d'un bon bifteck ou la fraîcheur d'un verre de bière par une chaude journée d'été, s'ils en prenaient soin comme certains prennent soin de leur voiture, de leur garde-robe, de leur collection de timbres ou de leur santé, la difficulté disparaîtrait d'elle-même. L'amour est le garant du bon usage. L'emploi de la langue — il faut insister sur cette vérité de l'école primaire au doctorat — est affaire de joie et de beauté plutôt que de restrictions.

C'est d'ailleurs la langue qui incarne l'une des formes les plus saines de la fierté nationale. Si les Canadiens ne comprennent pas du premier coup *fair dinkum*, *metal surface* et *good as gold*, cela ne signifie pas pour autant que ces expressions soient fautives, pas plus que ne sont fautifs les termes *screech*, *grits* et *reserve*, dont le sens échappe peut-être aux citoyens de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande.

Eh ?

C'est une saine concurrence que suscite cette variété de saveurs linguistiques. Une saveur, en effet, n'est ni correcte ni fautive, mais seulement, si l'on ose dire, de bon ou de mauvais goût. Pas plus qu'une chaise n'est une table, un Canadien n'est pas un Australien. Sans doute peut-on critiquer l'emploi perpétuel du *eh ?* dans certaines régions

du Canada, mais cela ne s'impose pas sur le plan pédagogique. Si *like* fait parfois songer à une verrue, *eh ?* constitue un emblème.

Il s'agit en effet de fierté, et pas seulement de fierté nationale. « Rien ne montre mieux l'homme que sa langue », nous dit Ben Jonson (c'est en profondeur qu'il faut examiner l'immense question du sexisme linguistique, à laquelle il n'existe aucune réponse immédiate). « Parle, que je te voie ! »

Au bout du compte, les êtres humains sont responsables de leurs

actes. Si personne ne voulait faire la guerre, il n'y en aurait pas. Lorsque les gens apprendront, parce qu'on le leur aura enseigné, à aimer la langue, ils en feront bon usage ; en s'exprimant avec exactitude, ils nous permettront de sortir de la « grande confusion » qui règne en ce moment. Ceux qui aiment la langue en sont les véritables arbitres, car ce que l'on aime, le plus souvent, on le comprend ; l'amour a ses droits, ses privilèges, et ses obligations. C'est très simple : si nous voulons bien employer notre langue, nous le ferons. ■

D comme dans dictionnaire

Sarah Hood

Dans de modestes bureaux de l'Université de Toronto, le rêve d'un homme se matérialise petit à petit en un instrument qui servira aux chercheurs du monde entier.

À la fin des années 60, un professeur d'anglais, Angus Cameron, insatisfait des ouvrages de référence qui existaient dans son domaine, organise deux conférences internationales pour discuter de la possibilité de créer un nouveau dictionnaire d'ancien anglais. Il consulte non seulement les dictionnaires existants, mais il a aussi recours au microfilm et à la photocopie pour réunir la totalité des textes écrits de cette période. Puis il les confie à la mémoire d'un ordinateur.

« Parce que le prix d'utilisation de l'ordinateur était très élevé, nous ne pouvions entrer directement nos données », raconte la corédactrice Antonette Healey. « Il nous a fallu choisir entre la lecture optique et les cartes mécanographiques. Cela vous donne une idée de l'époque où tout cela a commencé. Nous avons même vu disparaître au fil des ans les trois entreprises de lecture optique avec lesquelles nous faisons affaire, mais nous avons fini à temps. »

Le triage informatisé permet d'établir l'index alphabétique des mots contenus dans les textes. Cette concordance est reproduite ensuite sur microfiches. La série, qui tient dans un fichier de table de format standard, contient l'équivalent de 126 876 pages, et chaque mot y est illustré par une phrase complète.

Les microfiches du chapitre D viennent de sortir et le chapitre C suivra sous peu. L'ouvrage complet, qui contiendra environ 40 000 entrées, exigera encore une quinzaine d'années de travail. La version finale sur papier comprendra les corrections et les commentaires apportés par les chercheurs du monde entier. « L'avantage des microfiches, dit M^{me} Healey, c'est qu'elles nous permettent de les corriger et d'offrir la dernière version. Sans compter que le prix est abordable, même pour un étudiant. »

Au moment de sa disparition prématurée, en 1983, Angus Cameron laissait son œuvre en bonnes mains. Onze personnes, dont M^{me} Healey et le coauteur Ashley Amos, travaillent aujourd'hui à la rédaction de ce dictionnaire à l'Université de Toronto. L'entreprise jouit notamment de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de l'Université, de la fondation américaine Andrew W. Mellon et de la société Xerox. Par l'entremise de son conseil consultatif international et de ses lecteurs, il maintient des liens étroits avec le reste du monde universitaire.

Les chercheurs viennent d'aussi loin que la Nouvelle-Zélande pour consulter cet ensemble unique au monde de vieux textes anglais. L'entreprise suscite autant d'intérêt chez les linguistes et les informaticiens que chez les étudiants. De plus, du fait que le dictionnaire « Cameron » commence en 1150, il rejoint le Dictionnaire anglais d'Oxford qui exclut tout mot tombé en désuétude avant cette date. Ce point de départ coïncide à peu près, dans l'histoire de la langue anglaise, avec l'apparition, dans les textes, des effets de la conquête normande de 1066.

(On peut se procurer la concordance sur microfiches et le chapitre D du dictionnaire de l'ancien anglais de l'Université de Toronto en s'adressant au Pontifical Institute of Mediaeval Studies de Toronto.)

L'anglais, bien d'exportation

Lyn Howes*

Dans le village planétaire que nous habitons, l'anglais est sans conteste le produit le plus répandu sur la place du marché.

Le nombre de pays participant à des programmes internationaux d'échange augmente sans cesse, et avec lui la recherche de bons professeurs d'anglais à l'étranger. Voilà plus de cent ans que le Canada envoie ses professeurs d'anglais de par le monde. Quoique leur nombre demeure restreint, ces enseignants se sont taillé une réputation enviable.

Tout a commencé au milieu du XIX^e siècle, lorsque le développement des transports a permis aux missionnaires canadiens de s'établir un peu partout sur la planète. Nombre d'entre eux se sont consacrés à l'enseignement, la langue venant il va sans dire en tête des matières. Ils furent donc les premiers Canadiens à enseigner l'anglais à l'étranger. Puis, l'aide internationale s'est progressivement substituée à l'œuvre missionnaire. Depuis 1945, la plupart des pays industriels ont adopté une politique d'aide aux pays en développement, donnant naissance à divers organismes tels que le Peace Corps américain, le British Volunteer Service Overseas et le Service universitaire canadien outre-mer. Pour sa part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) administre les ressources canadiennes à la fois directement, au moyen de ses propres programmes, et indirectement, en finançant des organismes non gouvernementaux œuvrant dans le même secteur. Quel que soit le domaine visé, la réussite de ces programmes exige très souvent de la part des bénéficiaires une connaissance élémentaire de l'anglais.

Des ressources éparpillées

Fort heureusement, il se trouve suffisamment de professeurs compétents pour répondre à l'accroissement de la demande. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada se trouva forcé de réévaluer ses programmes de formation linguistique, d'une part à cause de l'immigration massive que l'on connaissait, et d'autre part parce que l'on prenait conscience de la nécessité d'assurer un enseignement de qualité supérieure des deux langues officielles. Les

universités, tout comme les organismes gouvernementaux, se montrèrent à la hauteur de la situation en mettant au point des programmes bien adaptés aux besoins des Canadiens. Ces initiatives portèrent des fruits. Le nombre de professeurs d'anglais au Canada dépasse maintenant largement nos besoins, ce qui nous permet de répondre à la demande croissante provenant de l'étranger.

Ce qui est moins heureux, c'est que le réseau des programmes canadiens d'anglais à l'étranger est d'une complexité déconcertante. L'ACDI affecte d'importants crédits à des projets de développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Cependant, ses agents se voient confier un mandat précis et travaillent pour ainsi dire isolément. Si cela leur permet de s'ouvrir davantage à la réalité culturelle de ceux qu'ils aident, ils n'ont guère la possibilité de partager leur expérience et leur connaissance pour ce qui est des programmes linguistiques. L'ACDI n'effectue pas d'évaluation globale de ses besoins en matière de formation linguistique. Ainsi, à chaque projet d'envergure, on doit établir un nouveau programme de formation. On se trouve donc à multiplier indûment les efforts et les dépenses en ce qui a trait au matériel didactique, à la mise sur pied des centres de formation, au recrutement des enseignants, à l'évaluation des programmes et au placement des stagiaires dans des établissements canadiens.

Beaucoup de ces projets sont confiés en sous-traitance à des organismes non gouvernementaux tels que le Service universitaire canadien outre-mer, l'Entraide universitaire mondiale au Canada, le Bureau canadien de l'éducation internationale et l'Association des collèges communautaires du Canada, de même qu'à des organismes d'aide aux réfugiés comme Oxfam et l'Aide à l'enfance. Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur les programmes de formation linguistique au sein de ces organismes. Cependant, il est clair que le manque de coordination influe sur la qualité du service.

Nombre de professeurs canadiens ont obtenu des postes dans des universités ou des écoles de langues en République populaire de Chine, ou encore dans des écoles privées au Japon et dans les Émirats arabes unis, simplement en répondant à des offres d'emploi parues dans les journaux. Les conditions de travail varient grandement d'un établissement à l'autre : ici des classes

surchargées munies d'un simple tableau noir, là des locaux spacieux et climatisés dotés de tout le matériel voulu. Les salaires sont à l'avenant : du strict minimum au traitement confortable permettant de faire des économies. Parfois, des enseignants trouvent de l'emploi sur place, en répondant aux demandes qui paraissent dans la presse locale. Cependant, la majorité de ces postes ne rapportent guère, puisque les professeurs ne possèdent pas les certificats requis. Les employeurs profitent donc de la situation, notamment en Europe où les Canadiens ne bénéficient pas des privilèges accordés aux ressortissants des pays de la Communauté économique européenne.

Mais peu importe le pays étranger où enseignent les Canadiens, les services de soutien offerts par leur gouvernement laissent à désirer. Les bureaux américains et britanniques y sont généralement pourvus de bibliothèques où l'on trouve quantité de matériel didactique et audiovisuel. Les Canadiens, eux, doivent se contenter de leur propre matériel, ou encore s'en remettre à la générosité de leurs collègues britanniques et américains. Il arrive même que les étudiants ne se rendent pas compte que leur professeur est Canadien. Nombre de nos enseignants à l'étranger se réjouiraient d'avoir accès à des films de l'ONF, à des émissions de la CBC ou à quelque autre matériel canadien de qualité. Malheureusement, personne ne s'en occupe, et le Canada rate une excellente occasion d'exporter sa culture.

L'expérience canadienne

La compréhension des différences culturelles jointe à leur excellente formation fait des professeurs canadiens à l'étranger des maîtres efficaces. Le Canada ayant été lui-même une colonie, ses citoyens sont souvent jugés plus favorablement que les ressortissants des anciennes puissances impérialistes. En outre, ils connaissent généralement bien les difficultés liées à l'apprentissage d'une langue seconde. Leur expérience linguistique de même que leur appartenance à un pays officiellement bilingue les aident à s'identifier à leurs élèves et commandent le respect en classe.

Quoique les Canadiens ne représentent qu'un faible pourcentage des professeurs d'anglais à l'étranger, leur apport n'en est pas moins important. Ils ont un double mandat : contribuer au développement international, bien sûr, mais aussi à la réputation du Canada dans le monde. Malheureusement, cette ressource est fort mal exploitée. Le Canada ne retire aucun bénéfice culturel ou commercial d'un marché où pourtant la demande de cours d'anglais est très élevée, et où les entreprises de services sont appelées à jouer un rôle prépondérant. ■

*Lyn Howes est coordonnatrice des programmes spéciaux à l'English Language Institute de l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver).

